



ALTER

ego 5

GUIDE PÉDAGOGIQUE

Martine STIRMAN

PARTIE 1 • Changements (dossiers 1 à 4)

La première partie du manuel adopte le point de vue de l'individu et du citoyen. Elle s'arrête sur les changements marquants de la société d'aujourd'hui et examine en quoi ils ont sensiblement modifié nos vies et nos manières de voir.

DOSSIER

1

Des machines et des hommes

p. 12 à 23

Thématiques et contenus socioculturels	Objectifs communicatifs et savoir-faire
Les nouvelles technologies La révolution numérique	- Commenter un tableau statistique - Analyser un texte de vulgarisation scientifique - Restituer un raisonnement philosophique - Comparer différents traitements médiatiques d'un même thème

C'était hier

p. 14 et 15

1 et 2 ➤ OBJECTIF : Comprendre un sketch

CORRIGÉ 1 :

a) 1. Un homme qui souhaite envoyer un télégramme romantique à la femme qu'il aime et une téléphoniste. 2. Dans les années 1960 : l'indice est le numéro de téléphone « Odéon 27 45 ». L'abonné parisien ou banlieusard, à l'époque, est identifié par le nom du central téléphonique dont il dépend, en fonction de son adresse – ici, « Odéon » – et un numéro correspondant à l'ordre chronologique de demande d'abonnement : « 27 45 ». Ces codes ont été supprimés à Paris en 1973. 3. Homme : ton calme, attendri, parfois amusé ou énervé. Femme : ton froid et détaché.

b) L'homme est amoureux, ému, posé. La téléphoniste est insensible, professionnelle, rigoureuse.

POINT INFO

Face à l'explosion de la demande, France Télécom a adopté de **nouveaux systèmes de numérotation** dont le plan le plus récent date de 1996 : numéros à 10 chiffres pour le territoire national (métropole et DOM-TOM). Pour les téléphones fixes, le numéro commence par l'indicatif 0 suivi du numéro de zone territoriale : 01 pour la région parisienne, 02 pour le nord-ouest et les dépendances de l'océan Indien, 03 pour la région nord-est, 04 pour le sud-est, 05 pour le sud-ouest et les dépendances de l'océan Atlantique. L'indicatif 09 est attribué depuis 2005 aux téléphonies à bas coûts via Internet. Pour les mobiles, l'indicatif est le 06 (et l'indicatif 07, entré en usage en 2010). Les numéros « verts » de services gratuits ont l'indicatif 0800 et les services payants le 0801.

CORRIGÉ 2 :

Le comique réside dans le décalage entre l'émotion de l'homme, pressé de faire connaître ses sentiments à l'aimée, et la minutie de la téléphoniste, soucieuse de noter avec exactitude le message et sans état d'âme.

Scinder la classe en deux groupes, faire réécouter le sketch pour relever :

– chez l'homme, des indices de son émotion amoureuse : « Mon chéri », « j'entends le vent je t'aime », « la ville est morte depuis que tu es partie », « Eugène Sue me regarde... je t'aime », « je pense à toi », « je t'aime, je t'aime, je t'aime » ;

– chez la téléphoniste, des indices de sa rigueur et de sa minutie : elle répète d'une manière affirmative ou interrogative tout ce que dit l'homme, pour vérifier ce qu'elle note : « Mon chéri ou Ma chérie ? », « Comme une en-tête* de lettre, alors ? », « Mon chéri deux fois ? », « la quoi ? », « Comme une statue ? », « Comme le prénom ? », « Épelez... », « Alors trois fois je t'aime ? », « Je vous relis... ».

* NB : on devrait dire « un » en-tête (masculin).

POINT INFO

Le sketch *Le télégramme* date de 1964. Il est interprété par les comédiens Yves Montand et Simone Signoret, deux personnalités du spectacle extrêmement célèbres et couple dans la vie. Yves Montand (1921-1991) est alors chanteur interprète, danseur et acteur de cinéma, star internationale. Il mena une grande carrière cinématographique avec des réalisateurs comme Buñuel, Carné, Clouzot, Costa-Gavras, Cukor, Godard, Litvak, Melville, Resnais, Sautet, etc. Simone Signoret (1921-1985) devint une actrice célèbre dans les années 1950, notamment pour deux films cultes : *Casque d'or* de Becker et *Les Diaboliques* de Clouzot. Elle tourna notamment avec Allégret, Buñuel, Chéreau, Clayton, Melville, Ophüls.

3 ➔ OBJECTIF : Argumenter de l'utilité des nouveaux moyens de communication

L'échange peut se faire en sous-groupes de trois. L'enseignant se déplace dans la classe.

Exemples de nouveaux moyens de communication : la communication par téléphone portable (appels et SMS), la messagerie électronique, la messagerie instantanée, les blogs, les forums, les réseaux sociaux.

Les avantages et inconvénients peuvent aussi bien porter sur les aspects techniques que relationnels et sociétaux.

■ **POUR ALLER PLUS LOIN** : Faire réécrire le télégramme de l'homme amoureux sous forme de SMS.

4 et 5 ➔ OBJECTIF : Comprendre un échange radiophonique sur un sujet technique

Faire réécouter chaque séquence si nécessaire.

4 a) Faire identifier la situation de l'échange : à la radio (sur France Info), un journaliste et un intervenant spécialisé, dans une émission sur l'histoire de l'informatique.

CORRIGÉ 4 :

a) 1. L'apparition des premiers micro-ordinateurs. 2. Aux États-Unis dans les années 1970. 3. Philippe Nieuwbourg est directeur du musée de l'Informatique de Paris.

b) 1. L'Apple 2 est une machine qui s'ouvre sur l'extérieur grâce aux cartes d'extension. 2. Application aux caisses enregistreuses et aux machines à laver.

c) 1. Vrai : « Il faut savoir qu'à l'époque, l'ordinateur, il n'est pas du tout destiné au grand public. » 2. Faux : L'adolescent dont parle P. Nieuwbourg est le héros du film de science-fiction *War Games* (1983). 3. Faux : C'est la durée qui aurait été nécessaire au téléchargement d'une seule chanson MP3.

5 a) Faire lire la liste proposée avant la réécoute.

CORRIGÉ 5 :

a) carte d'extension – exécuter un programme – langage de programmation – modulateur-démodulateur – de manière numérique – transférer des informations – téléchargement

b) 1. Le transfert des informations via une ligne téléphonique. 2. Aujourd'hui, le grand public qui dispose d'un ordinateur personnel est le plus souvent simple utilisateur de programmes (logiciels) existants ou d'Internet. À l'époque, l'ordinateur était utilisé par des spécialistes qui concevaient des extensions ou développements de logiciels exigeant la connaissance des langages de programmation. 3. Diminutif familier : un « ordi ». Très familier : une « bécane ». En référence au type d'architecture de l'ordinateur, on dit un « Mac » ou un « PC ». Depuis 1985 existent des « portables » et, depuis 2008, des « netbooks » (miniportables).

6 ➔ OBJECTIF : Rédiger un portrait humoristique

Production libre

7 et 8 ➔ OBJECTIF : Comprendre le résumé de la biographie d'un inventeur

CORRIGÉ 7 :

Il s'agit du belge Paul Otlet, inventeur d'un mode de classement de la documentation qui reste la référence de base pour les bibliothèques du monde entier. Précurseur visionnaire d'Internet, il rêva, dans les années 1920, de classer tout le savoir humain dans une « cité mondiale » au projet architectural d'avant-garde, accessible au moyen d'un écran et d'un téléphone.

CORRIGÉ 8 :

Les technologies de l'époque ne permettaient pas à son projet d'aboutir. (Impossibilité de stocker et d'organiser les informations dans un espace limité et d'en offrir l'accès rapide sans déplacement.) Les NTIC, nouvelles technologies de l'information et de la communication (informatique, Internet et télécommunications), ont ouvert cette voie dans les années 1970.

POINT INFO

Les premiers **réseaux d'interconnexions informatiques**, à usage aéronautique, datent de 1955 ; le premier courrier électronique fonctionne en 1972 ; 5 000 ordinateurs sont connectés au réseau Internet en 1986 pour plusieurs centaines de millions aujourd'hui. PC, ou Personal Computer, est le nom des premiers micro-ordinateurs développés par IBM en 1981 à destination du public. Il désigne aujourd'hui les ordinateurs ayant la même architecture.

Mac, abréviation de Macintosh, désigne depuis 1984 la gamme de micro-ordinateurs personnels et professionnels conçue par la firme Apple, multinationale américaine créée en 1977.

IBM, ou International Business Machines, société multinationale américaine créée en 1911, est le premier fabricant mondial d'ordinateurs et de matériel informatique.

9 ➔ OBJECTIF : Rédiger la biographie d'un inventeur méconnu

Les apprenants recevront la consigne de recherche de documentation une semaine auparavant. Ils pourront choisir des inventeurs de toute nationalité.

Exemple de production :

Le Français Charles Bourseul (1829-1912) est le premier inventeur du téléphone. Il fait des études pour entrer dans l'administration des Télégraphes où, dans les années 1850, il présente à ses supérieurs un mémoire sur un système de transmission du son au moyen de courants électro-magnétiques. Il n'aura ni l'appui de sa hiérarchie ni les moyens matériels de réaliser son invention mais publiera une communication, « Transmission électrique de la parole », en 1854. L'administration de Bourseul ne communiquera sa découverte à l'Académie des Sciences qu'après le dépôt de brevet d'invention du physicien américain Graham Bell en 1876. Si, lors d'un Congrès international en 1882, Bell et Edison saluent en Bourseul le précurseur du concept du téléphone, la France ne lui reconnaîtra officiellement cette paternité qu'en 1889 : il sera décoré de la Légion d'honneur et recevra une pension ; sept villes françaises ont encore une rue qui porte son nom.

Parmi les innombrables inventeurs méconnus, citons encore pour la France : Benoît Rouquayrol, précurseur avec Auguste Denayrouze du scaphandre autonome que l'océanographe Jacques-Yves Cousteau rendit totalement autonome en 1943 ; Frédéric Sauvage qui, dans les années 1830, inventa l'application de l'hélice à la navigation ; Marius Lavet, ingénieur des Arts et Métiers, qui mit au point en 1949 le mouvement à quartz appliqué à l'horlogerie.

10 ➔ OBJECTIF : Dégager et comparer les informations significatives de données statistiques

Pour la phase de compréhension du tableau, faire travailler en sous-groupes avant la mise en commun. Pour la phase d'échange, rester en grand groupe.

Selon ce tableau, les catégories supérieures (plus de 90 % des cadres supérieurs), suivies de près par la jeunesse scolaire et étudiante, sont équipées d'ordinateurs et ont accès à Internet chez eux. Avec en moyenne 85 % d'utilisateurs, les professions intermédiaires et les indépendants, suivis par les employés puis les ouvriers, sont bien dans l'ère numérique. En queue de liste se situent les retraités : doit-on penser qu'ils n'en ont pas les moyens ou qu'ils en ressentent peu le besoin, appartenant à une génération qui a dû s'accommoder de l'explosion technologique plus qu'elle n'y a adhéré ? Autour de la moyenne se placent les personnes au foyer. En conclusion, les résultats, pour les deux indicateurs : nombre d'ordinateurs et nombre de connexions Internet, confirment que les taux les plus bas sont liés à des facteurs d'âge, de pouvoir d'achat, de niveau d'études ou de formation, ainsi que d'absence d'activité sociale et professionnelle externe ; on peut parler de « fracture », même si elle se situe, au plus bas, entre 40 et 50 %.

Il apparaîtra dans la phase d'échange que s'il existe une fracture numérique en France, elle peut sembler bénigne aux apprenants originaires de pays pauvres ou en voie de développement. L'enseignant pourra contribuer à l'échange en puisant dans le Point info p. 4.

- CREDOC : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

POINT INFO

La **fracture numérique** désigne la disparité d'accès aux technologies informatiques. Cette inégalité est fortement marquée entre pays riches/pauvres, entre zones urbaines/rurales. Le rapport Attali de la Commission pour la libération de la croissance française constatait en 2008 que, dans la perspective des « révolutions à ne pas manquer », la France ne se situait qu'au 14^e rang des pays de l'Union européenne (UE) pour l'accès des ménages* à Internet ; en cause, une combinaison de facteurs socio-économiques : insuffisance des infrastructures, coût de l'accès, manque de formation. D'après un rapport parlementaire de février 2010 sur la modernisation de l'école par le numérique, c'est la sous-utilisation des NTIC qui permet de parler de fracture, davantage que l'équipement matériel, qui s'est bien développé. En cause, là encore, la formation des enseignants et des élèves.

En 2007, des enseignants-chercheurs proposent, pour réduire la fracture numérique, cinq axes d'action : • Développer le taux d'équipement en ordinateurs : donation des machines usagées par les entreprises à leurs salariés, recyclage d'ordinateurs revendus à bas prix (99 €), location ou achat à coût réduit. • Former à l'utilisation des NTIC : soutenir les étudiants défavorisés, échanger un jour de RTT contre une formation NTIC/an, développer cette compétence dans le cadre scolaire des travaux personnels encadrés, systématiser le « passeport Internet » ou tout type de validation de compétence en NTIC. • Faciliter l'accès à Internet par le développement de partenariats public/privé permettant l'accès dans des zones économiquement peu rentables, faciliter cet accès aux personnes handicapées. • Réduire les freins psychologiques via des plans de communication et de sensibilisation. • Développer un modèle de société numérique en multipliant les bornes d'accès Internet dans les lieux publics, en développant des partenariats de recherche public/privé, en officialisant que savoir se servir d'un ordinateur et d'Internet est aussi essentiel que savoir lire et écrire, en préservant l'espace de liberté (Internet et plateformes de contenus) généré par les utilisateurs.

* En termes fiscaux et sociologiques, « ménage » = « foyer » = famille ou personne vivant seule.

POINT INFO

Dans la terminologie française des **catégories socioprofessionnelles** (CSP), complexe, évolutive et sujette à débats, « Profession intermédiaire » recouvre administratifs, commerciaux, techniciens et agents de maîtrise, soit plus du quart des salariés des entreprises, disposant de formations supérieures de premier ou second cycles et bénéficiant d'un gros investissement en formation professionnelle continue. « Indépendant » désigne les travailleurs non salariés ainsi que les professions libérales : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprises, médecins, avocats... « Employé » se différencie d'« Ouvrier » par le critère du type de travail, manuel ou non. La typologie des CSP est constituée sur sept critères principaux : le statut (salarié ou indépendant), le secteur d'activité économique (primaire : agriculture, secondaire : industrie, tertiaire : services), la taille de l'entreprise (TPE : très petite entreprise, PME : petite et moyenne entreprise, grande entreprise), le niveau de qualification, la classification ou hiérarchie au sein de l'entreprise, la nature de l'employeur : privé ou public, le type de métier : artisanat, industriel...

Les 860 professions et catégories socioprofessionnelles établies par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) ont été progressivement regroupées en fonction de ces sept critères en huit catégories principales.

RÉCAPITULATIF L'ordinateur dans sa première époque est affaire de spécialistes qui conçoivent des machines d'abord fermées dans une application, puis ouvertes à d'autres applications dans les années 1970 grâce aux cartes d'extension. L'utilisation grand public de micro-ordinateurs personnels ainsi que la mise en réseau de type messagerie électronique datent aussi des années 1970. Suivra, une dizaine d'années plus tard, le réseau de connexion Internet. La communication technologique, aujourd'hui mondialisée, touche les populations de manière très inégalitaire. Cette « fracture numérique » concerne massivement les pays en voie de développement mais aussi, dans une moindre mesure, des pays comme la France où des plans sont mis en œuvre pour sa réduction à court terme.

Réalités d'aujourd'hui

p. 16 et 17

1 et 2 OBJECTIF : Comprendre la problématisation d'un constat

Faire identifier la source du texte : article paru en 2009 dans la revue du Centre national de la recherche scientifique.

➔ Index culturel p. 173 : « CNRS »

CORRIGÉ 1 :**a) Le rédacteur :**

- signale l'émergence d'un problème universel : § 3 (l. 33 à 42), annoncé en fin de § 1 (l. 17 à 20) « Encore faut-il réfléchir... » ;
- évoque deux façons d'appréhender la numérisation de nos sociétés : § 4 (l. 43 à 54) ;
- annonce les technologies de demain : § 1 (l. 10 à 17) ;
- présente une particularité du « village global » : § 1 (l. 1 à 20) – § 2 (l. 21 à 32).

b) (Laisser) croire que les immenses possibilités technologiques de circulation d'informations et de messages développent avec elles l'intercompréhension et la tolérance est une illusion : la technique ne traite pas le problème des relations humaines.

c) Le positionnement du rédacteur est neutre. Il présente les aspects d'une problématique, les positions des spécialistes et les postures philosophiques, sans prendre parti. Mais le titre de son article suggère qu'il ne croit pas à une vision purement « technique et économique de la communication ».

CORRIGÉ 2 :

a) Les mots seront relevés tels qu'ils apparaissent dans l'ordre linéaire de lecture du texte, puis seront reclassés au tableau par catégorie grammaticale : noms (réunis par genre), adjectifs (remis à la forme de base masculin singulier), verbes (à l'infinitif), en différenciant les mots sémantiques des mots grammaticaux. Ce classement doit être prévu en amont du cours.

Mots sémantiques		Mots grammaticaux
Noms	masc. : un progrès – un développement – un essor / fém. : une amplification – une augmentation – une explosion – une prolifération – une démultiplication	de plus en plus... plus..., plus...
Adjectifs	exponentiel	
Verbes	exploser – augmenter – stimuler – éclater – s'accroître	

b) Il s'agit d'une métaphore maritime : « (Jamais l'humanité n'a) **baigné dans un tel **océan** de (messages de toute nature et de toute provenance) ».**

Effet attendu sur le lecteur : elle donne une impression d'immersion, voire d'engloutissement associée à un sentiment de trop-plein.

Mots qui complètent cette métaphore : « flux d'informations » (l. 9 et 33) ; « tuyaux » (l. 49).

3 → OBJECTIF : Restituer des positions divergentes et donner sa position personnelle**Exemple de reformulation :**

Une vision technique et économique de la communication affirme que le seul fait de disposer de réseaux techniques illimités de communication rapide rend l'individu et la société universellement aptes au dialogue avec n'importe quel autre individu ou société. Une autre approche restitue à l'homme, et à lui seul, l'aptitude à échanger, négocier, cohabiter avec l'Autre en tant que semblable et différent.

Exemple de production :

Mes convictions me rapprochent de la question de l'homme comme source et finalité de la communication. (Faire) croire que, grâce à leur développement à l'échelle planétaire, des technologies de l'information et de la communication, par leur seule existence, peuvent garantir à tout homme des relations réussies avec la communauté humaine, dans la compréhension et l'enrichissement mutuel, paraît si extravagant qu'on est tenté de rejeter cette position pour non-sens, contre-sens, provocation ou manipulation.

D'une manière générale, tout dispositif technique, même le plus extraordinaire dans ses potentialités, est le résultat du génie de l'homme qui l'a conçu en tant que moyen pour arriver à ses fins. C'est un outil qu'il se construit pour faciliter l'action qu'il veut faire aboutir. S'il s'agit de NTIC, intelligence artificielle ou télécommunications, c'est la qualité de la substance immatérielle fournie par l'homme et traitée par la machine qui est porteuse de sens. Mais si l'homme est bien l'âme à l'origine de la technique, pour autant le message ou l'information transmis(e) n'exige pas que celui qui conçoit s'intéresse à celui qui reçoit, et réciproquement. Il peut suffire que l'intérêt soit porté à l'information, au contenu. Chacun est destinataire potentiel et peut trouver son compte en en faisant un usage fermé, personnel, individualiste ou égoïste, moral, immoral ou cynique ; chacun peut envoyer des messages sur un forum qui suppose un intérêt partagé pour l'objet de discussion, sans jamais avoir de relation autre avec les participants que le message envoyé ou reçu. L'information peut aussi rester indifférente, étrangère ou hostile à celui qui la trouve, si elle ne suscite pas un mouvement d'intérêt positif pour l'Autre, qui oriente sa lecture. La qualité de la communication humaine, qui exige une volonté partagée, n'a pas avancé aussi vite que les technologies disponibles, dont elles peuvent être, dans le meilleur des cas, un messenger rapide et performant. (305 mots)

4 et 5 ➔ **OBJECTIF : Comprendre une explication technique orale****CORRIGÉ 4 :**

Il s'agit de l'interview d'un technicien, plus précisément d'un spécialiste des nouvelles technologies. Il explique, en termes clairs et accessibles au grand public, ce qu'est la voix sur IP.

Vérifier que les apprenants ont perçu l'organisation générale de l'interview en deux parties : l'explication de la voix sur IP, suivie d'un peu d'histoire sur le logiciel pionnier Skype.

5 Faire réécouter les séquences concernées autant que nécessaire pour **a)** et **b)**. Les réponses seront un mélange d'extraits entendus et de reformulation.

Pour **a)**, faire réécouter jusqu'à « un réseau ordinaire ». Une définition est proposée au tout début du document, précisée dans la suite de l'explication.

CORRIGÉ 5 :

a) « La voix sur IP (*Voice over IP*), c'est la possibilité de téléphoner grâce à des technologies numériques, de transmettre la voix sur le réseau » ; précision : « La voix sur IP, c'est tout simplement la téléphonie qui utilise ce protocole Internet, qui convertit vos appels en données numériques et les achemine en temps réel sur votre connexion façon Web, généralement par l'ADSL..., et ceci, pour simplifier, de la même manière que l'on envoie un mail. »

b) 1. « Le téléphone passait par un support physique, à savoir des câbles de cuivre. » 2. Le logiciel pionnier est Skype. 3. Le logiciel Skype est gratuit ; il permet de téléphoner gratuitement entre deux ordinateurs ; de faire des visioconférences ; d'envoyer des messages textuels ; de transmettre des fichiers.

6 et 7 ➔ **OBJECTIF : Comprendre un problème lié à la communication numérique****CORRIGÉ 6 :**

a) Cet article est paru sur le site Internet *Branchez-vous.com*. Le mode impératif choisi pour le nommer – « Branchez-vous » – est une invitation, une incitation ; le verbe « se brancher » signifie se connecter et aussi rester en contact avec les informations d'actualité à ne pas manquer. On pourra rappeler ici le sens figuré de l'adjectif « branché » = à la mode, dans l'air du temps.

b) La source – rubrique « Techno » – indique qu'il ne s'agit pas d'un site spécialisé mais d'un site généraliste qui propose entre autres une rubrique sur les nouvelles technologies. En outre, le fait qu'on invite l'internaute à se brancher indique qu'il ne l'est pas et donc que le site est grand public.

CORRIGÉ 7 :

a) 1. À cause de Skype, les conversations téléphoniques de suspects ne peuvent pas être décodées par les autorités policières. 2. La décision du gouvernement italien risque d'entraîner un retard dans la diffusion des informations, après la clôture des procès. 3. Les États-Unis penchent du côté d'Eurojust.

b) Titre d'origine : « Immunité des criminels sur Skype : l'Europe veut intervenir ».

8 ➔ **OBJECTIF : Débattre**

Mettre les apprenants en sous-groupes pour la phase de préparation des arguments.

POINT INFO

La protection du citoyen dans le domaine informatique – identité, droits de l'homme, vie privée, libertés individuelles et publiques – est assurée en France par une Loi informatique et libertés (LIL, créée en 1978, modifiée en 2004) et contrôlée par une autorité administrative indépendante, la Commission nationale informatique et libertés (☞ Index culturel du manuel p. 173 : « CNIL »), à vocation consultative : conseil et recommandations. De grandes structures internationales, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) en 1980, le Conseil de l'Europe en 1981, les Nations Unies en 1990, se sont inspirées de la loi. Au niveau européen, les 27 États membres de l'Union européenne (UE) disposent aujourd'hui d'une loi et d'une autorité indépendante de contrôle similaires. L'Europe a adopté en 1995 une directive destinée à harmoniser au sein des États membres la protection des données à caractère personnel et la libre circulation de celles-ci. Un groupe de travail réunissant les 27 autorités indépendantes, le G29 (en référence à l'article 29 de la directive), œuvre à l'élaboration de normes européennes. Nombre d'États non membres de l'UE ont adopté des lois et garanties similaires, avec ou sans autorité indépendante de contrôle.

POINT INFO

L'agence Eurojust (2002) est un organe de l'UE chargé d'encourager et améliorer la coordination des enquêtes et poursuites judiciaires entre les autorités compétentes des États membres chargées de traiter les affaires de criminalité organisée transfrontalière. Le vote en France en 2008 autorisant le Numéro identifiant au répertoire (NIR), validé par le Conseil constitutionnel, qui permet l'interconnexion de tous les fichiers fiscaux et sociaux (santé, assurance, banque) via le numéro de Sécurité sociale, a cherché une partie de sa légitimité dans la nécessité de centralisation des données, en vue de cette coordination européenne.

RÉCAPITULATIF La mondialisation et les performances des NTIC suscitent un questionnement sur leur capacité à développer positivement le dialogue entre les hommes. Une position affirme que oui, une autre attribue à l'effort humain la compréhension de l'Autre et en appelle à la dé-technicisation de cette question, en vue de sa réhumanisation et de sa repolitisation. De nouvelles questions complexes, d'ordres éthique, juridique et politique, à l'échelle nationale, européenne et internationale, sont posées par la libre communication numérique : à titre d'exemple, des dérogations au dispositif de protection de la liberté individuelle appliqué aux NTIC peuvent s'avérer nécessaires dans la lutte contre le banditisme international, comme le droit pour les policiers d'intercepter les conversations Skype entre suspects. Si l'agence Eurojust en fait la demande, l'Italie y oppose des conditions de délais qui pourraient rendre ce droit inefficace, alors que les États-Unis y portent un intérêt certain : autant d'indices de la difficile harmonisation des intérêts particuliers et de l'intérêt général, a fortiori à une telle échelle.

Et demain ?

p. 18 et 19

1 → OBJECTIF : Comprendre une problématique dans une relation de cause à effet

CORRIGÉ :

1. Les utilisateurs sont de moins en moins « en mesure de s'asseoir et de lire ou de penser profondément. » ; « Leur capacité de concentration s'effiloche. » (= se disperse)
2. Non, elle existe depuis la naissance d'Internet. « Par ailleurs, Internet a toujours été l'objet de débats... progrès. »
3. « Je crains que notre propre intelligence ne devienne artificielle » : l'auteur joue sur deux valeurs de l'adjectif « artificiel », celle de l'expression consacrée « intelligence artificielle », qui désigne l'ordinateur, et celle qui qualifie ce qui est « produit par la technique, par l'activité finalisée de l'homme, non par la nature » ; l'intelligence humaine, conceptrice-utilisatrice de l'intelligence artificielle, se dénaturerait dans la fréquentation du numérique, pour devenir elle-même artificielle. Elle deviendrait le produit de son produit, la « créature » infiltrant son créateur à son insu.

Faire relever les mots **sémantiques** et *grammaticaux* qui expriment l'évolution ou la transformation : « *plus ils..., moins ils...* », « Leur capacité de concentration **s'effiloche** », « Le Net **a encouragé** des visions... », « *À mesure que nous devenons de plus en plus..., nous commençons à...* », « *À mesure que..., ...devienne...* ».

2 → OBJECTIF : Comprendre une légende à vertu hagiographique

CORRIGÉ :

La scène se situe sur les marches d'un temple à colonnes imposantes, lieu du sacré ; le centre de la toile met en valeur saint Denis décapité qui ramasse sa tête, et la hache ensanglantée, l'outil de son martyr ; la tête est déjà auréolée de la lumière divine qui distingue les saints dans la peinture religieuse. De chaque côté, ses deux compagnons, également décapités, gisent au sol. De l'angle droit de la toile descend, porté sur un nuage sombre, un envoyé céleste qui tend vers la tête un couronne et un rameau, attributs de la gloire.

Dans l'histoire du christianisme au III^e siècle, Denis, envoyé par le pape de Rome pour porter l'Évangile en Gaule (alors conquise par l'Empire romain de Dioclétien), devint le premier évêque de Lutèce (aujourd'hui Paris). Il mourut martyr (entre 250 et 270) et fut enseveli là où sera bâtie la basilique de Saint-Denis, à partir de 520, à l'initiative de sainte Geneviève, patronne de Paris. Selon son hagiographie, il aurait porté sa tête de Lutèce à Saint-Denis, en passant par Montmartre (où existe encore une rue des Martyrs).

- Hagiographie : dès le II^e siècle, écriture de la vie et de l'œuvre des saints à but d'exemplarité ; cette finalité explique les traits légendaires des récits.

- Saint-Denis : ville du département de Seine-Saint-Denis, en banlieue nord-est, à 8 km de Paris. On y trouve la basilique de Saint-Denis ainsi que le Stade de France.
- Pape : chef de l'Église catholique romaine.
- Évêque : dignitaire du sommet de la hiérarchie de l'Église.

3, 4 et 5 → OBJECTIF : Comprendre un raisonnement philosophique

CORRIGÉ 3 :

a) « vous avez perdu la tête » : signifie dans ce contexte que des opérations normalement réalisées par le cerveau sont désormais effectuées par des logiciels ; on peut donc dire avec humour que l'on a « perdu » la tête, perdu nos facultés qui « sont là devant nous », comme saint Denis a perdu la sienne qui est à ses pieds. (Au sens figuré, « perdre la tête » signifie aussi perdre la raison.)

b) L'ordinateur fait à la place du cerveau humain certaines opérations qu'il lui a transférées.

La lumière qui entoure la tête de saint Denis représente pour Michel Serres la fonction d'inventivité de l'intelligence.

CORRIGÉ 4 :

1. « Votre tête est objectivée » : a. Votre intelligence se matérialise dans un objet. 2. Un « homme sans facultés »* : a. Un homme qui a perdu ses capacités rationnelles, ou plus précisément qui a chargé l'ordinateur de faire ce travail à sa place ; l'homme, en lui transférant les fonctions logicielles de son intelligence, en a vidé son cerveau, le rendant « transparent ».

* Allusion à *L'Homme sans qualités*, roman de Robert Musil (1932).

CORRIGÉ 5 :

« Les nouvelles technologies nous ont condamnés à devenir intelligents » : tout homme, désormais, a accès via l'ordinateur aux opérations rationnelles et au savoir. Nous n'avons plus l'excuse de l'ignorance. Mais il reste en propre au cerveau humain une faculté non transférable à l'ordinateur : l'inventivité.

6 → OBJECTIF : Comparer deux interprétations d'un phénomène et donner sa position

CORRIGÉ :

Nicholas Carr semble craindre pour l'homme une perte de ses facultés intellectuelles, provoquée par l'usage de l'ordinateur, qui le dénaturerait. Il craint un appauvrissement de ses fonctions cérébrales naturelles, qui le rapprocherait des machines « artificielles » qu'il a créées. Michel Serres considère au contraire que cette « perte » est une libération : l'homme, ayant transféré à l'ordinateur certaines opérations réalisées auparavant par son cerveau, gagne un nouvel espace-temps mental d'inventivité, source probable pour son intelligence de nouveaux « logiciels » qui pourraient à leur tour être transférés à l'ordinateur. Ainsi, les nouvelles générations continueraient à explorer l'inconnu en développant de nouveaux moyens d'investigation.



POINT INFO

Michel Serres (1930-...) est philosophe, épistémologue-historien des sciences ; il enseigne dans plusieurs universités françaises et à Stanford University, aux États-Unis. Il argumente en faveur des nouvelles technologies de la communication et met en lumière la révolution du concept de « distance » qu'elles autorisent : l'accès au savoir, grâce aux NTIC, est garanti à tous, partout, sans déplacement et sans distinction de classe sociale.

Bibliographie partielle : *Le Tiers-Instruit* (1991), *Statues* (1993), *Le Contrat naturel* (1999), *Esthétique : sur Carpaccio* (1982), *Éclaircissements* (1992).

7, 8 et 9 → OBJECTIF : Comprendre des points de vue divergents sur le progrès technologique

7 Faire identifier les sources des deux articles.

CORRIGÉ 7 :

Les conséquences de la digitalisation dans certains métiers de l'écrit : l'édition et la presse.

CORRIGÉ 8 :

a) 1. L'encombrement et le poids des livres, notamment dans leur transport par les écoliers ou les vacanciers. 2. « ne pas bronzer idiot sur la plage » indique l'objectif, pour le vacancier, de ne pas rester au soleil sans rien faire, de profiter de ses vacances pour se cultiver : de ce point de vue, le livre a toujours occupé une place culturelle privilégiée. L'expression « Ne pas bronzer idiot », slogan publicitaire de nombreux promoteurs de tourisme, est passé dans le langage quotidien. 3. Pour le livre, la disparition des éditions standards et à bas

prix s'accompagnera du « grand retour du livre objet, mieux imprimé ». Pour « le métier d'éditeur », au-delà de ces évolutions du livre, le rôle de découvreurs d'écrivains de talent sera d'autant plus important que, plus il y aura de candidats, plus le « tri » sera difficile à faire.

b) 1. Comparaison avec l'effet de la mondialisation sur les classes moyennes – Conséquences pour la classe moyenne des journalistes : mutation, disparition, reconversion des métiers, déqualification, voire chômage ; une élite sera sélectionnée sur deux critères : l'expertise et le talent d'écriture (plus-value = ici, une valeur supplémentaire). 2. Subsisteront : le gros des rédactions qui va être réduit à des activités d'ouvriers spécialisés de l'information (OS) et une élite à forte plus-value. – Vocabulaire décrivant la situation future : vocabulaire lié à la finance et au marketing (« plus-value », « marque »), à l'anéantissement et à la survie (« euthanasie », « ...vont être broyés », « surnageront »).

CORRIGÉ 9 :

Réponse possible :

L'article sur l'avenir de l'édition est plus optimiste, d'abord par la mise en valeur de deux conséquences positives : libération physique des enfants et des vacanciers du lourd transport de leurs livres et retour du beau livre. Ensuite, par le grand volume de mots et expressions positifs utilisés pour le numérique. Enfin, par le choix de taire ou minimiser les conséquences négatives, notamment par le très faible nombre de mots qui y sont consacrés. L'article ne dit rien ni des conséquences sur les métiers (reconversion, déqualification, chômage), ni des moyens nécessaires à l'utilisation généralisée du numérique, en formation et en coût, ni des nouvelles inégalités générées, ni des incidences sur la mémorisation de ce nouveau mode de lecture, etc. Le second article donne un point de vue de crise sur une profession jusqu'alors valorisée et valorisante, le journalisme, dont la plus grande partie (« la classe moyenne », « le gros des rédactions ») est vouée, avec l'arrivée des NTIC, à disparaître et à se reconvertir en techniciens de base. L'essentiel du texte exprime cette tempête et ce naufrage professionnel et humain, en prédisant que seule surnagera une élite de journalistes hautement qualifiés. Le bouleversement est dimensionné par l'auteur à l'échelle de la mondialisation, ce qui lui confère presque une dimension biblique de déluge.

Conclusion : ce que nous recevons du thème ou de la problématique, via ces deux articles, est le point de vue de leurs auteurs, qui choisissent ce qu'ils veulent en dire et les moyens langagiers efficaces pour l'exprimer. Au lecteur de prendre de la distance grâce à tout ce qu'il sait en amont, à lui ensuite d'adhérer éventuellement à un point de vue ou de faire évoluer son propre point de vue.

■ **POUR ALLER PLUS LOIN** : L'impact optimiste du premier texte passe par des choix rédactionnels : emploi de mots exprimant un **rapport au temps** d'échéance et d'imminence, dédramatisés par le contexte ; nombreux *mots et expressions positifs* ; articulation logique choisie pour exprimer que le négatif est très largement compensé par du positif.

« **Fini** alors les sacs à dos surchargés... **Fini** les valises intransportables... » ; « Pour autant, cette révolution **attendue** ne signera pas la mort du livre papier » ; « La standardisation **prochaine** de la littérature numérique **va... consacrer le grand retour** du livre objet, mieux imprimé – ...*enluminé* – au détriment du livre de poche... **déjà** condamné » ; « ...métier d'éditeur, s'il va connaître... quelques turbulences, il ne risque pas de changer radicalement... Plus que jamais... rôle essentiel..., grâce au livre numérique, rêvent **déjà**... »

10 et 11 ➔ OBJECTIF : Comprendre et comparer deux points de vue

CORRIGÉ 10 :

La « Web Images Sémantique » est une technologie innovante qui permet la reconnaissance en temps réel de formes dans une vidéo. Une de ses applications permettrait d'identifier personnes et choses parmi des milliards de formes stockées. C'est donc la question éthique des conditions de stockage, de protection ou d'utilisation des données et des abus, institutionnels ou autres, qui pourraient en découler, que craint le journaliste.

11 Faire d'abord dégager l'objet de l'échange entre les deux interlocuteurs : la discussion porte sur l'utilisation et l'archivage des films réalisés par la police lors de manifestations.

CORRIGÉ 11 :

a) Non, il ne craint pas un abus dans l'utilisation des images filmées puisque, dit-il, elles ne concernent que des personnes dont le comportement indique qu'elles se préparent à commettre des actes répréhensibles et qui les commettent.

b) 1. « fauteurs de troubles », « tirent leur cagoule au-dessus de leur tête et qui se bandent la bouche, etc. », « commencent à créer du désordre ou à casser des vitrines ou à casser des magasins, casser des voitures ». 2. La forme correcte est « nous enregistrons uniquement ce dont nous avons besoin », en raison de la construction indirecte « avoir besoin *de* quelque chose ». De Coninck utilise le complément direct « ce que », qui serait correct dans l'expression « ce que nous utiliserons pour d'éventuelles poursuites judiciaires » (utiliser quelque chose). Cette incorrection est fréquente à l'oral. 3. Le journaliste demande si les images « sont jetées ultérieurement ». Il craint que tout le monde soit fiché, même les personnes filmées qui ne sont ou ne s'avèrent pas coupables (faire rapprocher cette crainte de celle exprimée en **10**).

12 → OBJECTIF : Débattre du pour et du contre d'une pratique**Réponses possibles :**

Arguments pour : rôle sécuritaire pour les biens et les personnes, dissuasif pour les malfaiteurs potentiels, rassurant pour les employés et les usagers, déterminant judiciairement pour établir un flagrant délit, une responsabilité, la réalité des faits, ou pour lever un doute.

Arguments contre : risque d'abus d'utilisation pour un usage autre que ceux cités ci-dessus : fichage généralisé, conservation ou utilisation d'images à l'insu de leur propriétaire.

RÉCAPITULATIF L'utilisation de masse des technologies numériques suscite chez certains la crainte que notre cerveau ne s'y dénature et ne perde de ses fonctions naturelles en se reconfigurant conformément aux machines « artificielles » qu'il a créées. On peut se réjouir au contraire du fait que l'homme, en transférant à l'ordinateur certaines opérations de son cerveau, libère un nouvel espace-temps mental d'inventivité, démultiplicatrice notamment d'innovation technologique. Dans les secteurs de l'économie, la révolution numérique déferlante inquiète aussi en ce qu'elle provoque des disparitions de métiers et des reconversions professionnelles douloureuses car génératrices de chômage ou de déqualification. Son évolution constante soulève aussi de plus en plus de questions éthiques de protection des libertés individuelles, les nouvelles technologies pouvant ouvrir un accès abusif à des données personnelles.

PARENTHÈSES PARENTHÈSES PARENTHÈSES PARENTHÈSES

p. 20 et 21

À LA LETTRE

p. 20

1 En français, s'il vous plaît !**CORRIGÉ :**

a 1 f - 2 b - 3 e - 4 h - 5 a - 6 c - 7 d - 8 g

b spam : a - spamming : b - cookie : c - chat : d - smiley : g - hacker : e

c Réponses possibles. Arguments pour : protection de la diversité et de la créativité des langues, frein à l'omniprésence de la langue anglaise. Argument contre : ce lexique technique en anglais permet la compréhension internationale d'une terminologie spécifique.

2 Mots-valises**CORRIGÉ :**

a 1. pourriel : **pourri** + **courriel** ou **poubelle** + **courriel** : e-mail de mauvaise qualité, au sens propre ou au sens figuré (sens réel : spam)
2. bavardoir : **bavarder** + **parloir** : lieu où l'on bavarde (= forum de discussion ou chat) 3. clavardage : **clavier** + **bavardage** : conversation via le clavier de l'ordinateur (= chat, messagerie instantanée) 4. émoticône : **émotion** + **icône** : icône destinée à transmettre des émotions (= smiley et autres illustrations) 5. nétiquette : **net** + **étiquette** : règles de conduite sur le net.

b Exemples : ordictateur : ordinateur + dictateur : nécessité de l'ordinateur - messingerie : messagerie + singerie : messagerie pas sérieuse - technolobby : technologie + lobby : pression des technologies sur l'individu - internote : internaute + note : opinion exprimée par les internautes.

3 Parlez-vous geek ?**CORRIGÉ :**

1 b - 2 a - 3 c - 4 d

INSOLITE

p. 21

1 > Faire dégager la source et l'objet de l'article.

Proposition rationnelle :

Un jeune Toulousain, étudiant à New York, avait parié 5 000 € avec un ami restaurateur qu'il ferait de la publicité gratuite et internationale à la télévision pour la cuisine gastronomique de sa région. Il a choisi l'élection d'Obama pour se placer dans la foule au vu des caméras, et hisser avec ses amis une banderole avec « CASSOULET » écrit en gros caractères.

Proposition fantaisiste :

Pour leur lune de miel, Obama et sa femme étaient allés dans le sud-ouest de la France, où ils avaient adoré le cassoulet, pour son goût mais aussi pour l'amusante sonorité du mot. Depuis lors, Michelle Obama surnommait tendrement son mari « cassoulet » et avait confié l'anecdote à un magazine *people*. Le jour de l'élection d'Obama, des lecteurs du magazine, fans du nouveau Président, ont exhibé cette banderole pour ajouter à l'adhésion à l'homme politique un degré d'intimité avec la personne privée.

2> Pour chaque étape – liste et technique d'agitation médiatique –, une mise en commun pourra être faite en grand groupe.

3, 4 et 5> Faire identifier la source du texte.

CORRIGÉ 3 :

Le « virus » consiste en deux chats qui viennent s'installer sur le clavier de l'ordinateur de leur maîtresse, l'empêchant ainsi de s'en servir.

CORRIGÉ 4 :

Le ton est humoristique et ironique.

CORRIGÉ 5 :

« cheval de Troie » : l'expression a pour origine un épisode de l'*Odyssée* de Homère (VIII^e siècle av. J.-C.), qui raconte la ruse utilisée par les Grecs pour entrer dans Troie. L'objectif est de reprendre Hélène, reine de Sparte, enlevée à son époux Ménélas par Pâris, prince troyen. Sur les conseils d'Ulysse, les Grecs construisent un cheval géant en bois creux dans lequel se cachent des soldats. Le cheval offert aux Troyens est introduit dans la ville. Pendant la nuit, les soldats sortent du cheval pour ouvrir les portes de la ville à l'armée grecque.

En informatique, un « cheval de Troie » est un logiciel, d'apparence légitime, conçu pour exécuter subrepticement des actions à l'insu de l'utilisateur. Il permet à un pirate informatique d'ouvrir une porte dérobée dans l'ordinateur de quelqu'un et d'en prendre le contrôle à distance.

L'humour vient du parallèle établi par l'auteur entre un ennemi infiltré et dangereux, et des chats inoffensifs.

6> Exemple de production :

Mes recherches sur Internet font l'objet de fréquents et mystérieux détournements d'adresse : ma recherche Google « soldat de plomb » devient « soldes de », *promenades.com* se change en *promotion.com*...

TECHNIQUES
POUR...

faire une synthèse de documents oraux

p. 22 et 23

RÉDACTION ① ②

Propositions de résumés :

Document 1 : Interview d'un spécialiste qui nous présente les étapes marquantes de l'évolution de l'ordinateur et de ses applications dans la vie pratique. D'abord les programmes fermés des années 1970. Puis les programmes ou logiciels insérables de la fin des années 1970 (Apple 2). En 1975, création du premier micro-ordinateur à usage personnel à cartes insérables (Altair). Enfin utilisation du modem qui permet de faire circuler des données numériques sur un canal analogique.

Document 2 : Conférence d'un philosophe sur l'évolution fonctionnelle du cerveau humain liée aux progrès de l'informatique. L'homme transfère à des logiciels de plus en plus diversifiés certaines fonctions et opérations initialement effectuées par son cerveau. Plutôt que de considérer cette délégation fonctionnelle comme une « perte », il est préférable de profiter de cette libération de tâches pour solliciter notre inépuisable inventivité.

Document 3 : Les technologies de l'image à usage policier ou judiciaire permettent de confirmer ou d'infirmer des soupçons de culpabilité dans la recherche de la vérité. Les conditions d'utilisation et d'archivage de ces données, avec leurs risques d'abus, posent de manière aiguë la question de la protection et du respect des libertés individuelles.

Critères d'évaluation

- Respect de la consigne de longueur (en imposer une).
- Respect du contenu des documents et des règles d'objectivité (absence d'éléments étrangers aux textes).
- Capacité à dégager la problématique commune, sélectionner et restituer les informations les plus pertinentes.
- Cohérence et cohésion : peut organiser les informations sélectionnées sous forme d'un texte fluide et bien structuré. La mise en page et la ponctuation sont fonctionnelles.
- Compétence lexicale / orthographe lexicale / étendue et maîtrise du vocabulaire : dispose d'un vaste répertoire lexical lui permettant de reformuler sans effort apparent.
- Maîtrise de l'orthographe lexicale : l'orthographe est exacte à l'exception de lapsus occasionnels.
- Compétence grammaticale / orthographe grammaticale : maintient constamment un haut degré de correction. Les erreurs sont rares et difficiles à repérer.
- Élaboration des phrases / souplesse : dispose d'une variété de structures lui permettant de varier la formulation.

Thématiques et contenus socioculturels	Objectifs communicatifs et savoir-faire
La famille L'éducation L'espérance de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre une scène de théâtre classique - Faire des comparaisons interculturelles - Comparer deux documents sociologiques - Faire la critique d'une thèse exposée dans un livre - Analyser un article polémique et provocateur

C'était hier p. 26 et 27

Faire observer les illustrations de la p. 26 et leurs références : un tableau intitulé *Molière sur scène* daté de 1670 et un portrait de Molière réalisé par un peintre du XVII^e siècle, Mignard.

• Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière (1622-1673), est un homme de théâtre, dramaturge et comédien, auteur de nombreuses pièces (*Les Précieuses ridicules*, *Tartuffe*, *Dom Juan*, *Le Médecin malgré lui*, *L'Avare*, *Le Bourgeois gentilhomme*, *Le Malade imaginaire*...).

1 ➔ OBJECTIF : Comprendre le sens global d'une scène de *L'Avare*

CORRIGÉ :

a) 1. Un père et son fils. 2. Ils sont rivaux car ils se disputent la même femme.

b) Le jeu du dénigrement – Un espoir déçu – L'aveu – La querelle

• Dénigrement : critique. • Querelle : dispute.

2 ➔ OBJECTIF : Comprendre le jeu du dénigrement où le père va piéger son fils

Proposer trois réécoutes séquentielles pour répondre à chaque question. Faire réécouter les répliques autant que nécessaire.

Après écoute, laisser un temps d'échange par deux sur les réponses à apporter, avant mise en commun en grand groupe.

CORRIGÉ :

1. Description négative sous tous les aspects : air (« franche coquette ») – taille (« assez gauche ») – beauté (« très médiocre ») – esprit (« des plus communs »).

• Taille : ici, allure générale de la silhouette. • Gauche : dépourvue de grâce.

2. Le père se dit « fâché » que son fils ne soit pas attiré par sa future belle-mère. Il prétend que, dans le cas contraire, il la lui aurait laissée, soucieux du jugement social qui serait porté sur la différence d'âge entre la jeune fille et lui.

3. « je te l'**aurais** donnée, sans l'**aversion** que tu témoignes. »

3 et 4 ➔ OBJECTIF : Comprendre les tactiques du père et du fils

Faire réécouter les répliques autant que nécessaire.

3. Faire mettre la phrase de conclusion en relation avec la phrase de conclusion 2. 3. pour dégager la reprise de l'argument et sa prétendue conséquence : la décision du père.

Ces deux phrases-clés de l'intrigue peuvent être notées au tableau par l'enseignant pour observation des modes et temps utilisés :

« je te l'**aurais donnée** (*conditionnel passé*), sans l'**aversion** que tu témoignes. »

= si tu n'**avais** pas **senti** (*si + plus que parfait*) de l'**aversion** pour elle

« je te l'**aurais fait** (*conditionnel passé*) épouser, si tu **avais senti** (*si + plus que parfait*) quelque inclination pour elle »

CORRIGÉ 3 :

1. « L'effort » de Cléante consisterait à épouser celle qui devrait être sa belle-mère. Il vient de le dire dans la réplique précédente (« je me résoudrai à l'épouser »).

2. Harpagon fait croire à son fils qu'il est incapable de lui imposer un mariage sans amour.

3. « Si tu avais **senti quelque inclination pour elle**, à la bonne heure, je te **l'aurais fait épouser**, au lieu de moi ; mais cela n'étant pas, **je suivrai mon premier dessein et je l'épouserai moi-même.** »

4 a) 2. Faire dégager les deux éléments de la décision du père : ordre à son fils de renoncer à sa future belle-mère et projet de marier son fils à une autre femme.

CORRIGÉ 4 :

a) 1. Cléante choisit de dire la vérité en réponse au jeu de son père qui lui fait croire qu'il veut pour lui un mariage d'amour.

2. « Je suis bien aise **d'avoir appris un tel secret**, et voilà **justement ce que je demandais**. Or sus, mon fils, savez-vous ce qu'il y a ? **c'est qu'il faut songer, s'il vous plaît, à vous défaire** de votre amour. »

3. Cléante comprend que son père l'a trompé ; il lui annonce qu'il va le défier, le combattre d'homme à homme et non plus de fils à père, pour épouser Marianne.

b) Cléante affirme à son père que, sur le chapitre de l'amour, son autorité n'a plus de sens. On comprend que Cléante va user de tous les stratagèmes pour épouser Marianne.

POINT INFO

Résumé de la pièce *L'Avare* : Harpagon, vieillard tout entier dédié à la protection et à l'augmentation de sa fortune, impose à son entourage des restrictions de train de vie systématiques ; il a aussi arrangé pour ses deux enfants, Cléante et Élise, des mariages d'intérêt. Lui-même est en train d'arranger son mariage avec Marianne, une toute jeune fille dont la mère voit tout l'intérêt de cette union. Mais Cléante et Marianne se connaissent, s'aiment et combattront le projet de leurs parents. Pour parvenir à ses fins, le jeune homme opposera un chantage à la passion de son père pour l'argent. Son serviteur, La Flèche, vole la cassette qui contient toute la richesse du vieil avare. Le stratagème, qui implique la complicité des enfants et des serviteurs, consistera à restituer sa cassette à Harpagon en échange de la liberté pour Cléante d'épouser Marianne et pour Élise d'épouser Valère, l'homme qu'elle aime, déguisé en serviteur pour mieux l'approcher.

Pour contrer Harpagon et le ramener, malgré lui, à des positions objectivement acceptables, il aura fallu user des mêmes ruses et mensonges que lui.

5 ➔ OBJECTIF : Restituer aux mots ou expressions leur sens explicite

La bienséance et/ou des raisons stratégiques (dissimuler ses sentiments ou ses intentions) conduisent les interlocuteurs à ne pas dire explicitement ce qu'ils pensent, à user d'euphémismes ou de périphrases.

CORRIGÉ :

1. Je serai très heureux d'épouser celle que j'aime. 2. Très souvent, d'autant que nous nous connaissons depuis peu de temps. 3. Elle m'aime. 4. Vos sentiments sont-ils partagés ? 5. Marianne m'aime, elle fera tout pour m'épouser.

6 ➔ OBJECTIF : Identifier en quoi cette scène répond aux deux critères de la comédie classique

Pour faciliter cette identification, une activité complémentaire est possible :

Faire lire (silencieusement) le texte de la scène 3, acte IV 🔄 Transcriptions, manuel p. 186-187.

Faire relever dans le texte les indices qui manifestent :

– **le rapport d'autorité des parents sur leurs enfants** : le mariage est arrangé par le père ou la mère, sans l'accord du fils ni de la fille, souvent par intérêt ; le père a recours aux sanctions physiques.

– **le comportement filial** : le fils utilise les mots convenus par le code social des relations familiales.

– **le traitement réservé aux femmes** : la jeune fille est l'objet d'une transaction entre parents ; si l'homme peut être beaucoup plus âgé qu'elle, en retour la jeune fille ne peut invoquer ni sa jeunesse ni ses sentiments. Il est attendu d'elle qu'elle soit réservée en même temps que belle, intelligente ou spirituelle et élégante.

– **la conception de l'amour et du mariage** : l'amour est secondaire dans un mariage arrangé, qu'on peut aussi dire « forcé ».

CORRIGÉ :

1. Le spectateur s'amuse à travers le comique et habile jeu des convenances et des apparences : respect du fils pour le père, intérêt porté par le père à son fils. Derrière ces attitudes de surface, d'autres réalités sont à l'œuvre. Le mensonge et la manipulation sont les outils de tous.

2. Les vieillards, dits « barbons », qui épousent des jeunes filles, sont odieux et ridicules, surtout s'ils entrent en rivalité avec leur fils. Molière utilise l'humour comme une arme pour dénoncer les abus de pouvoir de ces vieillards indignes.

7 ➔ OBJECTIF : Tracer le portrait d'un père tel qu'il est décrit dans la comédie classique

La recherche d'un vocabulaire utile à l'expression des sentiments, des actes et des comportements d'Harpagon précédera la rédaction (champ lexical de la ruse et du mensonge, voir les mots *en italique* dans le texte ci-après).

Exemple de production :

Dans l'extrait proposé, Harpagon apparaît d'abord comme un vieil homme *menteur, rusé et manipulateur*. Il *fait semblant* de désirer l'avis de son fils sur sa future femme pour *sonder* les sentiments réels de Cléante, qu'il *soupçonne* d'aimer Marianne. Il conduit son fils à *mentir* pour ne pas se montrer son rival, puis à *jouer au* fils respectueux qui accepterait de se marier sans amour. Il lui *tend un piège* en lui *faisant croire* qu'il est disposé à lui laisser Marianne s'il l'aime, en *simulant* des convictions sur le mariage d'amour et en *feignant* d'être sensible au jugement social. Il le *piège* en *prétextant* de son aversion affirmée pour Marianne, pour justifier qu'il va l'épouser. Par cette succession de *ruses*, où il *plaide le faux pour savoir le vrai*, il accule Cléante à dire la vérité. D'autres aspects du caractère d'Harpagon se manifestent alors : c'est un rival sans tendresse ni respect pour son fils, *usant de* la violence physique pour rappeler son autorité, sans honte de ses mensonges et dénué du sens du ridicule.

8 ➔ OBJECTIF : Comprendre la description d'un père aristocrate à la fin du XIX^e siècle

Avant la lecture du texte, en faire observer la source et la date.

Les Points infos p. 15 et 16 peuvent éclairer le texte de Maupassant. Si besoin, l'enseignant peut en proposer une photocopie aux apprenants. Pour **a)** : des traits, positifs au premier abord, devront, au fur et à mesure des propositions des apprenants, être modalisés par d'autres points de vue qui en révèlent l'ambivalence. Les apprenants illustreront par des extraits du texte les traits de caractère relevés.

CORRIGÉ :

a) Traits positifs : son amour rousseauiste pour la nature semble réel : « il avait des tendresses d'amant pour la nature... ». **Traits positifs mais ambivalents**, au vu de ses comportements : il est « bon », « disciple enthousiaste de Jean-Jacques Rousseau », « libéral », « philosophe » ; mais, s'il « exècre la tyrannie », c'est de manière « inoffensive et déclamatoire » et il hait la Révolution ; si, en père « bon » et éclairé, il « méditait un plan d'éducation pour sa fille » avec des intentions très rousseauistes, « voulant la faire heureuse, bonne, droite et tendre », en homme de son époque et de sa classe sociale, il place la nature bonne et originelle de sa fille dans les vertus domestiques ; désirant peut-être préserver cette nature des perversions de la société, il n'imagine rien d'autre qu'une pension conforme à la tradition : « il l'avait tenue là sévèrement enfermée, cloîtrée, ignorée et ignorante des choses humaines ». **Traits négatifs** : la qualification de « maniaque », qui peut indiquer une rigidité de tradition aristocratique, et éventuellement son incapacité à déroger à ses principes.

b) 1. Les traits de caractère de ce « gentilhomme de l'autre siècle » sont marqués par l'ambivalence ou la contradiction. En effet, ses références d'humaniste éclairé, cultivé et curieux, en empathie avec la nature, ouvert aux idées, à l'Autre et au monde, confiant en la nature humaine et en son éducatibilité, héritées du siècle des Lumières, cohabitent avec son appartenance héréditaire à l'aristocratie de tradition, monarchique dans sa chair, conformiste ou conservateur dans ses pratiques, sur les plans politique et social, notamment en ce qui concerne l'éducation des filles.

2. Maupassant peut sous-entendre l'amour de Rousseau pour la nature, sa recherche de la nature originelle de l'homme, bonne car non pervertie par la culture, son projet d'éducation de l'enfant au plus près de cette nature originelle, son exploration d'un contrat social qui exclut tout pouvoir tyrannique.

3. L'exécution de Louis XVI puis de Marie-Antoinette, l'instauration de la Terreur (40 000 morts en un an), les aristocrates guillotins ou exilés en nombre, l'abolition des privilèges, l'instauration de la République et l'avènement de la bourgeoisie annonçant le déclin irréversible de l'aristocratie, peuvent expliquer la haine instinctive du baron pour l'année 1793.

POINT INFO

L'esprit français du siècle des Lumières (XVIII^e s.) est un humanisme pré-laïque, libéré des dogmes, notamment religieux, nourri d'une philosophie de la nature qui réaffirme la valeur de cette nature, des sens et du corps ; libéral et confiant dans les facultés humaines, il fait un usage pédagogique, à volonté universelle, des expériences et des connaissances au service de la perfectibilité de l'homme. L'entreprise de *l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, somme du savoir théorique et pratique de l'époque, est représentative de cet esprit. Rousseau y collaborera.

POINT INFO

Le concept-clé de « nature » traverse toute l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau : il peut référer au monde physique, de la botanique à la campagne verdoyante ; référé à l'homme, il signifie, dans tout individu, une disposition innée, une transparence originelle, vraie dans son expérience immédiate sensorielle, psychologique et conceptuelle, et que Jean-Jacques Rousseau appelle la voix de la nature ou la conscience morale. Il oppose cette valeur au concept de culture en tant que société, institutions, lois, arts et techniques, médiations arbitraires qui, selon lui, dénaturent la nature originelle de l'homme. Une grande partie de son œuvre cherchera les conditions de la restauration de cette nature vraie et « bonne » à l'origine. Dans ses écrits politiques *Le Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755) et *Le Contrat social* (1762), il explore les conditions de l'instauration d'une autorité légitime fondée sur une « volonté générale » respectueuse de la liberté individuelle, en opposition totale à l'arbitraire du pouvoir absolu monarchique. Pour le contrat éducatif développé dans *Émile ou De l'éducation* (1762), il propose l'accompagnement d'un « tuteur » dans une découverte empirique et progressive, par l'enfant, de la nature et de sa nature : son corps, l'amour de soi, l'amour-propre, l'amour physique, à l'écart des médiations éducatives institutionnelles qu'il refuse.

9 → OBJECTIF : Rédiger une réflexion personnelle sur l'éducation ou sur la femme au XIX^e siècle

1. Exemple de production :

Notre éducation moderne postule l'égalité des sexes et a pour mission de conduire l'enfant à l'autonomie sur les plans du savoir, du savoir-faire, du savoir-être et du savoir-devenir, associant savoir et expérience, pour un bon développement et un bon maintien de l'individu et du groupe. Elle est fondée également sur la mixité garçons-filles dans une scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, vers la majorité légale « civile » à 18 ans. Le baron, à une époque où la femme n'a aucune autonomie juridique et où son destin coïncide avec le mariage puis la maternité, se soumet aux règles en usage en ce qui concerne l'éducation de sa fille ; elle a été gardée dans la famille jusqu'à la puberté puis enfermée en pension religieuse, c'est-à-dire soustraite à sa famille et au monde jusqu'au mariage, pour en sortir programmée vertueuse, « bonne, droite et tendre » pour son mari et ses enfants, et donc « heureuse » dans la sphère domestique. Le père confie à un cadre institutionnel la mission de conditionnement prévu pour les filles dès qu'elles quittent biologiquement l'enfance. S'il est difficile d'évaluer l'étoffe d'éducateur de ce baron sur les critères du XXI^e siècle, on est en droit de regretter que ses aspirations philosophiques, libérales, humanistes et éducatives, héritées des Lumières, ne l'aient pas rendu apte, un siècle plus tard, à innover dans ses actes, éducatifs notamment.

2. Exemple de production :

Cet extrait d'*Une vie* présente une femme programmée dès l'âge de 12 ans pour la fonction d'épouse vertueuse. Elle passe de la vie familiale de son enfance à sa vie familiale de femme mariée, sans avoir grandi dans la vie réelle puisque c'est dans la parenthèse d'un lieu clos religieux, partagé avec d'autres jeunes filles, qu'elle aura appris ce que son père et la société exigent qu'elle ait appris, « ignorée et ignorante des choses du monde ». Elle a, pendant cette parenthèse éducative sévère, intériorisé une conception spirituelle du bonheur fondé dans la foi et ses vertus morales de bonté, droiture, tendresse, à usage domestique. Elle a vu son père incarner l'ordre social ; elle l'a vu imposer ses décisions sans l'accord de sa femme ; elle a vu sa mère privée de ce pouvoir. Enfant, elle dépendait naturellement de l'autorité du père ; mariée, elle dépendra de celle de son mari, dans la reproduction du modèle familial et social, tenue à l'écart de l'évolution des idées et des savoirs.

10 → OBJECTIF : Comprendre l'interview d'un écrivain contemporain biculturel

Pour **b)**, une réécoute peut être proposée.

CORRIGÉ :

a) Sa jeunesse et son âge adulte. – Le Maroc et la France.

b) 1. Vrai et faux : Il a gardé le respect mais il a « appris à mettre des limites ». Le respect n'est plus « religieux ». 2. Faux : Il a « cultivé le lien ». Au début il téléphonait tout le temps. 3. Vrai : Ses enfants manifestent un sentiment de rébellion et de refus. 4. Faux : « Je discutais avec elle démocratiquement. Et je me suis rendu compte que ça ne marche pas ».

POINT INFO

Écrivain marocain né à Fès en 1944, **Tahar Ben Jelloun** est poète, romancier, dramaturge, essayiste et journaliste de langue française. Il émigre en France en 1971 et publie pour le journal *Le Monde* et chez les éditeurs François Maspéro et Le Seuil. La même année, il soutient une thèse en psychiatrie sociale. Il obtient le Prix Goncourt en 1987 pour *La Nuit sacrée* et celui des Bibliothécaires de France en 1979 pour *Moha le fou, Moha le sage*. Traduite en 43 langues, dont l'arabe, son œuvre engagée a pour thème récurrent le vécu complexe des Maghrébins, dans leur pays ou en tant qu'immigrés (sexualité, statut des femmes, racisme...). Sa bibliographie compte près de 40 titres, parmi lesquels *La Plus Haute des Solitudes* (1977), *Hospitalité française* (1984), *Les Yeux baissés* (1991), *L'Homme rompu* (1994), *Le Racisme expliqué à ma fille* (1998).

11 ➔ OBJECTIF : Identifier les facteurs de transformation des relations familiales

L'objectif de **a)** est de revenir sur les mots qui caractérisent les liens familiaux identifiés dans l'activité **10**. Faire réécouter plusieurs fois l'interview. Noter le lexique au tableau. Faire une réécoute pour relever les mots qui marquent l'héritage et la transmission de cet héritage ; (re)placer ces mots (ci-après *en italique*) dans les expressions relevées.

CORRIGÉ :

a) 1. « *Je viens d'une famille très unie, avec un esprit d'attachement quasi religieux aux parents. J'ai été éduqué dans un respect fabuleux des géniteurs. – J'ai appris quand même à mettre des limites – je reste dans cet esprit de cultiver le lien. – je l'ai eu de mes parents – vous aviez hérité/amené quoi ? – l'attachement à la famille – ce que j'ai ramené... ne pas décevoir ma famille – Nous n'étions pas des rebelles – moi, mes parents, je leur obéissais – je me suis rendu compte : jamais mes parents n'auraient discuté avec moi. »*

2. « *cultiver le lien... J'essaie un peu de transmettre ça à mes enfants... – je me rends compte que ce n'est pas facile – Bien sûr qu'ils aiment leurs parents mais c'est une autre époque. – mes propres enfants, il y a d'abord un sentiment de rébellion et de refus chez eux. – Je discutais avec [ma fille] démocratiquement. Et je me suis rendu compte que ça ne marche pas. »*

b) Les deux facteurs sont :

– le pays et la culture dans lesquels les enfants ont grandi : « je me rends compte que ce n'est pas facile parce que mes enfants sont nés en France » ;

– l'époque : « bien sûr, ils aiment leurs parents mais c'est une autre époque », « aujourd'hui, je vois... mes propres enfants... ».

c) La nostalgie d'une époque révolue, le constat d'impuissance à transmettre certaines valeurs auxquelles il croit toujours. Une déception quant à l'efficacité du dialogue parents-enfants mené « démocratiquement », comme si le dialogue devait toujours convaincre l'adolescent et dispenser le père d'user de son autorité.

12 ➔ OBJECTIF : Échanger sur le conflit des générations

Dans la comparaison des relations de type « traditionnel » et des attitudes héritées, dans les sociétés occidentales, des évolutions de la seconde moitié du XX^e siècle, examiner les avantages et les inconvénients éducatifs de comportements de parents qui :

- ont fait ou font encore respecter leur autorité sans aucune forme de discussion ;
- discutent avec leurs enfants pour faire comprendre leur décision mais décident, le cas échéant contre l'avis de leurs enfants, au titre de l'autorité parentale ;
- discutent avec leurs enfants sans maintenir leur prérogative de parents éducateurs, n'osent plus faire preuve d'autorité, de peur de conflit ou de chagrin, et laissent leurs enfants décider ;
- n'ont plus droit à la parole avec leurs enfants.

RÉCAPITULATIF Faire récapituler les grandes caractéristiques des comportements familiaux traditionnels décrits dans les deux textes des XVII^e et XIX^e siècles : la famille clé de voûte de la structure sociale ; une autorité paternelle toute puissante ; une femme/fille sans statut juridique, qui est l'objet de transactions d'intérêts ; un fils qui, tant qu'il n'est pas lui-même chef de famille, est soumis à ces arrangements d'intérêts ; un impact insignifiant des idées des Lumières sur le destin des femmes (seules les lois établiront, au cours du XX^e siècle, leur autonomie civile et citoyenne, à égalité avec les hommes).

Faire ensuite reformuler la problématique spécifique de l'interview de Tahar Ben Jelloun : le respect, même repensé, des valeurs familiales traditionnelles pour la première génération d'émigration ; l'engagement dans un dialogue pédagogique éducatif avec la deuxième génération, vécu comme un échec quand l'enfant reste rebelle à la décision parentale ; une nostalgie de l'époque où l'enfant n'avait pas le droit à la parole.

Réalités d'aujourd'hui

p. 28 et 29

1 ➔ OBJECTIF : Dégager les résultats les plus significatifs d'une enquête

Vérifier, après lecture, l'identification de l'objet de l'enquête (les valeurs des Français) et du journal où est paru l'article (*La Croix*).

• Le journal *La Croix* existe depuis 1880. Quotidien de référence catholique, il est soutenu par le groupe Bayard Presse qui diffuse aussi des publications pour enfants, notamment *Pomme d'Api*, et la revue *Notre Temps* à destination des seniors et des retraités.

CORRIGÉ :

a) La première et la dernière phrase de l'article : « La dernière enquête sur les valeurs des Français dessine un pays soucieux de liberté dans la sphère privée et d'égalité dans le domaine social. » et « Liberté privée, ordre public : telle est l'équation fétiche des Français. »

b) « liberté » – « égalité » – « ordre »

Faire retrouver, dans le texte, l'origine de l'enquête publiée dans *La Croix* : « volet français d'une enquête européenne ».

2 ➔ OBJECTIF : Comprendre les résultats de l'enquête du point de vue de la continuité et de l'évolution

Commencer par une approche du sens en trois étapes et avec relectures, en sous-groupes :

1) **Identification des valeurs** auxquelles tiennent les Français, par ordre d'importance. Dans la sphère privée, la famille et l'indépendance du choix de vie personnelle vis-à-vis du regard social. Dans la sphère sociale, la tolérance, le respect des autres, les valeurs humanistes, suivis par les bonnes manières ou la représentation de soi ; viennent ensuite le sens des responsabilités et un sentiment croissant de fierté nationale ; enfin, la solidarité, affirmée par un Français sur deux.

2) **Ré-identification de ces valeurs** du point de vue de leur continuité et/ou de leur montée en puissance, et identification des traits en régression. Dans la continuité : la famille, la solidarité. Pour les valeurs en ascension : la liberté dans la vie privée, la tolérance/les valeurs humanistes, la fierté nationale. Traits culturels en régression : l'individualisme pur et dur, en raison de son évolution en individualisation, le nationalisme, le chauvinisme, la xénophobie.

3) **Identification des traits paradoxaux** qui ressortent de l'enquête : la valeur de solidarité est indissociable d'un sentiment de défiance envers autrui : le Français s'intéresse de préférence au cercle familial et aux populations dites fragiles (personnes âgées et malades, ou handicapées). La restauration assez générale du sentiment de fierté nationale semble se démarquer du nationalisme, du chauvinisme et de la xénophobie.

CORRIGÉ :

a) 1. La continuité : « La famille *reste* de loin la valeur phare », « Cette préférence n'est *pas une surprise* : la famille *garde la place de tête qu'elle occupait déjà* lors des précédentes enquêtes analogues », « le tiercé gagnant *ne s'est pas modifié au fil des ans* », « Là encore, la *continuité* : ... la tolérance *constitue, quelle que soit l'année*, la valeur... », « la valorisation de la solidarité qui *reste moyenne*... », « La montée des valeurs humanistes est une *réalité qui se poursuit et s'affirme*. »

2. L'évolution : « une société qui *valorise de plus en plus* la représentation de soi », « Les Français sont *de plus en plus jaloux* de leur autonomie », « Ils *ont plus nettement tendance* à considérer que les choix de leur vie personnelle... », « un sentiment national *en progression* »

3. L'opposition : « *Si* l'individualisme repose sur "le culte de chacun pour soi", l'individualisation correspond à... », « Les Français ne cèdent pas au chacun pour soi, *mais* ils s'intéressent d'abord à leur cercle familial », « De même, la valorisation de la solidarité, qui reste moyenne dans l'opinion, *n'empêche pas* la France d'être... », « Il ne s'agit pas *pour autant* d'un retour à une identité nationale cocardière et frileuse : *au contraire*, l'enquête... », « toutes les valeurs associées à l'ouverture sont au beau fixe, *mais* c'est bien l'individu... »

b) 1. « le tiercé gagnant » 2. « le coup de sonde » 3. « la tertiarisation des emplois » 4. « cocardière » 5. « frileuse »

c) (Voir ci-dessus : étape 3) de la phase d'approche du sens.)

– Les Français s'intéressent aux autres, mais surtout à leurs proches (« Les Français ne cèdent pas au chacun pour soi, mais ils s'intéressent d'abord à leur cercle familial proche (pour 86 %) »)

– Les Français font confiance tout en se méfiant (« De même, la valorisation de la solidarité, qui reste moyenne dans l'opinion, n'empêche pas la France d'être "une société de défiance" où seul un petit quart des personnes interrogées se déclarent prêtes à accorder spontanément leur confiance à autrui. »)

– Les Français deviennent plus nationalistes et moins xénophobes (« un sentiment national en progression et [...] une baisse sensible de la xénophobie et d'une "préférence nationale" à l'emploi. »)

3 ➔ OBJECTIF : Rédiger une note explicative sur deux concepts à discriminer

Exemple de production :

L'émergence d'une société d'individualisation correspond à une évolution de l'individualisme. Familier de nos sociétés, l'individualisme correspond à un comportement du « chacun pour soi » ou désintérêt de l'individu pour l'autre et le bien général, souvent qualifié, pour cette raison, d'égoïste. Chacun peut trouver dans sa propre sphère de vie des exemples de ces comportements : gaspiller l'eau à usage domestique quand cette substance précieuse est au cœur des pénuries mondiales, laisser une personne âgée porter ses paquets quand elle souffre à le faire, parce que cela imposerait un détour, ignorer ses voisins par désintérêt pour d'autres que ses proches, abîmer une voiture en stationnement pour garer sa propre voiture dans un espace très petit, etc.

Dans son évolution en société d'individualisation, l'individualisme est de plus en plus marqué par l'émancipation des contraintes et des normes sociales, dans les choix de vie et de consommation. L'individu considère comme identitaire le principe du libre choix, à tout moment, de son projet de bonheur personnel ; chacun fait ce qu'il veut du moment que chacun est heureux ; personne n'a de comptes à rendre à personne dès lors que les quelques interdits légaux ne sont pas visiblement franchis. La revendication identitaire se constate dans le développement des consommations du bien-être : soins du corps et du mental, santé, sports, massages, relaxation, alimentation et compléments alimentaires, vêtements, loisirs, vécus comme autant de références et de micro-appartenances, souvent éphémères et versatiles, parfois contradictoires, mais que l'individu se choisit comme facettes identitaires.

Ces nouveaux comportements peuvent-ils mettre à mal le lien social qui a besoin de valeurs partagées ? Peuvent-ils aussi frapper d'ambivalence l'attachement affirmé à la valeur de « tolérance » et à celle de « solidarité » ? Peuvent-ils, plus positivement, éduquer l'individu aux critères du choix, à une vigilance accrue vis-à-vis de l'hyper-choix de l'offre marchande, et finalement les enrichir d'une certaine compétence ou expertise ?

■ POUR ALLER PLUS LOIN :

- Au vu du contenu de l'enquête sur les valeurs des Français et à la lumière des références catholiques du journal *La Croix*, faire formuler en quoi les lecteurs du journal peuvent se retrouver dans cet article : ancrage durable de la valeur de la famille et des valeurs humanistes, et mise en vigilance contre un repli individuel dans des réseaux relationnels restrictifs, entrave potentielle à l'ouverture à l'Autre, à la tolérance ou à la solidarité.
- Faire tirer de cet article des conclusions en relation avec le thème « Générations » du dossier : les valeurs actuelles des Français sont marquées par la fidélité transgénérationnelle à la cellule sociale de base qu'est la famille, par la fidélité aux valeurs humanistes, par un renouveau de sentiment national exempt de xénophobie et de chauvinisme. Toutefois, notre société, en évoluant vers une individualisation des choix de vie personnels qui veut se démarquer des standards collectifs, risquerait de remettre en question, dans ses actes, les valeurs humanistes auxquelles elle dit être attachée.

POINT INFO

« **Liberté, égalité, fraternité** », devise inscrite dans la Constitution française de 1946, est la devise officielle de la République française depuis 1880. Elle apparaît dans un discours de Robespierre en 1790 ; invoquée par la I^{re} République (1792) et dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793, elle sera ensuite, entre 1800 et 1880, alternativement rejetée lors des deux résurgences de l'Empire et de la monarchie, et reprise lors de la II^e République, jusqu'à son instauration définitive en 1880, sous la III^e République. La liberté a pour limites ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui ; elle se réfère à la nature, à la justice, à la loi et à la morale. L'égalité signifie que la loi est la même pour tous, sans distinction de naissance, de race ou de religion ; elle implique que chacun contribue, à mesure de ses moyens, aux dépenses de l'État, donc que chacun travaille et que l'impôt soit progressif. La fraternité répète de ne pas faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas qu'il nous fasse et ajoute de faire constamment aux autres le bien qu'on voudrait en recevoir. Cette valeur de fraternité, valeur morale interpersonnelle, est aujourd'hui concrétisée socialement dans la valeur de solidarité, mise en acte de manière rigoureuse dans des lois.

Jean-Jacques Rousseau, dans ses considérations sur la liberté et l'égalité originelle naturelle de l'homme, sur les sources de l'inégalité, sur le pouvoir absolu et héréditaire et ses privilèges, sur l'obligation et le droit de tous au travail, fut précurseur de ces concepts révolutionnaires et modernes.

Bibliographie : Mona Ozouf, *Liberté, égalité, fraternité*, in *Les Lieux de mémoire* (dir. Pierre Nora), t. III : *Les France. De l'archive à l'emblème*, Éd. Gallimard, 1992, p. 4353-4389.

4 ➔ OBJECTIF : Faire réaliser la même enquête avec le groupe classe

Pour obtenir des réponses significatives valides, l'enquête initiale a probablement proposé une grande diversité de questions, souvent croisées.

CORRIGÉ :

Classez de 1 à 4 vos priorités d'engagement :

- les amis et les relations les populations fragiles
 la famille le travail

Dans votre temps personnel, vous privilégiez :

- l'épanouissement personnel la pause dans le travail
 les rituels sociaux la vie associative

Classez de 1 à 5 vos valeurs sociales prioritaires :

- l'égalité l'ordre
 le métissage la sécurité
 la tolérance

Qualifiez votre sentiment envers la nation :

- préférence exclusive hostilité
 fierté indifférence

5 et 6 ➔ OBJECTIF : Comprendre l'interview d'un sociologue à propos du couple**CORRIGÉ 5 :**

Les valeurs qui fondent aujourd'hui un couple durable.

6 Après réécoute(s), faire discuter par deux la réponse avant mise en commun.

CORRIGÉ 6 :

1. Autrefois, l'objectif premier du couple était de participer au destin social : bâtir une famille avec des enfants ; l'amour était bienvenu mais la continuation de la structure mariage-enfant(s) était un objectif en soi. Aujourd'hui, toujours convaincue de la nécessité du couple, chaque personne introduit une exigence nouvelle : trouver son épanouissement ou son projet individuel.

2. L'individualisme, selon les études de l'IEP de Grenoble rapportées dans l'article de *La Croix*, évolue en individualisation (cf. plus haut **3** p. 19), idée retrouvée chez le sociologue suisse dans les mêmes termes de projet personnel ou individuel. Il constate en outre que, d'après les études menées, les couples qui tiennent le mieux sont ceux pour qui la dimension collective de l'existence – groupe social, amis, parenté, enfants – donne aussi du sens au projet individuel.

7 ➔ OBJECTIF : Présenter une courte réflexion orale en continu, sur un thème donné

Laisser le temps à chaque apprenant de rassembler et organiser ses idées. Suggérer de prendre en notes des repères d'ordre ou de plan de présentation, sans rédaction.

Faire un retour sur l'adéquation à la situation, la cohérence, le choix pertinent du vocabulaire et des articulateurs logiques, le respect de la durée impartie. Pour mobiliser l'écoute de tous, distribuer aussi ces critères à la classe.

8 ➔ OBJECTIF : Comprendre une critique de spécialiste à la parution d'un essai**CORRIGÉ :**

a) Le seul indice est positif et évalue l'ensemble de l'ouvrage : « ... ce petit essai argumenté et percutant. ». Le reste du texte rend compte, sans prendre parti, des arguments en faveur de la réhabilitation moderne d'un concept.

8 b) Faire relire le texte pour délimiter le passage où s'enchaînent les arguments : de « Fruit d'une pensée élaborée depuis la Renaissance, l'individualisme est un projet de société... » jusqu'à « l'émancipation des femmes ressortit de cette période ».

CORRIGÉ :

b) L'ouvrage s'intitule : *L'Individualisme est un humanisme*.

Arguments en faveur de la thèse contenue dans le titre : l'individualisme est un « projet de société dans lequel chacun devrait trouver les meilleures conditions de sa réalisation et de son épanouissement » (définition à rapprocher de celle de l'« humanisme » dans le

dictionnaire : attitude philosophique « qui prend pour fin la personne humaine et son épanouissement ») ; c'est une prise en compte humaniste de l'individu que de donner « à chacun un statut égal de citoyen » et le droit de vote. Humaniste encore est le fait de définir « tout ce que les individus ont en commun » ; humaniste toujours la valorisation de la construction des « identités de chacun et de chacune », qui a permis l'émancipation de femmes.

Faire identifier (à la fin du texte) la condition qui, pour le sociologue, valide totalement l'affirmation « l'individualisme est un humanisme » : le lien social, la reconnaissance des uns par les autres.

c) 1. L'individualisme est jugé négativement. 2. Le projet individualiste a pour fondements nécessaires l'amour de l'Autre, les valeurs sociales et les valeurs universelles partagées.

■ POUR ALLER PLUS LOIN :

- Faire trouver des textes ou mesures correspondant aux époques et acquis mentionnés dans le texte : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 ; Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 complétée en 1966 ; pour les femmes : droit de vote en 1944, etc.
- Faire expliciter l'implicite du titre de l'essai : il évoque celui d'un ouvrage de Jean-Paul Sartre : *L'Existentialisme est un humanisme*, paru en 1946.

9 OBJECTIF : Réagir à une thèse dans un texte argumenté

Exemple de production :

L'individualisme, selon le sociologue François de Singly, est un projet de société dans lequel chacun devrait trouver les meilleures conditions de sa réalisation et de son épanouissement. C'est lui, dit-il, qui inspire depuis deux siècles les concepts fondamentaux des droits universels de l'homme, d'où découlent nos lois et nos valeurs. Il regrette, à ce titre, la réduction de l'individualisme à des comportements égoïstes, arrivistes, laxistes ou transgressifs. Nous pensons, comme lui, que cet horizon optimiste de l'individualisme pourrait neutraliser les comportements négatifs, si l'individu corrige sa tendance au désintérêt du projet collectif, corollaire de son intérêt personnel ; l'État, via la politique et l'éducation, devrait alors convaincre le citoyen d'un projet mobilisant de société où sa participation militante œuvrerait à sa réalisation personnelle. Le sentiment que l'État et des instances abstraites agissent à notre place et grâce à notre délégation de pouvoir, dans des rouages qui nous échappent, nous laisse trop souvent en tête-à-tête avec notre désabusement, qui ressemble à notre égoïsme. (162 mots)

■ POUR ALLER PLUS LOIN : Faire comparer les positions des trois sociologues, Pierre Bréchon, Éric Widmer et François de Singly, en dégagant les points communs.

Bréchon et de Singly ont soin de différencier deux acceptions du mot « individualisme » : l'une à connotation négative caractérisée par la dimension égoïste du « chacun pour soi », l'autre, appelée « individualisation » par Bréchon, qui présente un individu mobilisé en priorité par la réalisation d'un projet individuel de vie, de dimension identitaire, acception partagée par Éric Widmer. Les trois y voient un objectif de la modernité, légitime, à condition qu'il soit irrigué ou « cimenté » par l'adhésion au projet social collectif. François de Singly y explicite l'aboutissement d'une préoccupation progressiste séculaire.

RÉCAPITULATIF Dans la sphère privée, la famille reste la valeur première. Néanmoins, le couple n'est plus l'instrument d'une destinée sociale mariage-enfants. Chacun cherche un épanouissement personnel à valeur identitaire qualifié d'individualiste. La solidité du couple paraît toutefois liée à l'aptitude des deux partenaires à concilier choix personnels et dimension collective de l'existence : enfants, parenté, amis, groupe social. Les données sociologiques confirment cette cohabitation d'un projet individualiste avec, dans la sphère sociale, les valeurs humanistes de solidarité et de tolérance qui restent vivantes. Les Français valorisent aussi la représentation de soi, liée à la montée des emplois dans le secteur tertiaire, ainsi que le sens des responsabilités et un sentiment national lavé des soupçons de chauvinisme et de xénophobie.

Et demain ?

p. 30 et 31

1 ➔ OBJECTIF : Comprendre et analyser des données statistiques

CORRIGÉ :

1. D'après les projections, et pour les pays développés cités, la population européenne baisserait de 5 % quand celle des États-Unis augmenterait de 15,2 %. Dans le même temps, pour l'ensemble des pays développés, la population âgée de plus de 60 ans serait en hausse de 11 %. En ce qui concerne les deux puissances « émergentes » citées, la Russie accuserait une baisse du taux de natalité de 17,7 %, quand la population de l'Inde croîtrait de 15 %.

2. Les pays en développement verraient le taux de personnes âgées de plus de 60 ans en hausse de 11 %.

3. On peut en conclure, au niveau mondial, une hausse générale de 11 % du taux de population âgée, quand l'indice de fécondité accuserait une baisse globale de 0,54, largement attribuable aux pays développés puisque la population mondiale croîtrait de 28 %. On va donc assister à un vieillissement général de la population.

N.B. : Au classement pays développés/pays en développement s'est ajoutée une nouvelle catégorie : les pays émergents, dont le PIB reste inférieur à celui des pays développés mais dont le niveau de vie et les structures économiques sont en transition vers ceux des pays développés, les critères étant à la fois d'ordres militaire, économique et culturel. Ces pays émergents comptent notamment le Brésil, la Chine, l'Inde et la Russie (cette dernière fait l'objet de positions contradictoires, certains la comptant parmi les pays développés).

2 ➔ OBJECTIF : Rendre compte d'une perspective préoccupante

Exemple de production :

Vieillesse : la vieille Europe rattrapée par les pays en développement ?

On croyait l'Europe frappée d'exclusivité. Il n'en est rien. Les prévisions démographiques de l'INED pour 2050 dans les pays en développement avancent une augmentation de 11 %, à égalité avec les pays développés. Les facteurs ? L'allongement de l'espérance de vie et la baisse du taux de natalité. Des chiffres à remettre en perspective : en 2050, 7 habitants sur 8 viendront des pays en développement et la population mondiale aura augmenté de 28 %. (78 mots)

3 et 4 ➔ OBJECTIF : Comprendre une problématique démographique

3 Le paradoxe du questionnement du titre devra être explicité ; l'avenir, généralement investi dans la jeunesse, c'est-à-dire dans le renouvellement des générations, s'alourdit d'une préoccupation inversée : la longévité de chaque génération.

CORRIGÉ 3 :

Le contenu de l'article répond à la question posée dans le titre : l'avenir est aussi « dans le senior », c'est-à-dire que les personnes âgées représentent elles aussi l'avenir ; en raison d'une part du vieillissement de la population à l'échelle mondiale, d'autre part des bouleversements économiques qui vont en résulter.

■ **POUR ALLER PLUS LOIN :** Faire relever la familiarité du titre. Il faudrait dire : « L'avenir est *du côté des seniors* » ; la tournure choisie (préposition *dans* suivie de l'article défini *le* à valeur générique) réduit les aînés à l'état de chose quantifiable et uniforme. On dirait de la même façon : *L'avenir est dans l'éolienne*. C'est un économiste qui parle et qui prend ses distances par rapport à son sujet grâce à cette touche d'humour. Cet aspect de l'écriture pourra être approfondi avec l'article suivant sur les soixante-huitards.

CORRIGÉ 4 :

1. La maturité apporte du recul par rapport à la sollicitation permanente des produits savamment diversifiés de la consommation. Elle engendre un retour à l'authenticité et aux produits de nécessité, constat positif des points de vue écologique et éthique ; le vieillissement exige aussi des avancées scientifiques et technologiques nécessaires à l'essor économique de secteurs comme le maintien à domicile, la santé et l'alimentation. Le temps libre propre au troisième âge devient disponible pour un tourisme spécifique, nouveau bien de consommation.

2. Mais le faible degré de maîtrise des phénomènes du vieillissement et le retour à une consommation de nécessité peuvent bouleverser d'autres secteurs économiques, notamment ceux qui sont déjà en déclin structurel, comme l'industrie automobile.

5 ➔ OBJECTIF : Échanger sur les comportements de consommation et leur évolution

CORRIGÉ :

- Achat impulsif : achat spontané, irréfléchi.

Les apprenants peuvent échanger en sous-groupes. L'enseignant se déplace pour s'assurer de l'équilibre de la parole dans chaque groupe et du respect de la consigne.

6 → OBJECTIF : Comprendre une polémique sur la situation avantageuse des retraités

CORRIGÉ :

Le ton interpelle : il est provocateur, polémique, critique, accusateur. Il se veut aussi pédagogique : il argumente les accusations, il explique comment on en est arrivé là.

↪ Index culturel p. 173 : « Après moi le déluge »

7 → OBJECTIF : Comprendre les moyens langagiers et stylistiques utilisés

CORRIGÉ :

a) 1. Le papy-boom désigne la hausse démographique de la population de plus de 60 ans. Expression construite sur le modèle de « baby-boom », qui renvoie à la hausse de la natalité survenue après la Seconde Guerre mondiale. Ces deux appellations concernent les mêmes personnes (nées dans les années 1945-1950 et retraitées dans les années 2000).

2. ↪ Index culturel p. 174. Dans l'expression « soixante-huitard », le suffixe *-ard* peut porter une connotation péjorative. Ici, le journaliste généralise en désignant l'ensemble d'une génération par le terme « soixante-huitard ». C'est un choix conscient. En appelant le retraité « soixante-huitard », il est rappelé que ceux qui ont profité d'une conjoncture économique florissante se sont aussi offert le luxe d'une revendication utopiste de liberté absolue, débarrassée des règles politiques et sociales.

3. Les Trente Glorieuses renvoient à la période 1945-1970 de l'après-guerre, caractérisée par le baby-boom et la prospérité économique.

↪ Index culturel p. 174 : « les Trente Glorieuses »

b) 1. L'expression « les vieux » porte une connotation discriminante, voire dépréciative, liée à l'arrêt de la vie active, valeur phare de reconnaissance sociale dans nos sociétés. « Le vieux » est le parasite de ceux qui travaillent. L'expression neutre et « politiquement correcte » serait « les personnes âgées », ou encore « les seniors », expression plus « tendance » et à connotation plus positive.

2. « Soixante-huitards : après eux le déluge ? », « donc caisses pleines », « chômage, immigration nulle ». Ces propositions elliptiques ont un impact fort, par les non-dits ou les sous-entendus dont elles nous rendent solidaires ou complices : on a compris ce qui n'est pas explicitement dit. Ce style télégraphique, qui semble témoigner de l'impatience et de l'indignation du rédacteur, contribue à donner à l'article un ton polémique.

3. Les phrases interrogatives (« Soixante-huitards : après eux le déluge ? », « Et si les vieux étaient en train de réaliser le hold-up du siècle sur les jeunes ? », « Pourquoi avons-nous vécu un âge d'or des retraites qui a largement profité aux papys ? ») – « Précisons que » – « Eh bien » – Les propositions elliptiques relevées en 2.

4. Les retraités actuels ont profité pendant leur vie active d'une conjoncture économique très favorable de plein emploi et d'accès facile à la propriété. Aujourd'hui, la génération active non seulement est frappée par la crise avec le chômage et l'accès difficile au logement, mais elle doit, en plus, cotiser pour la retraite de ceux qui ont déjà eu la chance de bénéficier d'une conjoncture favorable et dont l'espérance de vie s'est allongée. C'est comme si les retraités continuaient à « piller » à leur bénéfice exclusif les ressources collectives dont ils privent leurs descendants. D'où les expressions « après eux le déluge », « en train de réaliser le hold-up du siècle sur les jeunes » et « volent ».

Souligner la structure formelle qui sert l'intention pédagogique : « d'abord... , ensuite... . Pourquoi... ? 1) Parce que..., donc... 2) Parce que...

3) Parce que... Aujourd'hui... : ... »

POINT INFO

Le **système des retraites** en France repose sur le principe de **solidarité intergénérationnelle** (ce sont les actifs qui paient pour les pensions des retraités). L'augmentation de l'espérance de vie et le départ en retraite des générations nombreuses d'après-guerre pose un problème de financement des retraites car le nombre de retraités augmente plus vite que celui des cotisants. Par ailleurs, le nombre de cotisants diminue en raison de l'augmentation du chômage liée à la crise économique ce qui aggrave la situation. Les modalités concrètes du **système de répartition** font peser sur le travail l'intégralité du financement, réparti entre l'entreprise et le salarié. Mais de nouvelles sources de financement ont été trouvées : la cotisation sociale généralisée (CSG), impôt complémentaire instauré en 1991, qui représentait en 2008 un tiers des recettes, et l'allongement des annuités de cotisation. Parmi les mesures envisagées : la poursuite de l'allongement de la durée d'activité, l'incitation des travailleurs actifs à se constituer des rentes complémentaires (solution polémique par la remise en cause du principe de solidarité intergénérationnelle et risquée en période de crise financière), les modes de calcul du montant de la retraite. Le consensus est difficile à trouver, le choix des solutions confrontant retraités/actifs, secteurs public/privé, intérêts corporatistes/intérêt général, gauche/droite, syndicats/pouvoirs publics, etc.

8 ➤ OBJECTIF : Confronter dans un dialogue les arguments d'un retraité et ceux d'un actif

L'enseignant pourra puiser dans le Point info p. 23 pour nuancer des arguments caricaturaux que les apprenants pourraient s'opposer, faute de connaissances précises ou par jeu polémique.

9 et 10 ➤ OBJECTIF : Comprendre un extrait de roman lu**CORRIGÉ 9 :**

1. Il s'agit d'un extrait de roman lu. Le lecteur est à la fois : le narrateur du récit, la voix de l'ordinateur et la voix de l'enfant.
2. La science-fiction.

CORRIGÉ 10 :

a) 1. Imaginaire de Paul : « Ses sensations, ses rêves, les couleurs, les flaques d'eau ». 2. La réalité de Paul : il évolue dans le monde inhumain et virtuel de l'intelligence artificielle ; il interagit avec un « ordi-médical » (ordinateur médical) à « la voix métallique » qui gère sa santé, qui traite « dans sa mémoire virtuelle » des « informations paramétrées » ou « normes » sur lesquelles il a été « programmé », assure la « recombinaison visuelle des données » « insér(ées) » dans sa « mémoire », et « attend (des) ordres » ; Paul attend de cet « appareil (qui) ne lui répond(ait) pas » des réponses sur l'existence humaine.

La réalité de Paul n'est pas en adéquation avec son imaginaire : ses sensations lui donnent l'intuition de ce qu'est un enfant (qu'il nomme « créature »), mais il n'en a jamais rencontré.

b) Inventorier en grand groupe des aspects à décrire : espèce humaine ou non, éducation ou programmation des cerveaux, relations, modes et règles d'organisation sociale, nature du pouvoir qui dirige, définition de la vie, définition du temps, de la mort, de leurs connaissances scientifiques, des objectifs et finalités qu'ils visent, etc.

Hypothèses :

Une population exclusivement adulte – Un régime politique dictatorial : Paul n'arrive pas à obtenir de réponses directes et précises à ses questions et il est tenu dans l'ignorance des choses les plus simples, comme le sens du mot « enfant ». – Un niveau scientifique largement supérieur au nôtre : on peut enregistrer ses rêves, discuter avec un « ordi-médical », voyager d'une planète à l'autre (il existe des « planètes sœurs »).

11 ➤ OBJECTIF : Rédiger un court récit de science-fiction

Production libre

12 ➤ OBJECTIF : Comprendre un récit d'anticipation**CORRIGÉ :**

a) Récit d'anticipation ou de « sociologie-fiction ».

Faire noter la source du texte : cette « prédiction » est tirée d'un essai sur l'évolution sociale liée à l'allongement de l'espérance de vie, *Philosophie des âges de la vie*.

b) 1. Ils sont centenaires. 2. Elle est bonne : ils habitent une résidence avec parc et piscine. 3. Ils sont veufs et décident de se remarier à 110 ans ; ils sont encore actifs : salariés occasionnels ou bénévoles.

c) La dernière phrase du texte laisse entendre que l'espérance de vie est de 118 ans ; elle indique aussi qu'il n'y a pas d'âge pour divorcer.

13 ➤ OBJECTIF : Rédiger la critique d'un essai**Exemple de production :****Fiction ? Prédiction ? Prévision ?**

Nous sommes en 2218. Les problèmes des années 2000 liés au vieillissement de la population et au financement de la retraite sont résolus : les centenaires sont autonomes, en bonne santé ; l'espérance de vie des deux sexes est de 118 ans ; tout juste à la retraite, ils sont encore actifs ; la famille, les amis, les relations restent d'actualité ; ils ont cotisé pour leur retraite et ont financé, entre amis, la luxueuse résidence où ils accueillent régulièrement leur descendance ; tout va bien !

Je travaillerais donc 70 ans pour enchaîner sur 18 ans (maximum) de retraite active ? Je vivrais riche, ex-riche cotisante, parmi d'autres riches ? Où les pauvres, ex-pauvres cotisants, seraient-ils regroupés ? La société serait celle des communautarismes d'argent, formes perverses de l'individualisme ? Le principe français de solidarité, inapte à s'adapter, n'aurait-il pas réussi à survivre ? Cette fiction du XXII^e siècle n'est pas sans évoquer, en 2010, une grande démocratie, où la protection sociale dépend des fortunes individuelles et qui peine à instaurer des modes plus solidaires. (177 mots)

RÉCAPITULATIF L'évolution démographique a été caractérisée en France, comme dans les pays occidentaux, par une augmentation conjointe, après la Seconde Guerre mondiale, de la natalité et de la prospérité économique et sociale. Cette situation s'est inversée : les nouvelles générations sont confrontées à une crise nationale et internationale qui les met en précarité et peut amener les États à prendre des mesures impopulaires, notamment en ce qui concerne les retraites. Ces bouleversements sont sources de conflits intergénérationnels, corporatistes et idéologiques.

PARENTHÈSES PARENTHÈSES PARENTHÈSES PARENTHÈSES

p. 32 et 33

À LA LETTRE p. 32

1 Les codes amoureux en poésie

CORRIGÉ :

- a** Une femme amoureuse déclare à un homme qu'elle ne peut pas vivre sans lui.
b Monsieur, vous me cassez les pieds !
c Rendez-moi mes pensées,
 Vous me les avez prises !
 Demain... ma liberté
 Pour des terres promises !
 Ce ne sera pour moi
 Que désirs et émois !
 Vous avez abusé,
 Voudrez-vous m'oublier ?
 → « Rendez-vous demain pour ce que vous voudrez. »

2 Proverbes

CORRIGÉ :

- a** 1 e - 2 a - 3 g - 4 f - 5 c - 6 d - 7 b
b 1. ... qui aime bien châtie bien. 2. ... malheureux au jeu, heureux en amour. 3. ... l'amour est aveugle. 4. ... vivre d'amour et d'eau fraîche. 5. ... qui m'aime me suive ! 6. ... loin des yeux, loin du cœur. 7. ... l'amour n'a pas d'âge.
c Réponse libre
d 1. a. elle lui aurait posé un lapin ! 2. e. tu veux que je tienne la chandelle toute la soirée ? 3. d. tu lui as tapé dans l'œil. 4. f. ça lui a/avait brisé le cœur. 5. a. ils filaient le parfait amour. 6. b. cherche âme sœur. 7. h. On a eu un coup de foudre. 8. g. Il a un cœur d'artichaut.



p. 33

CORRIGÉ 1 :

- a** 1. L'évocation de l'enfance ou de l'adolescence. 2. L'école. 3. La récréation ou la sortie de l'école.
b 1. Texte C. 2. Texte A. 3. Texte B.
c 1. Texte B. La présentation que fait Jean-Paul Sartre des principes de son grand-père et de leur application est clairement ironique. On sent, sous un ton faussement neutre, un jugement et un certain amusement, vis-à-vis de son groupe social mais aussi vis-à-vis de lui-même (voir aussi réponse 3). 2. Texte A. Nostalgie d'une part pour l'enfance envolée, d'autre part pour la période de fascination pour le grand Meaulnes qui suivit. 3. Texte C. C'est un enfant qui s'exprime. Le narrateur ne se retourne pas sur son passé, comme dans les deux textes précédents, mais raconte avec enthousiasme les événements de sa vie d'enfant.

CORRIGÉ 2 :

L'image de la bougie soufflée et de la lampe éteinte. Cette image symbolise d'une part la fin de l'enfance rassurante, d'autre part l'entrée dans un monde plus obscure, plus inquiétant, incarné par Augustin Meaulnes.

CORRIGÉ 3 :

1. Sartre adulte voit en Jean-Paul l'isolement satisfait d'un enfant convaincu par les adultes qui l'éduquent de sa supériorité sociale (« ce traitement de faveur me semblait légitime ; ce qu'en pensaient les fils du peuple, mes égaux, je l'ignore », « je trouvais distingué de m'ennuyer auprès de M. Barrault »).

2. Sartre ironise sur les signes de distinction des classes sociales restaurées par les fils de la République, en contradiction avec leurs principes d'égalité du citoyen (« je fus à l'école communale : les principes démocratiques de mon grand-père l'exigeaient », « il voulait qu'on me tînt à l'écart du vulgaire », « Il me recommanda... à l'instituteur », « ... il vint boire du vin de muscat dans notre villa et se déclara flatté de la confiance... », « il me faisait asseoir à un pupitre spécial... et... me gardait à ses côtés... », « Ce traitement de faveur... légitime »).

CORRIGÉ 4 :

Le narrateur de Goscigny est un enfant, d'où un style simple, spontané et familier, qui produit un effet comique sur le lecteur.

CORRIGÉ 5 :

Production libre

**TECHNIQUES
POUR...****faire un exposé oral à partir de documents écrits** p. 34 et 35**PRÉPARATION ②****Synthèse des grandes idées :**

Document 1 : Les Français restent attachés à la liberté et à l'égalité et donnent toujours la priorité à la famille quand on les interroge sur leurs valeurs. Ils y ajoutent une préoccupation nouvelle d'épanouissement individuel à concilier avec leurs valeurs sociales humanistes et un renouveau de sentiment national exempt de xénophobie et de chauvinisme.

Document 2 : Selon le sociologue François de Singly, l'individualisme des Français n'est pas synonyme d'égoïsme ou de compétition mais plutôt d'épanouissement et de réalisation de soi. Il est légitime à condition qu'il soit irrigué ou « cimenté » par l'adhésion au projet social collectif. Cette orientation marque l'aboutissement d'une préoccupation progressiste séculaire.

Document 3 : D'après le tableau (qui classe les six valeurs phare des Français sur les vingt dernières années), famille et travail restent des valeurs privilégiées, suivies par les relations sociales et les loisirs ; après avoir été en progression, ces valeurs se stabilisent sur la dernière décennie, à l'exception des loisirs, qui sont en régression. On constate que le domaine politique, stable en dernière position sur dix ans, double son pourcentage pour prendre la place de la religion, pourtant en légère progression.

Critères d'évaluation

- Peut dégager le thème de réflexion et introduire l'exposé.
- Peut analyser les textes sources, extraire et utiliser des informations importantes.
- Peut élaborer une réflexion en relation avec le thème retenu, intégrant arguments et informations personnels et tirés du dossier.
- Peut faire une présentation claire et organisée avec aisance, spontanéité et pertinence pour parvenir à une conclusion appropriée.
- Lexique : possède un vaste répertoire lexical et ne commet pas d'erreurs significatives.
- Morphosyntaxe : maintient un haut degré de correction grammaticale.
- Maîtrise du système phonologique : a acquis une intonation et une prononciation claires et naturelles. Peut varier l'intonation et placer l'accent phrastique pour exprimer de fines nuances de sens.

COMPRÉHENSION DE L'ORAL

Exercice 1

CORRIGÉ :

1. c

2.

Invité	Fonction
Christina Gierse	Rédactrice en chef de <i>FocusCarriere.fr</i> (magazine en ligne sur Internet)
Philippe Lagrace	Directeur marketing d'Auralog, qui produit la méthode en ligne d'apprentissage des langues « Tell Me More »

3. L'apprentissage en ligne sur Internet :

- permet de suivre des cours sans se déplacer ;
- touche un public moins accessible (femmes au foyer avec des enfants, personnes handicapées) ;
- coûte moins cher.

4.

Prix	Type de formation
De 0 à 10 euros par mois	Méthodes principalement fondées sur l'écrit (envoi de mails, traductions à réaliser, QCM*, forums de discussion)
Environ 100 euros par mois	Mise en relation avec un professeur

* Questionnaires à choix multiples

5. La présence d'un professeur :

- joue un rôle très important dans la motivation de l'apprenant ;
- permet de garder le contact humain.

6. c

7. c, d, e

8. Il s'agit d'une formation individualisée avec un test de niveau au départ puis un programme de travail défini en fonction des objectifs et des attentes de l'apprenant.

9. a

10. Les formations gratuites utilisent beaucoup les QCM, ce qui est ludique mais ne permet pas un réel apprentissage de la langue. Cela doit simplement être un complément.

Exercice 2

CORRIGÉ :

→ **DOCUMENT 1**

1. b - 2. b - 3. c - 4. b

→ **DOCUMENT 2**

1. b - 2. a - 3. c

PRODUCTION ORALE

Proposition de trame :

Le développement des télécommunications : une chance ou un danger pour notre société ?

Introduction : Aujourd'hui, nous sommes entrés dans l'ère du tout numérique : de plus en plus de monde possède un téléphone portable ou est connecté à Internet, des millions de messages électroniques circulent tous les jours.

Problématique : Le développement des télécommunications est-il un danger ou une chance pour notre société ? Communiquons-nous mieux ou moins bien aujourd'hui ?

Annonce du plan :

1. Un accès facilité à l'Autre et aux informations
2. Création d'une société de plus en plus contrôlée

1. Un accès facilité à l'Autre et aux informations

- On peut aujourd'hui communiquer avec un grand nombre de personnes où que l'on soit dans le monde. On compte aujourd'hui dans le monde 2 milliards d'ordinateurs (➡ Manuel p. 16 : chiffres du texte). Cela facilite par exemple la communication avec des amis ou des membres de la famille éloignés.
- Dans le milieu des affaires : contact facilité par les nouvelles technologies (courriels, réunions téléphoniques, visioconférences). Plus besoin de se déplacer. Moins de frais et de pollution.
- Accès facile à l'information grâce à Internet : utile pour le quotidien mais aussi lorsque l'on fait des études ou un travail de recherche (par exemple, numérisation de livres ou de revues accessibles depuis n'importe quel ordinateur).

2. Création d'une société de plus en plus contrôlée

Les nouvelles technologies créent aussi des outils qui permettent de surveiller les individus :

- Exemple de Skype (➡ Manuel p. 17) : la police peut contrôler les communications passées par voie électronique.
- Fichage électronique : beaucoup d'outils électroniques permettent de savoir où se trouvent les individus, par exemple avec le système de cartes de transport magnétiques (type Passe Navigo à Paris), le passeport biométrique, etc.
- Installation de plus en plus de caméras de surveillance dans les villes.
- Surveillance des individus sur Internet : il est facile de savoir quels sites Internet visite un individu.
- Risques de dérives : les données recueillies peuvent être utilisées à mauvais escient, par exemple à des fins commerciales.
- La communication n'est pas forcément meilleure avec des moyens de communication plus sophistiqués. Risque d'isolement lorsque l'on peut tout faire chez soi sans se déplacer (achats en ligne, etc.).
- Plus de communication n'implique pas une meilleure communication. Il faut d'abord apprendre à connaître l'Autre, sa différence, sa culture.

Conclusion : Le développement des nouvelles technologies est une chance car il permet aux individus de se rapprocher les uns des autres, de mieux s'informer, mais c'est aussi un danger car il existe un risque de créer des sociétés hyper-contrôlées. Si de nouvelles technologies permettent plus de communication, il faut aussi s'assurer de la qualité de cette communication : permet-elle de mieux connaître l'Autre ?

Socialement vôtre

p. 38 à 49

Thématiques et contenus socioculturels	Objectifs communicatifs et savoir-faire
La condition ouvrière Les luttes sociales L'évolution du travail L'ascension sociale	- Analyser le témoignage vécu d'une militante philosophe - Décoder les allusions et les implicites d'un texte - Mettre à jour le déroulement d'une argumentation sur un thème social - Élaborer un argumentaire à partir de comptes rendus d'expérience - Débattre de questions économiques et sociales

C'était hier

p. 40 et 41

1 et 2 ▣ OBJECTIF : Comprendre la lecture orale d'un témoignage écrit

1 Une réécoute sera utile pour répondre à d).

CORRIGÉ 1 :

a) Réponse possible : *Première journée à l'usine.*

b) L'événement date de 1934. La biographie précise : « de 1934 à 1935, travaille en usine. »

c) 1. Travail le matin, pause déjeuner, travail l'après-midi. 2. À l'usine, elle côtoie les ouvriers qui travaillent sur leur machine et le contre-maître qui surveille la production ; au restaurant, elle côtoie encore les ouvriers qui déjeunent tous dans les restaurants environnants.

d) Elle est d'abord **apaisée** car elle vient de trouver ce travail, après une journée de refus : « cette usine... m'avait paru accueillante, la veille... Comment se défendre au premier instant d'un sentiment de reconnaissance ? ». Ensuite, elle est **désemparée** car elle ne sait pas si elle a le bon rythme de travail ou si elle commet des erreurs et qu'elle ne peut le demander à personne : « Qui sait si c'est la première ? », « Combien est-ce que j'en ai fait ces dix dernières minutes ? », « Cela ne doit pas être assez », « Si seulement je savais combien il faut en faire... », « Je regarde autour de moi », « Personne ne lève la tête. Jamais. Personne ne sourit. Personne ne dit un mot. Comme on est seul. », « Comment est-ce que je vais pouvoir tenir ? ». Elle est **combative** dans sa recherche de la vitesse de production car il faut garder le travail : « Il faut forcer... Plus vite, encore plus vite... Il faut faire attention... Je force encore... Forcer encore... Aller vite... Plus vite... Plus vite ! ». Enfin, elle est **révoltée** en fin de journée d'avoir pour seul objectif la course aux cadences et de devoir s'y soumettre si elle veut conserver son emploi : « le cœur submergé de dégoût, de rage muette et... d'un sentiment d'impuissance et de soumission ».

POINT INFO

Intellectuelle engagée, **Simone Weil** (1909-1943), issue d'une famille juive agnostique, se rapprocha du christianisme dès 1938. Son engagement par l'écriture fut intimement lié à son action militante de 1938 à 1943 : sa pensée philosophique s'élabora au contact du réel, notamment de son expérience de la condition ouvrière ; elle y ajouta l'expérience d'une autre réalité : sa spiritualité chrétienne.

Bibliographie partielle :

- de 1937 à 1943, contribution à des revues économiques, politiques, littéraires et scientifiques
- 1935 : *La Condition ouvrière* (inclus : *Journal d'usine*)
- 1940-42 : *La Pesanteur et la Grâce ; Cahiers I et II*
- 1943 : *L'Enracinement*
- 1943 : *Écrits de Londres*

2 Faire une réécoute respectivement pour **a), b), c)** ; si besoin, repasser de courtes séquences. Faire lire les questions avant chaque réécoute. Après écoute, laisser un temps individuel de réponse puis mettre les apprenants par deux pour comparaison de leurs réponses, avant la mise en commun en grand groupe.

CORRIGÉ 2 :

a) 1. Faux : « C'est ma première journée dans cette usine ». 2. Vrai : « ...elle m'avait paru accueillante, la veille ». 3. Faux : On apprend seulement qu'elle déplace des « pièces ». 4. Vrai : « La sonnerie de midi. Enfin ! ». 5. Vrai : « Pointer une minute en retard, c'est travailler une heure sans salaire ». 6. Vrai : « ...il en faut huit cents ».

b) 1. « Arpenter les rues ». 2. « Pourvu que je tienne à cette cadence au moins ». 3. « Je me sens défaillir de fatigue ».

c) **Sentiments** : 1. La reconnaissance : on l'a enfin embauchée. 2. La rêverie : la monotonie du travail. 3. L'urgence : l'obligation de tenir la cadence (cf. p. 29, relevés **1 d**) « combative ». 4. La solitude : l'interdiction de parler entre ouvriers, même pour demander une information. 5. Le soulagement : la sonnerie de midi, signal de la pause déjeuner, « Enfin ! », et le fait qu'il lui reste un peu d'argent pour manger. 6. La détente : « quelques minutes pour flâner [...] mais sans s'écarter trop ». 7. L'angoisse : le risque de perdre son travail et, éventuellement, de perdre une heure de salaire. 8. L'épuisement : l'effort pour accélérer la cadence. 9. La rage : la dureté du contremaître et la condition d'ouvrière. 10. L'impuissance : demain sera comme aujourd'hui.

Style de l'écrivain : des phrases courtes, hachées, qui évoquent l'urgence, la cadence qu'il faut suivre et l'épuisement qui en résulte. Évocation renforcée par le bruit de la machine en fond sonore ainsi que par le ton haletant et découragé de la lectrice.

3 ➔ **OBJECTIF : Débattre de l'évolution de la condition ouvrière**

Réponses libres

4 ➔ **OBJECTIF : Rédiger un texte de réflexion sur l'engagement des intellectuels**

Production libre

■ **POUR ALLER PLUS LOIN** : Faire faire des recherches sur des intellectuels engagés, français ou non. En France : Voltaire, Émile Zola, Jean-Paul Sartre, Michel Foucault...

POINT INFO

Le travail vécu et décrit par Simone Weil se situe dans le contexte de **l'industrialisation** et de **la rationalisation du travail en France dans les années 1919-1939**. Le processus de production est décomposé en une suite de tâches simples ; chaque ouvrier spécialisé (OS) effectue une seule tâche sur des pièces qui défilent devant lui : c'est le travail à la chaîne, payé à l'heure et au mérite en fonction des cadences constatées. Conçu par Taylor en 1880, perfectionné par Ford dès 1908, ce mode d'organisation va assurer standardisation des pièces, hausse de la productivité et de la production en grande série à coût réduit, profit des entreprises réinvesti, hausse des salaires et donc hausse de la consommation de masse ; il génère aussi démotivation, déqualification, usure prématurée du travailleur. Développé aux États-Unis dès les années 1910, il sera mis à mal par la Grande Dépression de 1929 à 1938 mais s'y épanouira ensuite durablement. La France, déjà en déclin, subira cette grande crise puis la Seconde Guerre mondiale ; pour elle et ses voisins européens, c'est après la guerre et jusqu'aux années 1970 que ce mode de production sera synonyme de croissance forte (les Trente Glorieuses). Ce modèle pâtit désormais de la concurrence du modèle asiatique élaboré par Toyota : production diversifiée grâce à la flexibilité des installations et à la polyvalence des travailleurs, donc grande réactivité face au marché et réduction des coûts de production par fonctionnement à flux tendu.

5 et 6 ➔ **OBJECTIF : Prendre connaissance de témoignages recueillis sur le Front populaire**

Faire identifier la source des documents.

Pour **5** et **6**, faire justifier par relevé d'indices dans chaque texte.

CORRIGÉ 5 :

1. Il s'agit du gouvernement de Front populaire en 1936.

2. La joie : « On s'est bien amusées », « C'était aussi et surtout la grande joie pour tout le monde. », « Qu'est-ce qu'on a pu rire... », « la liesse s'est emparée de la rue », « partout c'était la fête, la joie... », « nous avons vécu une vraie fête populaire », « j'étais bien content... ».

CORRIGÉ 6 :

a) 1. Mme Gaillard qui avait 15 ans et Raymond Bressy qui faisait son service militaire. 2. Mme B. et Raymond Bressy appartenaient à la classe ouvrière : Mme B. était couturière dans un atelier, elle fit la grève et vécut les premiers congés payés. R. Bressy était employé comme agent de base des chemins de fer. Mme Gaillard : on ne sait pas. 3. **Désir de progrès social** : R. Bressy (« j'étais bien content des suites du Front populaire car cela correspondait à mes idées », « je me suis rendu compte qu'il y avait quelque chose de changé dans ma vie », « Là j'ai trouvé que le Front populaire avait véritablement fait avancer les choses ») **Indifférence à la politique** : Mme B.

(« à 20 ans les questions politiques... ça nous passait au-dessus de la tête ») **Peur du désordre** : Mme Gaillard (« Parmi mes mauvais souvenirs, je déplore les trop fréquentes bagarres qu'on voyait dans la rue, tous les attroupements, les manifestations... Si le Front... je me demande... La tension aurait été encore plus importante. »)

b) 1. Ça ne nous intéressait pas. 2. Aucun espace entre les voyageurs trop nombreux : ils étaient serrés les uns contre les autres. 3. Nous nous retrouvions coincés entre des groupes de manifestants opposés ; « être pris entre deux feux » = être pris entre deux dangers. 4. Très grande joie collective. 5. J'ai été embauché par la Compagnie des chemins de fer. 6. La Compagnie m'a envoyé travailler à Étampes.

c) Les congés payés – la Sécurité sociale = les assurances sociales – l'augmentation des salaires. La résorption du chômage (évoquée par Mme Gaillard) n'a pas réussi, provoquant, entre autres, la chute du gouvernement de Front populaire ; le plein emploi ne sera assuré qu'après la guerre, pendant les Trente Glorieuses.

➔ Index culturel p. 175 : « Front populaire »

POINT INFO

Le gouvernement de Front populaire dirigea la France de mai 1936 à juin 1937. Nommé dans un contexte de crise nationale grave avec grèves générales dures et occupation des entreprises (appelées « grèves de joie » par Simone Weil pour leur dimension souvent festive), il fut à l'initiative des Accords de Matignon signés en juin 1936 entre syndicats et patronat. Ses acquis : assurances sociales, droit syndical, hausse moyenne des salaires de 12 % au plan national, deux semaines de congés payés, durée hebdomadaire de travail ramenée de 48 à 40 heures, conventions collectives d'entreprises, transports à prix réduits de 40 % pour les départs en vacances ; démocratisation de la culture : tarifs réduits pour les musées, création du Musée d'Art moderne, du Musée national des Arts et Traditions populaires, du Palais de la Découverte, du Musée de l'Homme ; création du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Ce gouvernement, mené par Léon Blum, échoua pourtant dans la relance de l'économie et démissionna le 21 juin 1937. Il reste un des monuments de la mémoire et de l'histoire de la gauche française.

7 ➔ OBJECTIF : Collecte d'informations en vue d'un exposé oral

Donner la consigne de recherche par groupe une semaine auparavant.

➔ Techniques pour faire un exposé oral p. 34-35

POINT INFO

François Mitterrand (1916-1996) fut le 4^e Président de la V^e République française, fondée en 1958 par le général de Gaulle. Il a été élu le 10 mai 1981, vainqueur socialiste au second tour des élections, avec 51,76 % des voix contre 48,24 % pour Valéry Giscard d'Estaing, Président sortant UDF (parti politique issu du Gaullisme).

Il a été réélu en 1988. Jacques Chirac fut deux fois Premier ministre de François Mitterrand, en application du principe constitutionnel de cohabitation*.

* La cohabitation est un principe constitutionnel qui veut que, lorsqu'au lendemain d'élections législatives l'Assemblée nationale n'est plus de la même famille politique que le pouvoir exécutif, le président de la République nomme un Premier ministre appartenant à la tendance de la majorité parlementaire.

Circonstances entourant l'élection présidentielle de François Mitterrand :

– En 1974, sous le mandat de Giscard, la majorité passa de 21 à 18 ans, ce qui favorisa sans doute l'élection de Mitterrand (de nombreux jeunes votèrent pour lui).

– Campagne électorale perturbée par la tentative de candidature de l'humoriste Coluche.

– Report des voix de l'Union de la gauche (la gauche du « Programme commun ») sur Mitterrand au deuxième tour.

➔ Index culturel p.175 : « Union de la gauche »

– Médiatisation assez nouvelle de la politique (initiée sous Giscard) : débat télévisé Giscard/Mitterrand, apparition progressive du gagnant sur grand écran...

– Première victoire de la gauche dans la V^e République (la droite a toujours été au pouvoir depuis 1958) ; les adieux de Giscard à la télévision.

– Grande fête populaire à la Bastille le soir de l'élection.

– Cérémonie d'investiture : la rose déposée sur la tombe de Jean Jaurès au Panthéon.

– Création d'un premier gouvernement constitué des différentes tendances de la gauche, dont les communistes (jusqu'en 1984).

8 et 9 ➔ OBJECTIF : Comprendre un article fortement connoté

CORRIGÉ 8 :

1. Phénomène évoqué : dans les années 1980, le triomphe de la société de consommation et de l'individualisme, la valorisation de la réussite matérielle.

Les « nouveaux héros » sont les chefs d'entreprise – « saints patrons » – et ceux qui gagnent de l'argent : l'exemple de Bernard Tapie évoqué par l'auteur est le stéréotype de ce type de réussite. C'est dans cette perspective que les jeunes délaissent les études universitaires théoriques, « tout ce qui a fait la grandeur de la France », pour s'orienter vers des études « pratiques » de commerce. Conjointement, la création d'entreprise, même modeste, est valorisée, jusque dans le domaine artistique, où « le moindre groupe rock est une PMI » et où l'on se tourne vers l'entreprise « sponsor ». Engagé dans la consommation, on est sensible à la publicité et à la mode. Ce changement s'accompagne d'un changement de vocabulaire (« postmoderne », « géniale », « créateurs », « créatifs »). Cet état d'esprit marque la rupture avec un certain idéalisme des années 1970.

- PMI : Petite et moyenne industrie. PME = Petite et moyenne entreprise. Les entreprises sont classifiées en PME/PMI lorsque l'effectif des salariés est inférieur à 500. Sur 2,5 millions d'entreprises, 99 % sont des PME/PMI et emploient deux-tiers de l'ensemble des salariés.
- La « galère », au sens figuré et familier, qualifie une situation de vie difficile. Au sens propre, une galère était, jusqu'au XVIII^e siècle, un long bateau de guerre à deux mâts, marchant ordinairement à rames. Les galériens étaient des individus condamnés à ramer sur les galères du roi.
- Patron : chef d'entreprise ; saint patron : le saint protecteur d'une église ou d'une corporation.

2. Il s'agit des « quadras » ou quadragénaires, figés jusqu'alors dans leur rigidité terminologique et idéologique (souvent intolérante) de lutte des classes : de droite, ils taxaient tous les gens de gauche de « gauchos » (abréviation familière de « gauchistes ») ; à gauche, ils traitaient tous les gens de droite de « fachos » (abréviation familière de « fascistes »). Ces adversaires s'accordent désormais pour gagner de l'argent : on n'accuse plus les « patrons » de tous les maux, on souhaite devenir patron ; l'ambition n'est plus de l'arrivisme mais une valeur ; l'art est une marchandise ; on doit être « gagnant » au sens propre et au sens figuré, on va risquer des « coups de fric » (gagner beaucoup d'argent en très peu de temps) et « chercher des sponsors ». Leurs enfants empruntent la même voie.

Les secteurs de la mode, du stylisme et de la publicité sont en plein essor et en accord avec ces changements de société.

- Nouilles : pâtes alimentaires.

CORRIGÉ 9 :

1. Le paradoxe tient au fait qu'on attendait du pouvoir socialiste une société plus juste et plus égalitaire, ainsi que des solutions au problème du chômage ; des mesures sociales ont effectivement été prises en faveur des classes populaires sans pour autant que le fonctionnement de la société de consommation soit remis en cause, comme si la gauche avait opéré le passage du militantisme idéologique au pragmatisme matérialiste. Il n'y a plus de « gauchos » contre « fachos » mais une « gauche caviar » qui fustige en paroles la consommation qu'elle pratique dans les faits ; les catégories sociales modestes ou idéalistes ne s'y reconnaissent plus.

- Gauche caviar : néologisme politique péjoratif des années 1980, souvent utilisé par les détracteurs de François Mitterrand. Il désigne un courant de la gauche, notamment au sein du PS, qui comptait des personnalités se réclamant de la gauche mais très éloignées, dans leurs modes de vie et leur mentalité (goût des mondanités et des situations privilégiées), des milieux populaires.

2. Il s'agit de la génération née pendant ou à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ils avaient 20 ans en 1968 et certains ont peut-être participé aux événements de mai. ➔ Dossier 2 p. 31 : activités 6 et 7, les « soixante-huitards »

POINT INFO

Les années Mitterrand. À l'issue des deux septennats, de 1981 à 1995, le bilan économique est négatif : le facteur principal est un alourdissement des charges des entreprises dû à un second choc pétrolier mais aussi au poids financier des réformes sociales qui leur échoit. L'augmentation des coûts de production affaiblit leur compétitivité, entraîne la montée du chômage de 6 à 9,6 % et une baisse de la croissance dont on attendait qu'elle finance la poussée des déficits publics. Des « affaires » très médiatisées viendront en outre décevoir l'espoir d'une gauche juste et intègre. À l'actif cependant de ce gouvernement de gauche :

- des réformes sociales durables : impôt sur les grandes fortunes (ISF), revenu minimum d'insertion (RMI), réévaluation du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) (+ 10 %), des allocations familiales/logement (+ 25 %) et de l'allocation aux adultes handicapés (+ 20 %), 5^e semaine de congés payés, retraite à 60 ans, durée hebdomadaire de travail ramenée de 40 à 39 heures ;
- des engagements idéologico-politiques : abolition de la peine de mort (premier acte symbolique du mandat de Mitterrand), dépenalisation de l'homosexualité, libéralisation des ondes (radios libres), accords européens de Maastricht et de Schengen ;



– une politique de démocratisation culturelle (Fête de la Musique, Fête du cinéma) et des grands travaux (Opéra Bastille, Grand Louvre avec la Pyramide, Grande Arche de la Défense, Bercy).

Des mesures discutées : position sécuritaire assouplie (régularisation des sans-papiers, suppression de la Cour de sécurité de l'État, abrogation de la loi anti-casseurs), nationalisation de banques et de grandes entreprises (en partie reprivatisées en cours de mandat).

RÉCAPITULATIF La société française fonctionne encore sur un certain nombre d'acquis sociaux fondamentaux, victoires convergentes de la lutte ouvrière et de la gauche politique. Leur revendication a émergé des crises dues aux modes de production industrielle et aux pratiques financières capitalistes du début du XX^e siècle, pour aboutir en 1936, via la grève générale, à l'arrivée au pouvoir du Front populaire et à une première série de mesures. Les deux chocs pétroliers mettront fin à la période de croissance économique des Trente Glorieuses de l'après-guerre. L'installation d'une nouvelle crise économique portera au pouvoir en 1981 le parti socialiste, avec une nouvelle série de mesures. Le Front populaire et les gouvernements Mitterrand n'apporteront pas de réponse à la crise. Leur héritage (auquel s'ajoute celui de mai 1968), même entamé, reste le fondement du dispositif social en France : durée hebdomadaire du travail, âge de la retraite, Sécurité sociale, congés payés, RMI, ISF, droit syndical, conventions collectives, outils de démocratisation culturelle (grands musées et fêtes), outils de recherche (CNRS).

Réalités d'aujourd'hui p. 42 et 43

1, 2 et 3 ➔ OBJECTIF : Comprendre un texte et ses procédés rhétoriques

CORRIGÉ 1 :

1. Le constat d'une transformation structurelle du fonctionnement économique et social, qui, avec la permanence de la crise et du chômage, décline, voire exclut, une partie de la population, surtout les classes populaires ; le fait que ces dernières ont intériorisé ce constat et le verbalisent.
2. Quand le système nivelle fonctionnellement vers le bas, on peut parler de « descenseur social ». Expression fabriquée par opposition à l'expression « ascenseur social ».

CORRIGÉ 2 :

a) Ce qui fait la force du témoignage, c'est son style direct, brut, spontané.

b) 1. « La spirale vicieuse ».

• Spirale (fig.) : croissance rapide et irrépessible d'un phénomène. • Vicieux : pervers, mauvais.

2. L'objection serait de dire que le phénomène de la spirale vicieuse fait partie des risques inhérents au travail et qu'il relève des injustices habituelles de notre société (l. 11-24 : « Elle n'est pas un risque qu'encourt tout salarié », « pas simplement notions de difficulté, de dureté du monde, d'inégalité et d'injustice..., difficile de progresser..., ne se limitent pas à incriminer les embûches, les obstructions à l'égalité des chances ») ou qu'il est conjoncturel et donc temporaire (l. 9-11 : « la spirale vicieuse n'est pas une conjoncture négative », l. 38-44 : « Dire que l'ascenseur social est en panne, ce n'est pas se tromper dans le degré de gravité, mais dans la nature de ce qui est en train de se jouer... Au contraire, il fonctionne très bien. Trop bien. Mais il descend. »).

3. Procédé stylistique : au service de leur démonstration, les auteurs utilisent :

A. la reprise des mots (noms/anaphoriques) qui expriment les concepts-clés (voir plus bas).

4. Autres procédés stylistiques :

B. fréquence des structures de *mise en relief* et de *formes présentatives*

C. fréquence de la **forme négative** pour arriver à l'affirmative

D. fréquence des structures d'opposition

Relevé de A, B, C, D :

– *Dire que* l'ascenseur est en panne, **ce n'est pas**...

– *L'inversion de sens*, **ce n'est pas** du tout une panne...

– *La spirale vicieuse*... **n'est pas**... Elle **n'est pas**..., **ni**... Elle est devenue... Cette spirale...

– *Les discours des milieux populaires* **ne s'organisent pas**... Ils **ne se contentent pas**..., ils **ne se limitent pas**... mais leur sens s'est modifié...

Ce que décrivent les discours... L'ascenseur qui est au cœur des discours... On déplore... mais on reste... On **ne** déplore **pas** son... mais son...

– en panne (× 3) / la panne (× 2) / une panne / pas de panne

- l'ascenseur (× 3) / un ascenseur (× 2) / il...
- un renversement / se renverser
- l'inversion de sens (× 2) / cette inversion / une inversion / inverse
- sens (× 6) associé à inversion (× 3), signification / valeur (× 3)
- le pacte républicain (× 2), pacte...
- La « spirale vicieuse » = cette mécanique qui entraîne vers le bas = c'est un renversement = l'inversion de sens = descenseur social = cette force d'attraction vers le bas
- 11 négations : L'ascenseur... n'est **pas** en panne / **pas de** panne / La panne **ne** suscite **pas**...
- L'ascenseur n'est pas en panne... **Au contraire**... **Mais**...
- **Aucun**... thème n'est absent mais leur sens s'est modifié...
- Dire que..., ce n'est pas se tromper dans... **mais** dans...
- La panne compromet la fiabilité... **mais** ne suscite pas de doute...
- On déplore la panne **mais** on reste dans le même cadre...
- On ne déplore pas son dysfonctionnement **mais** son fonctionnement...

On notera également :

- le vocabulaire du changement : s'est modifié – renversement – inversion – descend – en train de – est devenue ;
- une question rhétorique : « Pourquoi ? Parce que... » ;
- une amplification : « propulse les individus vers le bas, les disqualifie, les met hors jeu ».

5. Le raisonnement débouche sur le constat de rupture du pacte républicain (« ce qui se renverse, c'est le pacte républicain », l. 29-30, « va à l'encontre du pacte républicain », l. 58). Le descenseur social générera « une double crise : crise de la relation à l'État et une crise du sujet français », l. 59-60. (sujet français = individu citoyen)

Faire identifier la source des explications théorisées par les auteurs : ce sont les « discours des milieux populaires », dont un témoignage direct ouvre l'extrait. Faire retrouver où cela est précisé dans le texte : 1^{er} §, tout le 3^e §, 5^e et 6^e §.

c) Plan de l'argumentation :

- 1) Ouverture sur un témoignage direct, illustration du propos qui va suivre.
- 2) 1^{re} analyse du phénomène : ce qu'il n'est pas, ce qu'il est : § 1, 2 et 3.
- 3) 1^{re} conclusion/définition : § 4.
- 4) Reprise de l'analyse : réfutation de fausses explications et confirmation de sa vraie nature : § 5, 6, 7, 8.
- 5) Conséquences : fin § 8.

3 Faire préparer les réponses en sous-groupes, avant mise en commun en grand groupe.

CORRIGÉ 3 :

a) 1. La génération de l'après-guerre s'est élevée au-dessus de la condition de la génération précédente ; cette ascension sociale ne fonctionne plus ; la génération suivante se débat dans une trajectoire structurelle inversée, qui entraîne vers le bas. **2.** Le pacte républicain, via le fonctionnement des Institutions de l'État, garantit à chaque citoyen électeur une égalité des chances, par l'accès à l'éducation, au travail et à la protection sociale en général. Ce pacte est rompu puisque le fonctionnement structurel secrète un nivellement vers le bas, jusqu'à l'exclusion. **3.** L'ascenseur social en panne pourrait re-fonctionner sans changer sa nature, qui est l'élévation sociale des générations ; le descenseur social est un nouvel et unique ascenseur, à fonction exclusive : la descente.

b) 1. Ils ont souffert. **2.** Ils n'imputent pas la responsabilité de ce qu'ils subissent aux seules difficultés conjoncturelles dont ils peuvent être victimes. **3.** Le chômage et la précarité augmentant, les dispositifs de protection sociale (maladie, chômage, allocations diverses, retraite...) sont repensés à la baisse et sur des modes moins solidaires, ce qui atteint les plus faibles ; la nécessité de résorption des déficits publics conduit à réorganiser les services publics, notamment le dispositif éducatif de prévention de l'échec scolaire, ce qui atteint encore d'abord les plus faibles, l'école restant le facteur déterminant d'une bonne intégration sociale.



POINT INFO

La mobilité sociale désigne les changements de statut social des individus ou groupes sociaux au cours du temps. Les années 1970 ont marqué l'aboutissement d'un mouvement ascendant durant lequel la condition des baby-boomers s'élève sensiblement au-dessus de celle de leurs parents. À partir des années 1980, la crise inverse ce mouvement en trajectoire descendante pour toutes les catégories du milieu et du bas de l'échelle sociale et réduit l'écart qui les séparait.

4 ➔ OBJECTIF : Faire un résumé écrit

Cette activité est l'objectif de « Techniques pour faire un résumé de texte » p. 48-49 (voir la proposition de résumé p. 40 de ce guide). L'enseignant peut donc intégrer ici les indications qui y sont fournies en y consacrant le temps nécessaire, ou bien attendre la phase « Techniques pour... » afin de ne pas casser le rythme et la cohérence des activités de « Réalités d'aujourd'hui ».

5 ➔ OBJECTIF : Mettre deux textes en parallèle

CORRIGÉ :

On constate la rupture du pacte républicain décrit dans le texte : l'article 1^{er} de la Constitution n'est plus respecté. La République indivisible, démocratique et sociale est fracturée par la précarisation et l'exclusion ; le nivellement par le bas renforce l'inégalité hommes-femmes (la précarité touche d'abord les femmes) et réduit l'accès aux responsabilités politiques et sociales, a fortiori pour les femmes. On pourrait dire que la situation sociale est « anticonstitutionnelle ».

Faire retrouver le paragraphe où les auteurs en affirment la nature et la gravité : § 4, à l'articulation des deux grandes phases argumentaires (« Ce qui se joue est considérable : c'est un renversement de la spécificité anthropologique de la société française. Rien de moins. Pourquoi ? Parce que ce qui se renverse, c'est le pacte républicain... »).

6 ➔ OBJECTIF : Identifier des facteurs sociaux et échanger à leur sujet

Faire dégager la compréhension globale (*Où ? Qui ? À quel sujet ?*) : dans le magazine *Le Point*, un journaliste interviewe le footballeur Zinedine Zidane au sujet de son action conjointe avec le Cress, en faveur des jeunes défavorisés.

CORRIGÉ :

a) L'indice sur son origine réside dans le choix de Zidane d'aller dans des cités populaires rencontrer des jeunes dans lesquels il dit se reconnaître : « Je commencerai... dans le quartier des 3 Cités. Ce qui m'intéresse c'est d'aller sur le terrain et d'échanger avec ces gamins dans lesquels je me reconnais. »

Éléments permettant de se représenter ses débuts professionnels : « je n'avais pas un talent naturel au départ. J'avais des lacunes. J'avais beaucoup à apprendre. »

- Lacunes : manques, ignorances ou insuffisances.

b) Selon Zidane, la socialisation de l'enfant passe par l'écoute des professionnels, l'apprentissage, la ténacité, le respect des règles, et par le fait d'avoir une passion. Facteurs en jeu dans la socialisation : la socialisation correspond à la construction identitaire des jeunes, commencée dans l'enfance (famille et école, qui, dans certains milieux défavorisés, y contribuent difficilement pour cause d'acculturation), explorée à l'adolescence avec les « pairs »/copains, parfois dans le rejet des normes d'une société où ils sont eux-mêmes rejetés car mis en échec ; les pratiques associatives sportives, culturelles, de loisirs, politiques ou autres sont un constructeur du lien social indispensable à cette construction identitaire.

• Acculturation : adaptation d'un individu à une culture étrangère avec laquelle il est en contact ; processus par lequel un groupe humain assimile tout ou partie des valeurs culturelles d'un autre groupe humain (ce processus est en relation avec celui de la déculturation : dégradation ou perte de l'identité culturelle d'origine).

7 ➔ OBJECTIF : Produire un formulaire/questionnaire

Le questionnaire est destiné à mieux connaître le/la sportif(ive) et à l'inciter, par des questions puis la discussion qui s'ensuivra, à s'engager dans l'association.

■ SUGGESTIONS :

Formulaire à remplir avec :

- état civil
- sport pratiqué
- dans quel cadre
- palmarès

Questions sur :

- origine sociale
- parcours scolaire
- parcours personnel
- valeurs accordées au sport en général et à sa discipline en particulier
- implication dans/intérêt pour des actions envers des jeunes défavorisés
- disponibilités
- types d'actions ou d'engagements que le sportif peut cocher

8 et 9 ➔ **OBJECTIF : Comprendre les composantes identitaires de quelqu'un**

8 Vérifier la compréhension globale de la situation : Nadir Dendoune est invité dans le cadre d'une série d'émissions estivales de la radio France Culture.

CORRIGÉ 8 :

a) 1. Oui, mais ça n'est pas pour cette action qu'il est interviewé. 2. Non, il a été utilisé comme bouclier humain en Irak. 3. Oui : l'Everest.
b) 1. *Sur le Banc*. 2. Des personnes exceptionnelles, dont le parcours sort de l'ordinaire. 3. Il a brandi un cœur où était écrit « 93 », le numéro du département de banlieue où il vit.

CORRIGÉ 9 :

a) 1. Adulte de 36 ans. 2. S'il a un bon entraînement physique (tour du monde à vélo), il n'a pas le physique d'un grimpeur. 3. Il est français. 4. L'Île-Saint-Denis, dans le département de Seine-Saint-Denis, en banlieue parisienne. 5. Il se reconnaît d'abord « banlieusard, avant d'être français, avant d'être « rebeu ». 6. Fils d'immigrés maghrébins ; il a emporté et sorti le drapeau « du pays de [ses] parents » ; ses parents « sont venus du bled en France il y a de ça 50 ans ».

- Rebeu : forme verlan de « beur », mot familier qui désigne un jeune né en France et dont les parents sont d'origine maghrébine.
- Verlan : argot conventionnel consistant à inverser les syllabes de certains mots.
- Bled : mot d'origine arabe désignant la campagne ou le village d'origine en Afrique du Nord.

b) « la patrie de mon cœur », « ce département que j'aime », « le département le plus dévalorisé de France », « 9-3, quatre-vingt-treize »

c) Le drapeau français : il n'a pas eu « le courage », « la force », « assez d'amour » pour le brandir (« c'est que j'ai du mal à aimer un pays qui ne m'a pas tant aimé que ça »). – Pour le cœur avec « 9-3 » : la fierté, l'amour, son principal sentiment identitaire. Pour le drapeau du pays de ses parents, un remerciement, un hommage au courage de ses parents qui ont émigré et lui ont permis d'« avoir la vie qu'il a eue ».

N.B. : La photo au-dessus de l'activité 8 représente la ville de Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis.

10 ➔ **OBJECTIF : Échanger sur la notion de réussite sociale**

Alterner les modalités de l'échange pour 1. et 2. : sous-groupes et grand groupe.

1. Quand la dynamique économique n'assure plus l'accès au travail, le sport offre un espace relais de reconnaissance de l'individu « sujet » actif, d'intégration dans un projet collectif à enjeu partagé, de parcours à construire, reconnu le plus souvent par la collectivité ; dans le meilleur des cas, il est objet de réussite professionnelle et financière.

2. Réponse libre

RÉCAPITULATIF L'ascenseur social qu'a permis la prospérité économique des années 1945-1970 laisse place à un mécanisme de descenseur social ou nivellement vers le bas des catégories sociales jusqu'à l'exclusion ; ce phénomène est le résultat de l'interaction entre la crise économique structurelle et les dispositifs de protection sociale revus à la baisse et sur des modes moins solidaires. Le pacte républicain est mis à mal. Pour les précarisés ou les exclus en quête de reconnaissance identitaire, le lien social peut se (re)construire via les structures associatives, dans le domaine sportif notamment.

Et demain ? p. 44 et 45

Prévoir une semaine de préparation pour l'activité **13**.

1 et 2 ➔ **OBJECTIF : Comprendre un texte prospectif à teneur économique****CORRIGÉ 1 :**

1. La dernière phrase : « La vie humaine ne se résume pas à la production ». Autre phrase possible : « Du fait de l'automatisation et de l'informatisation, une large part des emplois dans tous les secteurs d'activité est amenée à disparaître et à rendre inutile une large partie de la population active. »

2. Le progrès technologique va supprimer d'innombrables emplois ; or c'est sur la valeur travail que repose l'estime de soi et de l'Autre ainsi que la production et la distribution de la richesse.

CORRIGÉ 2 :

a) 1. ingrat 2. une frange 3. inexorable 4. préconiser

b) En développant le travail social, les secteurs considérés comme non productifs de richesses quantifiables mais utiles à la société, comme le secteur associatif.

3 ➔ OBJECTIF : Réagir à une position argumentée**Trame de développement :****Évolution du travail et facteurs**

– Fin du plein emploi : crise économique durable générant précarité et chômage ; facteurs : crise de l'énergie et concurrence de pays à production moins coûteuse.

– Conséquences du développement des technologies sur le travail :

- effets positifs : pénibilité réduite, efficacité accrue ;
- effets négatifs : réduction de l'emploi, reconversion (facteur aggravant de la crise).

– Réduction du temps légal de travail (35 heures), effets attendus : réduction du chômage, partage du travail, création d'emplois, société de loisirs ; effets éphémères : remis en cause en 2005 et 2007.

– Financement de la retraite : longévité accrue, démographie réduite (facteur aggravant de la crise).

Première hypothèse :

Pour financer l'actuel fonctionnement socio-économique, il faut davantage d'actifs qui travaillent plus longtemps en durée hebdomadaire et en nombre d'années (retraite repoussée et immigration).

Seconde hypothèse :

Autre modèle de développement socio-économique, l'économie durable : exige un mode de production et de consommation différent, non fondé sur la productivité ; à appliquer à l'échelle mondiale.

4 et 5 ➔ OBJECTIF : Comprendre une problématique et les réponses envisageables**CORRIGÉ 4 :**

Jean Sévillia et Jeremy Rifkin s'accordent sur trois points : la mécanisation a diminué la pénibilité du travail, le travail est la source de la production et de la richesse et reste la première valeur sociale actuelle. Sur la perspective d'un temps de non-travail, ils divergent fortement : Sévillia, sans envisager la question de la pénurie structurelle de travail, ne voit qu'un avenir à l'humanité : plus de travailleurs qui travailleraient plus pour produire plus de richesses. Rifkin considère au contraire que cette pénurie peut laisser émerger un secteur d'activités, de type associatif notamment, producteur d'une richesse qualitative : le bien-être social.

CORRIGÉ 5 :

1. Le discours officiel a valorisé une société de loisirs rendue possible par le partage du travail et la réduction du temps de travail.
2. Le journaliste pense que le désir de travailler moins peut sembler légitime vu que les hommes ont tout fait pour rendre le travail plus facile, qu'ils en sont irréversiblement dépossédés par le chômage endémique, que les loisirs sont entrés dans les discours politiques.
3. Déjà vu en **4** : davantage de travailleurs qui travaillent davantage pour produire davantage de richesses.

**POINT INFO**

La réduction légale du temps de travail s'est faite en trois étapes : semaine de 40 heures, 1936 (Front populaire) ; semaine de 39 heures, 1981 (Parti socialiste) ; semaine de 35 heures, 1998 et 2000 (cohabitation, Premier ministre socialiste).

6 ➔ OBJECTIF : Prendre position et réagir dans un débat

Production libre

7 ➔ OBJECTIF : S'exprimer par écrit sur la place qu'occupera le travail dans nos sociétés futures

Faire réécouter la dernière question du journaliste.

8 et 9 ➔ OBJECTIF : Découvrir un métier**CORRIGÉ 8 :**

a) 1. Le fait que la musique est jouée en direct, en public, en simultanéité avec le déroulement du film sur l'écran. 2. La scène : jouer en *live* et l'accès à un répertoire : faire revivre d'une manière contemporaine le cinéma muet. 3. Il sauve le patrimoine du cinéma muet en le réanimant grâce à une musique créée pendant la projection.

b) Les musiciens jouent en direct, seuls ou en groupe, souvent avec une trame préalable, voire une partition, mais avec une grande marge d'improvisation pendant la projection du film. Appellation pour l'événement : un ciné-concert ; pour le musicien : un ciné-concertiste.

CORRIGÉ 9 :

1. Représentations : évoque les statues de l'Antiquité : « un vieux scribe accroupi » (faire observer la photo de la statuette égyptienne p. 45) ou les illustrations du Moyen Âge : « l'occupant d'une échoppe bancale nichée dans l'entresol d'un vénérable immeuble à colombages ». On pense – à tort – que le métier d'écrivain public a disparu avec le recul de l'illettrisme.

- Scribe : homme qui écrivait les textes officiels dans les civilisations sans imprimerie, où les « lettrés » étaient rares.
- Échoppe : petite boutique.
- Bancal : qui ne repose pas en équilibre.
- Colombages : pans de bois apparents dans un mur dont ils sont la charpente.

10 ➔ OBJECTIF : Échanger sur l'avenir de l'écrit et sur les stéréotypes liés aux professions**CORRIGÉ :**

1. L'usage de l'écrit reste incontournable dans : les documents officiels, les actes juridiques, les courriers administratifs, la correspondance professionnelle, les lettres manuscrites (ex : lettres de motivation). Et de façon générale : dans tout ce qui circule via les messageries électroniques et les SMS (ou textos).

2. Réponse libre. Par exemple, en France : stéréotypes négatifs attachés à certains métiers de l'administration (lenteur, horaires de « fonctionnaires »), stéréotypes positifs relatifs aux pompiers...

11 ➔ OBJECTIF : Simuler l'échange entre un écrivain public et son client

Production libre

12 ➔ OBJECTIF : Comprendre une annonce parue sur un site**CORRIGÉ :**

1. Il s'agit de l'annonce d'une conférence sur les perspectives des métiers de la finance, notamment celui de trader.

2. Il arrive sur fond de « crise des *subprimes* » : les épargnants, qui croyaient depuis 2006 avoir investi leur argent à court terme sans risque, découvrent qu'il a été en partie placé dans des prêts hypothécaires à risque et ne peuvent plus récupérer leurs fonds. La faute en est imputée aux traders, opérateurs chargés par les banques d'acheter et de vendre sur les marchés financiers. Le résultat sera le krach de l'automne 2008 qui a entraîné une récession planétaire.

3. Parce que ces traders sont aujourd'hui considérés comme des joueurs dangereux, profiteurs (*golden boys*) et immoraux. Ce tract peut s'adresser aux étudiants en économie et en finance et aux écoles supérieures spécialisées.

13 ➔ OBJECTIF : Participer à une conférence

Faire répartir les rôles – **a**) – et donner un délai d'une semaine pour rapporter les informations permettant à chaque sous-groupe de préparer l'intervention – **b**) – puis faire la conférence – **c**).

Préciser les critères d'écoute évaluative : vraisemblance du rôle, pertinence des informations et des arguments, pertinence du registre et précision du vocabulaire, fluidité du discours, respect du temps imparti. Impliquer les autres groupes dans cette écoute évaluative.

RÉCAPITULATIF La crise structurelle et durable suscite des positions divergentes sur les places respectives que devront prendre le travail raréfié et les loisirs, ainsi qu'une remise en cause de la valeur travail. Toutefois, l'évolution technologique, économique et sociale, dans un contexte de mondialisation, fait apparaître de nouveaux métiers indicatifs du potentiel d'activités générées par toute forme de transformation socio-économique.

À LA LETTRE p. 46

1 Gastronomie et politique

CORRIGÉ :

- ① « Charcutage électoral » : découpage compliqué de la carte électorale (charcuter : découper maladroitement de la viande) + « la droite se régale », sens propre de « se régaler » : manger avec plaisir, sens figuré : prendre du plaisir. Sens général du titre : la droite a élaboré avec un malin plaisir un découpage électoral compliqué dont elle pense qu'il lui sera favorable.
- ② « Les syndicats ont dû mettre de l'eau dans leur vin. » : ils ont dû assouplir leurs positions, négocier.
- ③ « Le débat télévisé n'a pas manqué de sel. » : vivant, intéressant, il n'a pas suscité l'ennui (au sens propre, le sel donne du goût).
- ④ « Rien ne va plus : les primaires du parti socialiste tournent en eau de boudin. » : on en attendait beaucoup, elles n'ont rien apporté, elles ont tourné court (dans un processus électoral, les « primaires » désignent le premier tour de scrutin destiné à sélectionner un seul des candidats d'une même tendance).
- ⑤ « Je ne mange pas de ce pain-là ! » : je ne me compromets pas dans des actions malhonnêtes ou des situations douteuses.
- ⑥ « Accusé de manger à tous les râteliers, l'écu démissionne. » : accusé de tirer profit de tous les aspects d'une situation, même en servant des intérêts opposés (« râtelier » : assemblage de barreaux appuyés au mur d'une étable ou d'une écurie, servant à contenir le fourrage alimentaire des animaux).
- ⑦ « Encore une boulette du ministre... surnommé Gaston Lagaffe. » : « boulettes », mot familier pour « maladresses » ; Gaston Lagaffe, anti-héros gaffeur et paresseux, personnage de bande-dessinée apparu dans le journal *Spirou* (1957) puis en album dans la série *Gaston* (à partir de 1960).

2 Au boulot !

CORRIGÉ :

- a 1 c - 2 f - 3 a - 4 e - 5 g - 6 b - 7 d
- b 1. Un bourreau de travail. 2. Un arrêt de travail. 3. Saturé/débordé/submergé de travail. 4. Le marché du travail.
- c 1. Un travail de fourmi : travail qui demande beaucoup de patience et de minutie. 2. Un travail de cochon : travail mal fait, pas soigné, sale. 3. Un travail de longue haleine : qui prendra beaucoup de temps. 4. Un travail d'approche : destiné à préparer quelqu'un à entendre ou accepter quelque chose. 5. Un travail de sape : qui veut détruire quelque chose, faire échouer.

3 Le travail et l'effort

CORRIGÉ :

a	Français familier	Français standard	Français soutenu
	y aller à reculons – en baver – bosser – bûcher – glander – ramer – trimer – en suer	s'activer – s'en donner à cœur joie – s'efforcer de – exécuter – peiner	se consacrer à – s'évertuer à – remuer ciel et terre

- b glander – y aller à reculons – bosser – bûcher – ramer – en baver – en suer – trimer

INSOLITE p. 47

CORRIGÉ 1 :

Réponse possible :

Elle peut être efficace. C'est un moyen d'attirer l'attention, de se démarquer des milliers de jeunes qui, comme lui, cherchent du travail par le moyen habituel : candidature à des centaines d'offres d'emploi, rarement suivies d'entretien, toujours sans résultat.

CORRIGÉ 2 :**Proposition de tract :**

Occasion à saisir !
 Matière grise dernière génération,
 état neuf, facile d'utilisation,
 logiciels mentaux performants.
 Vendu avec son extension de garantie.
 Vous pouvez l'embaucher ?
 Vous trouvez moins cher à qualité égale ?
 Il vous rembourse la différence
 et vous offre une bouteille de champagne.

CORRIGÉ 3 :

Production libre

CORRIGÉ 4 :

Réponse libre

N.B. : Parmi ces trois exemples, le cas du producteur de lait est représentatif, dans sa version réussie, d'un phénomène de plus en plus fréquent : la crise oblige des travailleurs précaires ou au chômage à se reconvertir dans des secteurs qui ne correspondent pas nécessairement à leurs compétences et dans des postes qui peuvent les déqualifier.

CORRIGÉ 5 ET 6 :

Productions libres

**TECHNIQUES
POUR...****faire un résumé de texte**

p. 48 et 49

RÉDACTION**Proposition de résumé :**

Un travailleur âgé de 50 ans en 2006 a vu son père travailler dur pour un salaire toujours insuffisant et militer pour un mieux-être social. Dans son propre cas, son niveau de vie a largement dépassé celui de son père. Il n'en sera pas de même pour ses enfants.

Les couches populaires de la société sont victimes d'un nouveau mal : une « spirale vicieuse » devenue « une règle du fonctionnement social ». Les règles structurent la société et cette règle nouvelle, véritable mécanisme de régression, modifie le sens des invocations classiques et toujours actuelles de crise, d'injustice et d'inégalité des chances.

Ce phénomène est d'une extrême gravité : l'État garantissait l'égalité de tous ses citoyens grâce aux institutions mais ce « pacte social » est désormais rompu. On assiste à l'« inversion de sens de l'ascenseur social ».

Ceci ne signifie pas que l'ascenseur est en panne et qu'il dysfonctionne ; bien au contraire, il fonctionne, mais désormais en tant que descenseur social, en dénaturant institutionnellement les dispositifs de protection dont l'État était garant. Il faut s'attendre en conséquence à une double crise qui affectera tout à la fois la relation du citoyen à l'État et la notion même de citoyen français. **(198 mots)**

Critères d'évaluation

- Respect de la consigne de longueur.
- Respect du contenu du document : respect de la règle d'objectivité (absence d'éléments étrangers au texte) et de l'ordre logique du texte.
- Capacité à traiter le texte : dégager sa problématique, sélectionner et restituer les informations les plus pertinentes.
- Cohérence et cohésion : organisation des informations sélectionnées sous forme d'un texte fluide et bien structuré.
- Concision des formulations.
- Étendue et maîtrise du vocabulaire : dispose d'un vaste répertoire lexical lui permettant de reformuler sans effort apparent.
- Maîtrise de l'orthographe lexicale : l'orthographe est exacte à l'exception de lapsus occasionnels.
- Compétence grammaticale : maintient constamment un haut degré de correction. Les erreurs sont rares et difficiles à repérer.
- Élaboration des phrases / souplesse : dispose d'une variété de structures lui permettant de varier la formulation.

Thématiques et contenus socioculturels	Objectifs communicatifs et savoir-faire
L'ouverture des frontières La mondialisation Le multiculturalisme	<ul style="list-style-type: none"> - Reconstituer la pensée ethnologique d'un écrivain voyageur - Établir des comparaisons transhistoriques et interculturelles - Retrouver le déroulement d'une enquête sociologique - Faire une note de synthèse sur les motivations des migrants - Mettre en regard sur un même thème : <ul style="list-style-type: none"> • deux points de vue contradictoires • deux points de vue dissemblables mais concordants

C'était hier p. 52 et 53

1 à 5 → OBJECTIF : Comprendre la démarche ethnologique pionnière d'un écrivain voyageur

CORRIGÉ 1 :

1. Le voyage et l'expérience vécue d'un ailleurs originel et pur, qui garde son mystère et est en train de disparaître. 2. Il ne cherchait pas l'exotisme touristique d'un monde considéré comme sauvage ; il a eu l'intuition que cet « ailleurs » témoignait d'une valeur constitutive de la culture humaine. 3. L'évidence de l'existence de notre être originel dans ces cultures qui, disparues ou en voie de l'être, laissent des traces susceptibles d'investigation.

CORRIGÉ 2 :

- a) Poète, romancier, médecin de marine, ethnologue, archéologue.
b) « exote » - « l'ailleurs » - le « divers » - « la quête, l'effort » - « l'extrême » - le « mystère »
c) « exotisme de pacotille »

CORRIGÉ 3 :

- a) 1. Gauguin. 2. Tahiti, la Chine.
b) L'idée de se reconnaître chez l'Autre par-delà les différences.
c) La parole du locuteur, qui suit sa pensée en construction laborieuse, est ponctuée de brefs silences, de reprise de son (ses) dernier(s) mot(s) après une courte pause, de quatre « euh » émis pour se donner du temps, d'un « hein », de quatre « bon » et d'un « enfin » qui maintiennent le contact avec l'auditeur, de quatre « oui » et d'un « donc oui » qui confirment le raisonnement pour lui et pour l'auditeur, de ruptures de construction. Tout ceci nuit à la cohésion et à la clarté de son discours. L'intervenante suivante procédera de la même manière.

POINT INFO

Victor Segalen (1878-1919), poète, médecin de marine, ethnographe et archéologue français. Affecté comme médecin militaire en Polynésie française, il séjourna à Tahiti en 1903-1904. Il y découvrit une civilisation polynésienne menacée d'extinction par l'influence européenne et par l'insouciance des populations, ce qui deviendra le thème de son roman ethnologique *Les Immémoriaux* (1907). De 1909 à 1914, il vécut en Chine, où il soigna les victimes d'une épidémie de peste en Mandchourie. Il y fut témoin de la chute de l'Empire mandchou et du déclin et de la désagrégation d'une civilisation millénaire. Il publia *Stèles* à Pékin en 1912. Il y assura une mission archéologique en 1914, dont sortit l'ouvrage *Chine, la grande statuaire*, et rencontra le sinologue Charles Michel qui lui inspira le personnage de son roman *René Leys*. Il mourut en France en 1919. Victor Segalen a profondément renouvelé le genre littéraire de l'exotisme, jusqu'alors naïf et ethnocentrique, par son regard singulier, sa quête du « divers » et son approche du mystère de l'Autre et de l'être.

CORRIGÉ 4 :

- a) Elle fait un résumé de ce qu'elle veut faire commenter et approfondir à chacun des deux intervenants.
- b) On apprend la fascination de l'auteur pour les cultures qui, en disparaissant, soulèvent la question mystérieuse des origines.
- c) Selon le dictionnaire, « immémorial » signifie « qui remonte à une époque si ancienne qu'elle est sortie de la mémoire ». Les immémoriaux représentent donc les peuples et cultures très anciens et oubliés. Mais il existe une deuxième interprétation, reposant sur un « détournement » du sens de l'adjectif par Segalen : les immémoriaux sont aussi ceux qui ont oublié les rites et pratiques ancestraux, qui ont perdu les clés d'accès à leur mémoire originelle.

5 Certains de ces mots ont été relevés en 2 b).

CORRIGÉ 5 :

L'ailleurs	La quête
son rapport à l'ailleurs – se sentir aussi bien en étant ailleurs – de l'autre côté – un autre ailleurs... totalement différent	aspirer au divers – l'effort pour aller toujours plus loin – toucher au mystère – une sorte de rêve de pureté – une sorte de rêve d'absolu – une espèce de fascination pour l'origine – elle ne peut jamais être retrouvée – elle ne peut jamais être découverte – retrouver la trace

Différents aspects de la recherche de Victor Segalen : la recherche d'un ailleurs impossible et la quête de soi dans l'espace et dans le temps, par une approche transhistorique et transculturelle. Ce qu'il explore dans l'ailleurs disparu ou en sursis, c'est sa distance culturelle mais aussi ce qu'il atteste de notre identité originelle, première mais non primitive, non entachée des méfaits historiques de la civilisation. (Sur ce thème : Christian Doumet, *Victor Segalen, l'origine et la distance*, Éd. Champ Vallon, 1993)

POINT INFO

L'anthropologue **Claude Lévi-Strauss** (1908-2009) était habité par cette même intuition d'une pureté originelle des cultures premières ; il vouait une fervente admiration à Jean-Jacques Rousseau pour sa volonté de reconquête d'une nature originelle de l'homme non dégradée par la culture cultivée des sociétés dites développées. Il réfuta la hiérarchisation de valeur des cultures et décrivit l'extrême sophistication des structures de parenté chez les peuples dits « sauvages ». Il mit en lumière la cause du complexe de supériorité aveugle des civilisations occidentales : l'ethnocentrisme culturel.

Bibliographie partielle : *Race et histoire* (1952), *Tristes Tropiques* (1955), *La Pensée sauvage* (1962).

6 ⇒ OBJECTIF : Rédiger une biographie

Quelques noms d'écrivains voyageurs français : Blaise Cendrars, Henri de Monfreid, Gérard de Nerval, J.-M. G. Le Clézio.

7 ⇒ OBJECTIF : Échanger sur les voyages et leur finalité

Production libre

8 et 9 ⇒ OBJECTIF : Comprendre un texte littéraire à teneur interculturelle

8 Faire identifier la source du texte et vérifier sa compréhension globale.

CORRIGÉ 8 :

- a) **Réponse possible** : *Un café démocratique en pays d'Orient*.
- b) L'argent n'est pas remis au personnel du café mais se dépose dans un coffre placé à la sortie du lieu ; les riches et les pauvres se côtoient naturellement ; les gens issus des basses classes sociales se comportent dignement et poliment.
- c) Le cabaret de Paul Niquet dans le quartier des Halles, fréquenté par le pègre et devenu pour cette raison un objet de curiosité pour le « bourgeois ». – La comparaison est en faveur de la culture turque, qui apparaît plus raffinée, plus respectueuse de l'Autre quel que soit son statut social, plus conviviale et plus sobre, peut-être du fait qu'on ne boit pas d'alcool dans les cafés.

- Pègre : ensemble de malfaiteurs fonctionnant comme une association, un clan ou une bande.
- *Crionero* : l'orthographe correcte de cette restitution phonétique serait *cryonero*, du grec *kruos* = froid.

CORRIGÉ 9 :

a) 1. Pauvre en guenilles (= vêtu de vêtements en lambeaux). 2. Un des mieux fréquentés. 3. Deux individus inquiétants. 4. Le jus. 5. Cris moqueurs.

b) 2^e paragraphe, lignes 8 à 16 : l'auteur commence par une affirmation de type stéréotype généralisant très valorisant, exprimée par le choix des **déterminants** : en Turquie, **le premier** pauvre (= n'importe quel = tout pauvre) avec ses attributs de pauvre, côtoie sans le dégoûter **le Turc le plus** riche avec ses attributs de riche ; et par le choix du vocabulaire : « gueux... haillons... loque effilochée et graisseuse », « somptueusement vêtu... manche brodée d'or » ; il peut aussitôt après affirmer une réalité restrictive : « **certaines** classes », qui relativise le stéréotype sans le contredire. Il établit en outre la relation de ces deux affirmations par une construction logique de double opposition : « **Quoique** » (en Turquie, le pauvre et le riche se côtoient), « **cependant** » (certaines classes ont leurs lieux habituels).

c) L'expression est négative : par le rapprochement antithétique d'un terme négatif « excès » et d'un terme a priori positif « civilisation », l'écrivain évoque de façon ironique la décadence de ses compatriotes qui fréquentent le cabaret de Paul Niquet.

10 ➔ **OBJECTIF : Rédiger une anecdote de voyage « à la manière de »**

Production libre

11 et 12 ➔ **OBJECTIF : Comprendre la finalité du voyage à une époque déterminée****CORRIGÉ 11 :**

Il s'agit de l'exploration du monde, à la recherche de goûts et de saveurs nouvelles. Les profits énormes générés par la commercialisation des épices motiveront la société marchande européenne à court de ressources à élargir l'exploration du monde vers un Orient de plus en plus lointain. Ces voyages s'étendront du Moyen Âge à la fin du XV^e siècle.

CORRIGÉ 12 :

a) Concernant aussi bien le goût que l'odorat : épices, poivrée. – Concernant le goût : sucrée, salée, saveurs. – Concernant l'odorat : odorante, enivrante, senteurs, arômes.

b) Elle est pourvoyeuse de connaissances et de liquidités (c'est-à-dire d'argent) mais aussi de maladies telle la peste noire de 1346 (25 millions de morts en Europe).

c) Les négociants et les marchands qui, à court de ressources, avaient besoin de comptoirs d'échanges.

13 ➔ **OBJECTIF : Rédiger un quiz culturel**

Exemple de quiz :

1. Le safran est originaire :

- de Crète. d'Espagne. d'Iran.

2. Sa fleur appartient à la famille des :

- crocus. narcisses. tulipes.

3. Son nom est d'origine :

- arabe. grecque. latine.

4. Il signifie :

- « jaune ». « orange ». « rouge ».

5. Dans la mythologie grecque, il est symbole :

- d'amour. de fécondité. de virilité.

6. Il est diffusé dès le :

- X^e siècle av. J.-C. II^e s. av. J.-C. X^e s. ap. J.-C.

7. Il est diffusé par :

- les Arabes. les Grecs. les Perses.

8. L'Espagne et l'Iran assurent à eux deux ... de la production mondiale.

- 30 % 60 % 90 %

9. Il faut ... fleurs pour obtenir 1 kg de safran sec.

- 60 000 100 000 150 000

10. La production de safran est ... inférieure à celle de la vanille.

- 10 fois 20 fois 40 fois

11. Le safran coûte ... plus cher que la vanille.

- 5 fois 10 fois 20 fois

POINT INFO

Le **safran** est originaire de Crète. Sa fleur appartient à la famille des crocus. Son nom, d'origine arabe, emprunté ensuite par le latin et l'espagnol, signifie « jaune ». Il est présent dans le lit des amours des dieux grecs et est utilisé dans les rituels indiens. Il est probablement diffusé par les Arabes dès le X^e siècle après J.-C. Aujourd'hui, 90 % de la production mondiale est assurée par deux pays : l'Iran et l'Espagne. Le safran est une denrée rare : il faut 150 000 fleurs pour obtenir 5 kg de stigmates qui deviendront 1 kg de safran sec. Aussi cher que l'or, il coûte 10 fois le prix de la vanille pour une production en tonnes 40 fois inférieure.

RÉCAPITULATIF Le voyage a d'abord été une exploration politico-économique du monde tendant à élargir la source des biens marchands tout en élargissant le champ de connaissances des pays et des peuples, voire en se les appropriant. Pour certains, tels les écrivains voyageurs, il a répondu à une exigence intérieure d'ouverture à l'Autre et à l'ailleurs, dans le respect de leurs différences et la reconnaissance de leur universalité, augurant les observations et les recherches de l'anthropologie culturelle et sociale contemporaine.

Réalités d'aujourd'hui p. 54 et 55

Prévoir et annoncer les échéances de l'activité 7.

1, 2 et 3 ➔ OBJECTIF : Comprendre les résultats d'une enquête

1 a) et b) permettent d'identifier la nature du document et la procédure d'échantillonnage.

CORRIGÉ 1 :

a) Il s'agit d'une enquête sociologique : voir la source du texte publié dans une revue spécialisée ; dans le texte, voir les titres et sous-titres, l'extrait d'un témoignage avec sa source, cité pour étayer l'étude, la citation qui clôt la partie « Conclusion », et sa source.

b) Le sujet est le mariage. L'échantillon interrogé était constitué de 30 couples : 10 belgo-italiens, 10 belgo-marocains, 10 belgo-zaïrois.

■ **SUGGESTION** : Pour une compréhension optimale, on pourra ensuite faire relire la 1^{re} partie du texte ou présentation de l'enquête, pour identifier le contenu de ses trois paragraphes : 1^{er} § = présentation de la problématique, 2^e § = mode d'échantillonnage, 3^e § = conclusion générale ou résultat de l'enquête (repris autrement dans la partie finale du texte : « Conclusion »).

2 Pour b), faire justifier par des mots ou séquences du texte.

CORRIGÉ 2 :

a) 3. 1^{re} étape. 2. 3^e et 4^e étapes. 3. 6^e étape.

b) 1^{re} étape : la vie pré-maritale sans enfant (« Il met en place ses fondations et surtout le consensus sur lequel il basera son unité et son entente... »).

2^e étape : l'arrivée de l'enfant pose concrètement la question du rôle de chaque parent.

3^e et 4^e étapes : la période scolaire jusqu'à la majorité de l'enfant (« difficulté... devant les choix qu'impose l'éducation (école, religion, langue...), divergences profondes... dans les orientations en matière de respect de l'autorité, de liberté, d'exercice des responsabilités, de dispense de câlins, etc. »).

5^e étape : période où les enfants encore dépendants de leurs parents se préparent à entrer dans la vie active.

6^e étape : les enfants sont partis, le couple est à la retraite (« le couple se retrouve comme les autres couples confronté à lui-même..., ...faire de nouveaux choix, redéfinir un mode de vie, ...la possibilité de retour au pays d'origine du conjoint... »).

c) Pendant la 2^e étape (cf. 2 b), les comportements familiaux se mettent en place : qui s'occupe des enfants (douche, coucher, loisirs, autorité, etc.), qui fait les tâches ménagères (courses, cuisine, vaisselle, ménage, etc.), comment évolue le couple en tant que parents et que couple ; pendant la 5^e étape, l'enfant va s'identifier à l'une ou l'autre culture, ce qui peut générer un conflit entre les parents.

d) « *modus vivendi* » : entente sur la manière de vivre ensemble, qui implique des concessions mutuelles. – « mariage homogame » : mariage entre deux partenaires de même groupe social ou ethnique.

Faire relever le vocabulaire exprimant la difficulté : « cultures s'affrontent – choc culturel certain – accorde une valeur différente – difficulté éprouvée – divergences profondes – vie ponctuée par des crises successives – occasions d'opposition – pose plus de problèmes – terrains conflictuels ».

■ **POUR ALLER PLUS LOIN** : L'enquête analyse les difficultés spécifiques du couple mixte. En regard, faire relire, dans la présentation de l'enquête (1^{re} partie du document), le 3^e paragraphe qui en est la conclusion, où les sociologues envisagent les perspectives positives qu'ouvre le mariage mixte réussi ; faire dégager les *mots-clés* ; relever la **forme verbale** qui exprime son potentiel.

« Le mariage mixte apparaît comme le *lieu privilégié* où les *cultures s'affrontent, dialoguent et se fondent*. Au regard des *défis posés à la société multiculturelle*, le couple mixte se présente comme un *laboratoire intensif... capable d'imaginer des solutions originales applicables* au *niveau individuel* mais *susceptibles d'inspirer les politiques collectives* ou dans certains cas d'être transposées à l'échelle de la société. Les *micro-changements* apportés par ce type d'union sont *capables d'annoncer de profonds changements sociaux*. »

CORRIGÉ 3 :**Exemple de production :**

Le mariage mixte, s'il est confronté à des difficultés encore plus nombreuses que le mariage homogame, est aussi une aventure exaltante en ce qu'il mobilise intensivement la créativité du couple au service d'un *modus vivendi* toujours (re)mis à l'épreuve des différences culturelles ; l'échange, le dialogue, la communication sont les outils privilégiés des solutions à élaborer à tout moment par les deux partenaires. Pourquoi, alors, le « savoir-vivre ensemble » qui s'invente à l'échelle de la micro-cellule du couple mixte ne pourrait-il pas être transposé aux macro-cellules que constituent nos sociétés irréversiblement multiculturelles ?

4 ➔ OBJECTIF : Comparer une micro et une macro-structure sociales

Production libre

5 et 6 ➔ OBJECTIF : Comprendre les phénomènes migratoires**CORRIGÉ 5 :**

a) L'augmentation des migrations.

b) 2. La réalisation de soi-même motive les nouvelles migrations.

c) 1. Faux : Il y en a 50 millions de plus : 150 en 1990 contre 200 millions aujourd'hui. 2. a. Faux : Si la sortie de chez soi est facilitée par la généralisation des passeports, « l'autorisation d'entrer est plus difficile ». b. Vrai : On voit ce que rapportent les migrants. c. Faux : « On ne part plus parce qu'on se dit : "J'ai une famille sur le dos et il faut que je prenne en charge cette famille." Mais parce qu'on veut réaliser son projet. »

CORRIGÉ 6 :

a) « déterminisme et fatalisme ne sont plus de mise » : depuis une cinquantaine d'années, les populations impuissantes à changer la situation de leur pays (déterminisme) ne veulent plus la subir (fatalisme). – « beaucoup de migrants sont des entrepreneurs d'eux-mêmes » : ils pensent qu'ils peuvent reprendre leur vie en main ailleurs.

b) La misère était autrefois le premier facteur d'émigration. Si la survie reste un paramètre déterminant, un paramètre nouveau motive le départ : être acteur de sa propre vie.

7 ➔ OBJECTIF : Faire une note de synthèse après recherche d'informations

Les modalités de travail seront prévues et annoncées. Préciser le nombre de mots attendu.

Dans le cas d'un travail individuel en autonomie, prévoir une étape en classe pour valider la pertinence des informations collectées. Si la note est produite en classe, la consigne de recherche d'informations en autonomie aura été donnée antérieurement ; prévoir un temps suffisant pour les quatre étapes en classe : pertinence des informations collectées, réorganisation des prises de notes selon un plan, rédaction, relecture.

🔄 Techniques pour, dossier 1 p. 22-23, où la synthèse écrite porte sur des supports oraux ; la démarche reste la même. Critères d'évaluation : pertinence et consistance des aspects évoqués, équilibre des parties, cohérence et cohésion, structuration explicite par des articulateurs logiques, respect du nombre de mots.

8 et 9 ➔ OBJECTIF : Comprendre l'évolution de la notion de métissage culturel**CORRIGÉ 8 :**

1. L'influence de la culture africaine sur la mode.

2. Ils dépassent les clichés véhiculés par l'époque coloniale pour concrétiser une expérience artistique vécue et authentique.

CORRIGÉ 9 :

a) Paco Rabanne et Yves Saint-Laurent qui ont été les premiers à, notamment, faire appel à des mannequins noirs.

b) Parce qu'il vit sa création artistique comme une expérience sensorielle globale, nourrie, pour sa dernière collection, d'un voyage au Kenya, chez les Massaï.

XX ^e siècle	XX ^e siècle
Clichés, folklore figé, imagerie coloniale, Afrique de fantômes, peintures de guerre, imprimés panthère, mannequins blancs passés au fond de teint foncé, une certaine idée de l'exotisme, un côté très <i>Out of Africa</i> (les femmes se rêvant en Karen Blixen en safari).	Précurseurs dans les années 1960 : Paco Rabanne et Yves Saint-Laurent : mannequins noirs, collection Bambara de Saint-Laurent en 1967. Galliano 2008 : expérience globale sensorielle, voyage, immersion, peinture au doigt, cuir, statues de fécondité, entrechoquement des couleurs, des idées, des cultures, métissage de références : modernité des collections.

10 → OBJECTIF : Rédiger des amorces d'interviews

CORRIGÉ :

a) « Si l'Afrique séduit aujourd'hui les couturiers, ce n'est plus par le côté colonial comme on l'a vu pendant longtemps mais de façon novatrice. » : l'introduction de la journaliste propose le fil conducteur de la réponse de l'intervenante. Cette dernière va pouvoir rebondir sur cette introduction et la développer.

b) Exemples de productions :

- Les lunettes sont longtemps restées un outil fonctionnel correcteur de vue ; elles sont aujourd'hui un accessoire de mode aussi indispensable que le maquillage, les chaussures ou le sac.
- Au revoir écharpe acrylique fabriquée en série ; retour et hommage à l'écharpe en laine, exemplaire unique, tricotée tendrement par ma grand-mère...
- Le jean a bien joué son rôle de pantalon universel, unisexe, solide et démocratique ; il est aujourd'hui à la pointe des marques « mode » : customisé, clouté, avec strass, franges, broderies, lacérations sophistiquées, patines élaborées et prix revisité !

11 → OBJECTIF : Débattre sur le métissage des modes vestimentaires

Production libre

RÉCAPITULATIF Les frontières à l'échelle mondiale se sont ouvertes et ont entraîné un accroissement des migrations, avec des populations migrantes contraintes de partir trouver ailleurs les moyens de survivre ou, plus largement, porteuses d'un projet de vie. Ces migrations accentuent dans les pays d'accueil le phénomène social des mariages mixtes, laboratoire intime où s'expérimente à plein temps la différence culturelle pour, dans les cas réussis, élaborer un art du « vivre ensemble » dont politique et société ont cruellement besoin. Ces berceaux culturels que les migrants ont quittés offrent à leur nouveau pays un ailleurs, source d'admiration et d'inspiration, notamment pour les créateurs.

Et demain ? p. 56 et 57

1 et 2 → OBJECTIF : Comprendre deux points de vue contradictoires sur le même thème

CORRIGÉ 1 :

a) Les deux textes parlent de nourriture et de cuisine à l'échelle mondiale : le premier en interagissant avec tous les blogueurs culinaires francophones, le second en créant un suspense sur le sens de « MONDIAL » (uniformisé, standardisé ? ou au contraire représentatif de la variété culinaire du monde ?).

b) 1. José s'adresse aux militants du jardin potager et de la cuisine traditionnelle ; Julien Chavanes s'adresse aux consommateurs en général (cf. la source : article paru dans le magazine mensuel généraliste *Ça m'intéresse*, qui répond aux questionnements les plus divers sur des thèmes variés).

2. Les deux points de vue se complètent en ce qu'ils s'intéressent à la vie des traditions culinaires locales en face de la menace d'uniformisation ; mais ils diffèrent dans leur vision et leur approche de la mondialisation. Le premier défend les produits naturels gastronomiques des terroirs contre l'uniformisation de la malbouffe, « infâme... situations intolérables... esclavage d'un *modèle unique* de consommation

promu par la *mondialisation...* du seul business ». Au contraire, le second considère que la restauration rapide, loin d'être l'*uniformisation* alimentaire dont on l'accuse, dispose d'une offre « diversifié(e) » de spécialités venues d'ailleurs : « mondialisation » est alors synonyme de richesse et de découverte : « nous mangeons *MONDIAL* ! ». La question de la qualité et de l'authenticité de l'alimentation n'est pas prise en compte.

3. José fait le vœu que chaque mangeur (re)devienne gourmet, en revenant à une consommation de proximité des produits saisonniers et naturellement diversifiés des terroirs, originellement goûteux, qu'ils soient dégustés chez soi ou au restaurant.

CORRIGÉ 2 :

a) « insurrectionnel » : révolutionnaire, qui se révolte contre. – « dogmatisme » : rigidité intellectuelle éventuellement marquée d'intolérance. – « opiniâtreté » : ténacité, persévérance, détermination. – « nous affranchir » : nous libérer.

b) « restauration rapide », « presque poétique », c'est une « restauration nomade ».

c) Texte 1 : « L'art de la bonne cuisine, c'est une part importante de celui de plaire. L'instrument de ce pouvoir de séduction particulier qui rassemble à table, cet acte de pur amour d'autrui qui commence dans la cuisine, c'est le bon goût. » **Texte 2** : « elle a permis des échanges culinaires et culturels », « des spécialités qui ont traversé les frontières pour atterrir dans nos assiettes... et raconter les pays qui les ont vu naître. Les plaisirs de la table se partagent, même quand on ne parle pas la même langue. »

■ **POUR ALLER PLUS LOIN** : Faire comparer les termes qui expriment le rôle militant attribué au consommateur de fast-food et ceux qui caractérisent l'action du jardinier gourmet rebelle. Ils sont sémantiquement très proches : le consommateur *a refusé les plats standardisés, n'a eu de cesse de réclamer de la diversité*, comme le gourmet jardinier rebelle *ne se laisse pas imposer la malbouffe* et mène une action *insurrectionnelle, rebelle, opiniâtre*, qui va *nous affranchir de l'esclavage d'un modèle unique*.

3 ➔ OBJECTIF : Débattre d'un thème sur un mode contradictoire

Laisser un temps de préparation pour que le contenu des arguments ne soit pas la simple répétition des arguments relevés dans les textes. Modalités de jeu : si les groupes débattent simultanément, l'enseignant se déplace pour écouter la qualité des arguments respectifs ; quelques groupes peuvent (re)jouer ensuite devant le groupe classe ; si chaque groupe joue devant la classe, le temps de jeu est beaucoup plus long et l'attention collective de moins en moins forte. Dans les deux cas, des critères d'écoute seront annoncés et répartis entre les apprenants : qualité et variété des arguments avancés, capacité de contrer l'argument de l'interlocuteur, équilibre des temps de parole respectifs dans le débat, pertinence, précision et diversité du vocabulaire, marqueurs logiques explicites, fluidité de la parole.

4 ➔ OBJECTIF : Utiliser le ton ironique approprié à un billet d'humeur

Un remue-méninges des thèmes liés à l'alimentation peut être réalisé en grand groupe avant la rédaction (l'augmentation de la population mondiale, la diminution des terres agricoles, la pollution liée à l'élevage et à la culture intensifs, les emballages non recyclables, le gaspillage alimentaire, les additifs, la faim dans le monde et ses multiples causes – crise économique, climat, guerres, injustice Nord-Sud –, les multinationales agroalimentaires, les maladies liées à la mauvaise alimentation (obésité, cholestérol, accidents vasculaires, diabète gras), etc.

À titre d'exemples, deux problématiques se prêtant bien à l'ironie pour ce billet d'humeur sur l'alimentation du futur :

1. Veut-on revenir au Moyen Âge en prônant le bio, la petite production, etc. ?
2. La « bouffe » mondialisée nous donne des boutons !

5 et 6 ➔ OBJECTIF : Comprendre une analyse qui réconcilie mondialisation et diversité

5 Pour 4., avant de solliciter la réponse, consulter en grand groupe l'Index culturel p. 176, à l'entrée « Terroirs français », pour dégager une définition générale de cette notion et de « produits du terroir ».

CORRIGÉ 5 :

1. Il constate que des plats très connus et répandus en France ont des origines étrangères, en tant que plats ou relativement aux produits qui les composent et que donc, du point de vue culinaire, les frontières sont perméables depuis des siècles.

2. Plats : le couscous, plat maghrébin devenu plat national français, et la paella espagnole appréciée dans tout l'hexagone ; inversement et relativement à ses ingrédients, le cassoulet, plat national français, pourrait revendiquer la nationalité américaine. Boisson : le vin.

3. C'est la possibilité, grâce aux produits du terroir, d'en renforcer et magnifier les identités locales géographiques et humaines, dans une acception de la mondialisation alors fondée sur l'échange des émotions.

4. Jean-Robert Pitte prend l'exemple du vin pour illustrer la riche notion de terroir et d'identité locale, dans une mondialisation de l'échange. Le mot « terroir », « concentré de géographie », inclut l'ensemble constitué par le paysage de vignoble, le producteur vigneron, sa cave, sa maison, son produit : le vin, le verre qu'on a peut-être bu avec lui, ensemble émotionnel qu'on peut rééprouver à sa seule dégustation, dans un autre moment, dans un autre lieu.

CORRIGÉ 6 :

- a) 1. poreux 2. volatile 3. résurrection 4. vigneron 5. magnifier
 b) Le cassoulet est composé de haricots et de tomates importés d'Amérique et de confit de canard ou d'oie nourris au maïs, céréale également venue d'Outre-Atlantique. Jean-Robert Pitte veut dire par là que la circulation des êtres vivants, des choses et des biens, commencée aux origines de l'humanité, en rend discutable une revendication d'origine et de propriété exclusives mais autorise à revendiquer l'emprunt dans sa nouvelle vie, sa nouvelle identité, son nouveau terroir.

7 ➔ OBJECTIF : Faire une courte synthèse**Exemple de production :**

Jean-Robert Pitte est pour le terroir et les produits authentiques, sains et naturels, comme José ; comme Julien Chavanes, il pense que la mondialisation offre de nombreux avantages, entre autres le partage des « plaisirs de la bouche », d'une nation à l'autre.

■ POUR ALLER PLUS LOIN : Proposition de synthèse plus élaborée :

La mondialisation, l'évolution des modes de vie et la pression économique des multinationales s'accompagnent de changements, notamment dans les comportements alimentaires qui risquent l'uniformisation ; en face de ce risque, la mondialisation offre aussi l'opportunité de faire connaître et circuler des pratiques alimentaires extrêmement diversifiées. Un gastronome jardinier sur son blog, un spécialiste de la consommation dans un magazine de consommateurs et un géographe dans un entretien radiophonique donnent leur point de vue.

Pour le gourmet blogueur, mondialisation et uniformisation vont de pair avec la victoire de l'ordre économique des multinationales agroalimentaires, adversaires qu'il appelle à combattre par l'engagement des gourmets du monde entier dans une consommation de proximité de produits de terroir non trafiqués.

Si le géographe partage avec le gourmet cet objectif de valorisation du terroir, il s'en éloigne par une vision positivée de la mondialisation qui éviterait tout risque d'uniformisation en devenant le nouvel espace de reconnaissance, de circulation et d'échange d'expériences globales des identités locales, géographiques, humaines et gastronomiques, des terroirs.

Le spécialiste de la consommation a en commun avec le géographe de ne craindre ni la mondialisation ni l'uniformisation. Il y voit, comme lui, l'occasion d'expériences et d'échanges culinaires et culturels à l'échelle mondiale. Mais il s'en sépare lorsque c'est dans la restauration rapide qu'il situe ces rencontres et voyages gustatifs italien, turc, américain, japonais, chinois, etc. De ce point de vue, il se sépare aussi du gourmet pour qui fast-food égale malbouffe. Son acception de l'uniformisation diverge de celle partagée par les deux autres : il y met non pas le fait de devoir manger une nourriture industrielle frelatée mais la monotonie d'un seul type de culture culinaire.

En conclusion, tous reconnaissent la réalité de la mondialisation (deux sur trois n'y voient pas nécessairement un risque). Tous considèrent nuisible l'uniformisation (deux sur trois y voient la nourriture industrielle, le troisième la monotonie des plats autochtones). Tous s'accordent à promouvoir la diversité locale (deux par l'expérience authentique des terroirs, le troisième par les cuisines du monde fast-food). Tous s'accordent sur et militent pour l'échange culinaire et culturel permis par la mondialisation.

8, 9 et 10 ➔ OBJECTIF : Comprendre un texte sur la gestion de la diversité à l'école**CORRIGÉ 8 :**

- Il est enseignant (« Ma position d'enseignant... »), probablement en école primaire (« ...et encore moins à l'école primaire »).
- L'intégration et l'adaptation scolaire des jeunes issus d'autres cultures.
- Il définit son rôle de manière neutre : l'école étant un droit et un devoir, son rôle est d'accueillir et d'accompagner les enfants dans leur diversité ; les accompagner vers la maîtrise de la langue scolaire commune (le français oral et écrit), et valoriser le plurilinguisme et le métissage culturel.

CORRIGÉ 9 :

1. La mondialisation et le déplacement des hommes produit cette diversité. L'école l'accueille telle qu'elle est.
 2. La culture du migrant n'est pas monolithique : elle se forme dans l'interaction des deux cultures.
 3. L'identité se construit dans le parcours aléatoire du migrant.
 4. L'école aide à organiser, clarifier, contextualiser, relativiser, compléter, enrichir ce qui se fait « sur le tas ».
 5. L'identité n'est pas une donnée de départ définitive, elle évolue avec les circonstances et le vécu de l'individu.
- Sur le tas (fam.) : en expérience directe et non par des études.
 - Les moyens du bord : ceux qu'offre la situation.

10 ➔ OBJECTIF : Commenter une observation sur la construction de l'identité

Production libre

11 et 12 ➔ OBJECTIF : Comprendre les problématiques identitaires liées à la diversité**CORRIGÉ 11 :**

- a)** L'uniformité culturelle, l'exaltation de l'altérité, les identités parcellaires – « l'englobement des différences dans une identité commune », « les défenseurs du multiculturalisme (qui vont jusqu'à parfois faire la promotion du modèle communautariste) », « à traits d'union (ils parlent d'Italo-Américain ou d'Afro-Américain) ».
- b)** Oui dans le sens où il exprime donc son avis personnel : il pense que les positions extrêmes des hommes politiques français n'apportent pas de solution aux problèmes identitaires de la diversité et se déclare ouvertement contre le principe de mono-identité. Mais il n'adhère pas pour autant totalement à la position intermédiaire des Anglo-Saxons. Il semble n'être favorable à aucune des trois solutions mentionnées.

CORRIGÉ 12 :

1. Le risque de ne jamais se sentir dans une identité, d'être partagé, tirailé entre deux appartenances dont l'une est vécue comme une valeur dominante, état qui est susceptible de générer un sentiment de rejet, de frustration sur le plan individuel et collectif, et d'exacerber le communautarisme : « sujet morcelé, éclaté... Moitié Italien, moitié Américain ? ».
2. Il se déclare ouvertement contre le principe de mono-identité. Le danger serait dans la double réduction : soit être uniquement citoyen français à l'exclusion de ses composantes religieuse et/ou ethnique, soit être identifié uniquement par ses origines : « Enfermer un individu dans une identité unique, qu'elle soit nationale, ethnique ou religieuse, revient à l'amputer d'une ou de plusieurs parties de lui-même. ».

13 ➔ OBJECTIF : Comparer des points de vue sur l'identité**CORRIGÉ :**

Olivier Pagani assure que « l'identité est mouvante, ...plus dans le fruit que dans les racines », que « l'essentiel n'est pas d'où l'on vient mais ce qu'on en fait là où on est ». L'opinion exprimée sur Agora Vox met en garde sur le fait d'étiqueter un individu par sa citoyenneté ou par ses origines ethniques ou religieuses. Les deux positions partagent le refus de mono-identité et la volonté de (re)travailler sur le concept de métissage culturel.

14 ➔ OBJECTIF : Faire des propositions favorisant des identités culturelles harmonieuses**Réponses possibles :**

1. Renforcer l'apprentissage du français à destination des parents migrants.
2. Proposer aux parents des activités en français, favorisant la connaissance mutuelle.
3. Offrir aux adultes des ateliers de pratique des différentes langues et cultures concernées, animés aussi par des parents (cuisine, artisanat, littérature/poésie, fêtes, rituels...).
4. Initier les enfants français aux différentes langues et cultures des enfants migrants.
5. Faire réinvestir ces apprentissages dans des ateliers de pratiques culturelles comparatives avec production d'objets traces (écrits, lectures, chants, danses, films, spectacles, costumes...).
6. Prévoir des événements interculturels de présentation/exposition d'objets représentatifs de la culture du migrant.
7. Développer un ciné-club pour connaître l'Autre à travers le cinéma.
8. Valoriser : dans les manuels scolaires, l'histoire des peuples, des idées et des religions ; dans l'histoire de l'art, la connaissance des créations culturelles des pays des migrants, l'héritage et le métissage dans l'inspiration des artistes occidentaux (musées, expositions, festivals).
9. Valoriser les traces de métissage dans la vie quotidienne (musiques, danses, alimentation, vêtements, fêtes, mode...).
10. Favoriser les échanges scolaires avec les classes de pays d'origine des migrants.

Pour que ces mesures soient efficaces, favoriser le dialogue entre les parents et l'école est primordial afin d'assurer l'intercompréhension entre les objectifs et démarches de l'école et les mentalités et situations des parents.

De nombreuses expériences proches de ces propositions sont déjà menées.

RÉCAPITULATIF L'ouverture des frontières et la mondialisation font craindre une uniformisation des comportements et des idées liée à la toute puissance économique des multinationales qui imposent, à tous et partout, leurs produits standards parfois dénaturés à moindre coût ; le risque, à terme, est la disparition des activités et produits locaux authentiques, composante identitaire d'ensembles géographico-humains extrêmement diversifiés, appelés terroirs. Certains préfèrent voir dans l'ouverture des frontières non pas l'uniformisation, mais une circulation positive de cette diversité des terroirs, chaque terroir étant à la fois visitable et exportable. Le succès d'exportation de l'art culinaire des pays qui en ont fait leur renommée, même dans sa version restauration rapide, atteste d'un goût pour l'ailleurs dans sa diversité. La diversité recouvre aussi la problématique à laquelle notre société d'immigration doit répondre du point de vue de l'identité culturelle. Contraindre à une identité exclusivement citoyenne peut provoquer des replis identitaires communautaristes. L'école a la délicate charge d'une éducation citoyenne multiculturelle, respectueuse des origines sans toutefois bien savoir ce qu'il en advient. La question de la méthode reste posée.

PARENTHÈSES PARENTHÈSES PARENTHÈSES PARENTHÈSES

p. 58 et 59

À LA LETTRE

p. 58

1 Des goûts...

CORRIGÉ :

a 1 e - 2 c - 3 a - 4 d - 5 f - 6 i - 7 h - 8 g - 9 b

b Réponses possibles :

1 b / e / h - 2 h / parfois e - 3 d / e / parfois a - 4 c - 5 f / h - 6 f / g (caramel au beurre salé) / h - 7 e / g

Les réponses pourront varier selon la sensibilité gustative de l'apprenant.

c amer - piquante - fade - salée - acides

d 1 c - 2 f - 3 d - 4 h - 5 a - 6 i - 7 e - 8 j - 9 b - 10 g

2 ...et des couleurs

CORRIGÉ :

a 1 d - 2 a - 3 e - 4 g - 5 b - 6 j - 7 h - 8 c - 9 f - 10 i

b Mon fiancé... m'en faisait voir de toutes les couleurs ; si je parlais me mettre au vert... ; ...je m'habille couleur de muraille ; ...je n'étais pas une oie blanche... ; ...je lui avais annoncé la couleur...

■ **POUR ALLER PLUS LOIN :** Faire observer les intitulés **1. Des goûts...** et **2. ...et des couleurs**, et expliciter le jeu sur le double sens : « goûts » et « couleurs » ont chacun un sens premier ; associés dans « des goûts et des couleurs... » avec points de suspension ou intonation finale suspendue, l'expression sous-entend comme fin de phrase « ...on ne discute pas » : expression figée qui sous-entend elle-même « car personne n'est d'accord et n'a à être d'accord » ; parasynonyme : « Chacun ses goûts ! ». Ces expressions valident la subjectivité du « goût » (« goût » pris au sens large de « ce qu'on aime » et « ce qu'on n'aime pas »). Cette subjectivité est sensible dans les relations interpersonnelles mais aussi au niveau interculturel.

PARTIR

p. 59

CORRIGÉ 1 :**Réponse possible :**

Don Quichotte cherche dans la réalité une autre réalité : celle qu'il s'est construite à travers les livres. La résistance qu'oppose la réalité à sa réalité le rend fou : « c'est quelqu'un qui dirait au temps qu'il se trompe si la météo a prévu autre chose que ce qui arrive effectivement », « C'est ça, l'assaut des moulins ; c'est ça, les princesses qu'il voit dans les souillons de paysannes ».

CORRIGÉ 2 :

Avoir une idée a priori sur la réalité présente à découvrir ; ce filtre ou ce fil conducteur, installé, prédispose à voir la réalité comme confirmation de l'idée préconçue, donc à refuser l'éventuelle et insupportable « non-coïncidence » « de l'anticipé avec le présent, du raconté et du vécu ». L'expérience présente est impossible ou inutile, court-circuitée, puisque les écrits m'en ont déjà donné les résultats. Le décodage déjà enregistré dans ma tête a interdit qu'advienne mon propre encodage/décodage du monde.

CORRIGÉ 3 :

Don Quichotte (cf. 2) s'est construit exclusivement à travers la lecture et il veut que le réel soit conforme à ce qui est dit dans les livres, qu'il croit contenir la vérité et la référence. Son code de conduite est donc de chercher à vérifier, avec obsession et méticulosité, que le réel correspond bien au modèle écrit. Mais il est forcé de constater qu'ils ne coïncident pas. Pour lui, cette distance irréductible témoigne en faveur du livre et à charge contre ce qu'il vit comme l'opacité du réel.

CORRIGÉ 4 :

« Voyager c'est **comme** lire » : ce commentaire place les deux démarches à égalité quand le but est la formation du jugement et la quête de la vertu et de la sagesse. La spécificité formatrice du voyage réside dans l'expérience de la rencontre et dans l'avancée mutuelle des deux acteurs de la rencontre. « Lire c'est **déjà** voyager » : la lecture est ici considérée comme une expérience mentale de la pensée et des vécus des autres et du monde, qui peut sembler prioritaire, pleine et satisfaisante à certains et ne place pas le voyage réel comme expérience aussi urgente et nécessaire.

POINT INFO

Montaigne (1533-1592), écrivain, philosophe, moraliste et homme politique. Œuvre de référence : les *Essais* (1588).

Descartes (1596-1650), mathématicien, physicien et philosophe. Œuvre de référence : le *Discours de la méthode* (1637).

Leur conception du voyage : pour le **voyageur Montaigne**, lecture et voyage ont en commun de s'orienter moins vers le savoir pour lui-même que vers la formation du jugement. En s'attachant aux manières de penser et de vivre et en privilégiant la qualité des rencontres humaines, l'esprit se façonne au contact d'une altérité culturelle qui s'en trouve, en retour, modifiée. C'est une approche mutuelle de vertu et de sagesse. Le **voyageur Descartes** explore la lecture comme un voyage où s'engage une conversation avec « les plus honnêtes gens des siècles passés qui nous découvrent leurs meilleures pensées ». Dans le voyage réel, il développe une nouvelle conversation où se révèlent les mœurs des divers peuples. Sa démarche de scientifique a ceci de spécifique qu'elle soumet au « doute », par une « méthode critique », le contenu des enseignements reçus : parcourir les mœurs et raisonnements des autres « afin de juger des nôtres plus sainement ». C'est l'inverse de la démarche de Don Quichotte.

CORRIGÉ 5 :

Production libre

CORRIGÉ 6 :

Réveil aux aurores par peur de rater le bateau, associé à la mauvaise humeur du portier qui lui a pourtant proposé ses services (payants) en tant que porteur ; échouage du bateau dans un banc de sable ; aux conditions climatiques déplorables (brouillard, humidité et froid), s'ajoute un climat d'inconfort, de désordre et d'insécurité sur tous les plans : colère publique du patron du bateau contre ses marins, désordre parmi les marinières qui prennent des risques pour désenliser le bateau, peur parmi les passagères.

CORRIGÉ 7 :

Organisé, prévoyant, observateur critique des comportements humains confrontés à certaines circonstances, et moraliste : « Il faut que les Français soient bien braves, me disais-je, pour pouvoir gagner des batailles avec un tel désordre dans les moments de danger. »

CORRIGÉ 8 :

Production libre (150 mots environ par texte)

CORRIGÉ 9 :

Production libre

**TECHNIQUES
POUR...****argumenter à l'oral** p. 60 et 61**Critères d'évaluation***Sur le fond :*

- Capacité à préciser la problématique en ouverture.
- Pertinence du point de vue choisi.
- Pertinence et variété des types d'arguments à l'appui du point de vue.
- Pertinence de la hiérarchisation des arguments.
- Pertinence du choix des exemples illustrant les arguments.
- Capacité à synthétiser et rouvrir le débat, dans la conclusion.

Sur la forme :

- Respect de l'organisation : introduction – développement – conclusion.
- Utilisation efficace de structures argumentatives rhétoriques caractéristiques de l'oral.
- Étendue du répertoire lexical ; degré d'erreurs significatives.
- Haut degré de correction grammaticale.

Maîtrise du système phonologique :

- Clarté et naturel de l'intonation et de la prononciation.
- Variation de l'intonation et placement de l'accent phrastique pour exprimer de fines nuances de sens.

COMPRÉHENSION DES ÉCRITS

CORRIGÉ :

1. d
2. Le débat de société porte sur la proposition de loi qui permettrait de travailler le dimanche ; or le dimanche est traditionnellement un jour chômé en France. Plusieurs syndicats et associations se sont battus contre cette loi et ont obtenu gain de cause : les magasins pourront ouvrir dix dimanches par an (et non chaque dimanche).
3. L'argent gagné lorsqu'on travaille permet d'acheter à manger pour se nourrir. Il est donc logique de travailler le dimanche si on souhaite également manger le dimanche. On peut critiquer ce mode de pensée qui implique que le travail ne sert qu'à se nourrir et qui ne prend pas en compte les autres besoins vitaux de l'homme comme le repos et les loisirs.
4. Au XIX^e siècle, période de la Révolution industrielle en France, la classe ouvrière travaillait énormément et n'avait donc ni le temps ni l'énergie de s'organiser ou de se syndiquer pour mener des actions de protestation. Cela explique pourquoi on a continué à travailler le dimanche à cette époque jusqu'à ce que certains employés, exténués, réclament une demi-journée de repos hebdomadaire (l. 15-19).
5. a. Faux : « On réinvente le dimanche dans une perspective laïque, poursuit Beck. Le texte de 1906 repose sur deux valeurs nouvelles : le repos et la famille. » (l. 24-26)
b. Faux : « Le repos hebdomadaire n'entrera vraiment dans les mœurs qu'après la Grande Guerre. » (l. 28-29)
6. a
7. Le dimanche est un temps de repos où l'homme ne produit pas (c'est-à-dire ne travaille pas), ne consomme pas, n'est plus dans la course au profit et à la rentabilité comme les autres jours de la semaine.
8. a
9. Paul Yonnet craint que les hommes n'aient plus de contacts entre eux, que les moments de retrouvailles (en famille, entre amis) disparaissent, que le lien social se détériore s'ils sont amenés à travailler le dimanche.
10. a. Faux : « Ce repère, véritable marqueur collectif, est essentiel dans une période d'angoisse identitaire comme celle que nous traversons. » (l. 50-51)
b. Vrai : « Dans le Sud-Ouest, les matchs de rugby du dimanche font la cohésion d'un bourg, par-delà les différences et les désaccords. » (l. 55-56)
11. Le document conclut sur une idée du sociologue Jean-Yves Boulin qui propose d'ouvrir gratuitement les lieux publics et culturels le dimanche avec le travail bénévole des étudiants et des retraités plutôt que les magasins. D'après lui, cela permettrait de maintenir le lien social et de mettre tout le monde d'accord.

PRODUCTION ÉCRITE

Exercice 1 : Synthèse de documents

Exemple de production :

Quel avenir pour le travail ?

Deux récents articles de la revue *Sciences Humaines* et du journal *Libération* soulèvent le problème du chômage et de la place du travail dans notre société. D'un côté, l'automatisation et l'informatisation ont permis de débarrasser l'homme des tâches les plus pénibles. Mais cela a aussi fait diminuer le nombre d'emplois dans certains secteurs poussant ainsi un jeune diplômé au chômage depuis plusieurs mois à s'inscrire sur un site Internet d'enchères afin de décrocher un travail. Dans notre société, être sans emploi marginalise l'individu, non seulement car il ne peut pas vivre dans des conditions matérielles décentes, mais aussi en raison de l'image dégradée que cela génère. Deux solutions sont proposées : abandonner la production au profit d'emplois dans le « tiers-secteur » ou utiliser les médias et la provocation pour revendiquer le droit au travail. (143 mots)

Critères d'évaluation : voir p. 12 de ce guide, Techniques pour faire une synthèse de documents oraux.

Exercice 2 : Essai argumenté

Exemple de production :

Pour faire face au problème de plus en plus important du chômage, certaines personnes font preuve d'originalité pour retrouver un emploi. Internet est l'outil idéal pour cela. En effet, quoi de plus facile que de publier son travail sur Internet ? Ou de se mettre aux enchères sur le site eBay, comme l'a fait récemment un jeune diplômé ? Pour autant, quelles sont les chances de décrocher un emploi par ce biais ? N'y a-t-il pas des risques à s'exposer ainsi sur la toile ? Internet est devenu un outil indispensable à quiconque cherche un minimum de notoriété. Le développement de sites gratuits comme MySpace – site qui permet de déposer de la musique en ligne – l'a bien montré. De nombreux artistes actuels se sont fait connaître ainsi. Il est vrai qu'Internet est accessible à tous et permet donc une grande visibilité. N'importe quelle production, qu'elle soit artistique ou autre (blogs, journaux en ligne, articles de recherche, etc.) peut apparaître sur le Net. Mais ne court-t-on pas un risque en publiant des informations personnelles sur Internet ? On peut tout dévoiler de sa vie privée sur un site communautaire comme Facebook, le bon comme le mauvais. Et que se passe-t-il si un employeur potentiel a accès à ces informations ? Qu'il découvre des photos compromettantes ? Les chances d'obtenir le travail s'envolent.

Internet est donc à utiliser avec précaution. Il offre des possibilités énormes car accessibles à des millions de personnes. Mais il faut pouvoir contrôler l'image que l'on veut donner de soi sur la toile. (256 mots)

Critères d'évaluation

- Respect de la consigne :
 - Respecte la situation et le type de production demandée.
 - Respecte la consigne de longueur indiquée.
- Capacité à argumenter :
 - Peut présenter et défendre un point de vue à l'aide d'arguments, de justifications et/ou d'exemples pertinents.
 - Peut adapter ce qu'il dit en tenant compte de l'effet à produire sur le destinataire.
- Compétence lexicale / orthographe lexicale / étendue et maîtrise du vocabulaire : dispose d'un vaste répertoire lexical qui lui permet de surmonter sans recherche apparente ses lacunes. De petites bévues occasionnelles.
- Maîtrise de l'orthographe : l'orthographe est exacte à l'exception de quelques lapsus.
- Compétence grammaticale / orthographe grammaticale : maintient constamment un haut degré de correction. Les erreurs sont rares et difficiles à repérer.
- Élaboration des phrases / souplesse : dispose d'une variété de structures lui permettant de varier la formulation.

PARTIE 2 • Nouveaux enjeux (dossiers 5 à 8)

La deuxième partie du manuel adopte le point de vue des pays, des États, des instances dirigeantes, pour aborder les nouveaux enjeux et les nouveaux défis à relever à l'échelle mondiale.

DOSSIER

5

Élites p. 66 à 77

Thématiques et contenus socioculturels	Objectifs communicatifs et savoir-faire
La formation des élites Les grandes écoles L'égalité des chances et les inégalités hommes/femmes	- Résumer l'évolution d'une notion - Rendre compte d'une « exception française » - Analyser un discours politique contemporain - Comparer les modèles d'intégration et de promotion professionnelle de différents pays

C'était hier p. 68 et 69

Faire observer et commenter la frise historique. Elle court du règne de Louis XIV au règne de Napoléon I^{er}, donc des régimes monarchiques ou impériaux à pouvoir absolu, ponctués de courants d'idées (les Lumières au XVIII^e s.) ou d'événements politiques : la Révolution et la mort de Louis XVI (cf. la guillotine).

Faire observer le bicorne (chapeau à deux cornes), souvent associé à l'image de Napoléon, dont l'usage a été institué pendant la Révolution française pour les militaires et les officiers. Ce chapeau est également un élément de l'uniforme des étudiants de l'École polytechnique.

1 ➔ OBJECTIF : Avoir une vue diachronique de la démocratisation de l'école publique

CORRIGÉ :

1 b - 2 c - 3 a

De la mise en relation de la frise historique avec les lois sur la scolarisation, il ressort que la démocratisation de l'école est un processus de longue haleine : la première loi permettant (sans obligation) l'école primaire publique pour tous, principe énoncé par la République révolutionnaire naissante, est votée (exclusivement pour les garçons) cinquante ans après la Révolution ; il faudra encore attendre un demi-siècle pour une école primaire pour tous (garçons et filles), obligatoire, gratuite et républicaine car laïque, et encore trois-quarts de siècle pour une scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans. Ce processus se sera déroulé sur un siècle et demi.

POINT INFO

- **La loi Guizot (1833)** signe la naissance de l'école primaire publique et légalise les écoles privées. Un ensemble de moyens accompagnent cette création : une école normale de formation d'instituteurs par département (salaire de l'instituteur financé par l'État) et une école par commune constituée d'une classe unique assurant tous les niveaux d'enseignement. Un uniforme, la blouse, destiné à mettre tous les élèves sur un pied d'égalité. Pour matériel, une ardoise (remplacée après 1881 par le cahier), des manuels scolaires et le tableau mural de « leçon de choses » en guise de travaux pratiques. Matières prioritaires : la lecture, l'écriture, le calcul, l'instruction morale et religieuse et les sciences de la nature. En 1880, 80 % des garçons entre 6 et 13 ans seront scolarisés, de façon inégale selon les régions et les saisons.



– La seconde avancée, ou **lois Jules Ferry** (1881-1882), est la conséquence de la guerre de 1870 perdue contre la Prusse, où les soldats allemands avaient été jugés plus instruits que les soldats français. Ces lois rendent l'école obligatoire pour tous, filles comprises, en font un service public fondé sur la gratuité et une école républicaine en instaurant la laïcité de l'enseignement. Elles visent aussi à introduire les idées républicaines dans les régions les plus isolées et à souder l'unité de l'État-nation par l'utilisation exclusive de la langue française. On apprend l'histoire « héroïque » de la France et la géographie ; l'éducation morale et l'instruction civique communiquent l'amour de la nation-patrie. On éduque contre l'alcool et la violence, on explique les règles d'hygiène. Le mérite est gratifié, notamment par la distribution des prix de fin d'année.

– **La loi Berthoin** (1959) manifeste la volonté d'élever massivement le niveau culturel général de la population et d'y recruter des élites, toujours sur une base démocratique, pour répondre aux nouveaux besoins liés à la croissance économique. Sont adoptées les mesures suivantes : scolarité jusqu'à 16 ans (1936 l'avait montée à 14 ans) ; réforme du collège avec un cycle initial commun d'orientation de deux ans (objectif : égalité des chances, au mérite, sans distinction d'origine sociale), se distribuant ensuite pour deux années entre collège d'enseignement général (CEG) et collège d'enseignement technique (CET), cursus validés par une certification. La même année, la **loi Debré** établit un contrat entre l'État et les écoles privées qui, acceptant les objectifs de l'enseignement public « sans distinction de croyances, d'opinion, dans le respect total de la liberté de conscience », rempliront une fonction de service public et bénéficieront de subventions publiques. En quatre ans, la scolarisation augmente de 66 %. Elle atteindra son taux maximum dans les années 1980 avec l'objectif d'un taux de réussite au bac de 80 % d'une classe d'âge. Cet enseignement de masse secrètera aussi son taux d'échec scolaire.

➔ Index culturel p. 177 : « Lois sur l'éducation »

2 et 3 ➔ OBJECTIF : Comprendre une période historique du rapport pouvoir, élites, peuple

Après les écoutes sélectives destinées à élucider les éléments du sens, faire réécouter pour relever les séquences de l'interview correspondantes.

CORRIGÉ 2 :

1. Personnages : Louis XIV, sa mère : la Régente Anne d'Autriche, son Premier ministre : le cardinal Mazarin (secondairement : Louis XV, Louis XVI) ; lieux : Paris, le château de Saint-Germain, Versailles ; événements : la Fronde, les émeutes parisiennes.

2. **Raison psychologique** : le traumatisme d'enfance lié à la fuite de la famille royale à Saint-Germain lors des révoltes populaires entretenues par la Fronde (« Louis XIV enfant avait été très marqué... », « cet enfant qu'était Louis XIV a gardé un souvenir atroce de cette première nuit... »). **Raison politique** : Louis XIV a fait construire Versailles pour mieux contrôler les aristocrates en les installant auprès de lui, à la cour, et leur enlever tout désir de fronder une seconde fois (« souvenir... de l'humiliation... de fuir devant les frondeurs parisiens », « pour qu'ils n'aient pas la tentation d'aller fronder, d'aller se mêler aux cabales parisiennes »).

Attirer l'attention des apprenants sur le sens premier du mot « fronde » : arme servant à lancer des projectiles, et sur ses dérivés figurés : « fronder » (contester l'autorité, faire preuve d'irrespect), « frondeur » (subst. : soldat armé d'une fronde ; adj. : contestataire).



POINT INFO

La Fronde naît en réaction à l'augmentation des impôts décidée par Mazarin et la reine mère régente, Anne d'Autriche, pour financer la guerre avec les Habsbourg ; le Parlement de Paris et les aristocrates, pourtant privilégiés, n'acceptent pas de s'y soumettre et mènent contre le pouvoir intrigues et complots ; le Parlement cessera son agitation en 1649 mais les aristocrates entraîneront des soulèvements populaires dans tout le royaume jusqu'à la majorité de Louis XIV, qui prononcera une amnistie (presque) générale en 1651 mais n'oubliera ni la Fronde parlementaire ni celle des princes.

CORRIGÉ 3 :

a) 1. Participer à des intrigues et complots menés collectivement et secrètement. Ici, les cabales sont menées par les aristocrates contre le roi et son pouvoir, notamment à Paris. 2. Ils vivaient isolés de l'agitation politique et sociale, comme un poisson enfermé dans son bocal ; on pourrait dire aussi qu'ils vivaient « en vase clos ». 3. Les esprits s'agitaient, s'échauffaient. 4. Ils s'échappaient de Versailles pour respirer quelque temps un autre air, celui de l'agitation parisienne, avant de reprendre leur charge à la cour.

• Escapade : action de s'échapper d'un lieu, des habitudes de la vie quotidienne.

b) Sur le plan psychologique et humain : l'isolement, l'enfermement, l'inconfort et l'ennui ressentis par les membres de la cour à Versailles les ont poussés à aller s'amuser et s'aérer en cachette à Paris (« ça s'est avéré sclérosant », « ils vivaient tous en bocal, dans un seul endroit », « les grands seigneurs qui étaient à Versailles s'y ennuyaient tellement, étaient tellement mal logés, qu'ils faisaient des escapades à Paris tout le temps, quand leurs heures de service le permettaient »). **Sur le plan politique :** la distance a eu l'effet inverse de celui recherché par le roi : « la grande idée... a eu de l'utilité au début... a cessé d'en avoir à la fin » ; le pouvoir s'est coupé du peuple et de la vie agitée de la capitale et n'a pas pu anticiper les événements (« on ne savait plus très bien ce qui se passait à Paris », « on n'avait plus de contact avec le peuple », « on était mal renseigné », « ça a été... une des causes de la Révolution », « Louis XIV n'a pas compris ça... il faut dire que ses successeurs ne l'ont pas compris non plus », « il avait perdu le contact »). Les aristocrates de la cour ont recommencé à comploter à Paris : ils « se trouvaient contaminés par les idées nouvelles. Si bien que ces courtisans de Versailles n'étaient plus sûrs politiquement ».

Faire relever l'expression-clé qui indique la conséquence politique la plus grave de l'isolement de Versailles, tant pour Louis XIV que pour Louis XV et Louis XVI : ils n'ont pas pu ni su « anticiper ».



POINT INFO

« **Nous ne manquerons plus de pain, nous ramenons le boulanger, la boulangère et le petit mitron*** » est le refrain que chantaient les Parisiennes le 6 octobre 1789, sur le passage de Louis XVI et de sa famille (« le petit mitron » désignant le Dauphin) qu'elles venaient de forcer à quitter Versailles pour Paris, croyant que le retour du roi allait faciliter le ravitaillement alimentaire de la capitale. La veille, environ 7 000 d'entre elles étaient allées à Versailles lui demander du pain, dans un contexte de pénurie récurrente de farine à la veille de l'hiver et de rumeurs de complots royalistes et d'invasion étrangère visant à sauver la monarchie, rumeurs alimentées par des mouvements de troupes autour de la capitale.

* Mitron : aide boulanger.

4 ➔ OBJECTIF : Comparer les habitudes culturelles de relation à l'autorité et aux dirigeants

Réponses libres

5 et 6 ➔ OBJECTIF : Découvrir les étapes de la démocratisation de la sélection des élites

5 Faire identifier la source du document.

CORRIGÉ 5 :

a) À l'époque de Vauban, architecte militaire de Louis XIV, de nombreuses fonctions ou charges étaient attribuées du seul fait de la naissance et des réseaux d'influence. Vauban, sans pouvoir remettre en question le recrutement dans la classe privilégiée, exigea néanmoins un critère sélectif : le mérite et la compétence validés par un concours d'entrée. Bien-né, certes, l'aristocrate devait pourtant désormais apprendre le métier et prouver qu'il le maîtrisait.

b) Fin XVII^e siècle : concours d'entrée pour les militaires du Génie, de l'Artillerie et de la Marine et écoles préparatoires aux concours. Révolution française, fin XVIII^e siècle : généralisation du recrutement par concours à toutes les administrations techniques via la toute nouvelle École polytechnique que Napoléon allait bientôt démocratiser en supprimant les privilèges de naissance (cf. le bicorne de la frise historique). Seul le mérite compte désormais dans ces lieux rassemblant une élite spécialisée et soudée par « l'esprit de corps ». Après 1945, le principe méritocratique est généralisé à toutes les carrières administratives et économiques avec la création de l'École nationale d'administration (ÉNA) et le développement des écoles supérieures de commerce. Années 1960 : mise en place du système des grandes écoles avec classes préparatoires à l'échelon national.

CORRIGÉ 6 :

a) On a mérité quelque chose quand l'effort et l'action développés pour l'atteindre sont dignes d'estime au regard des valeurs éthiques. – Synonyme : le principe méritocratique.

b) « La qualité de leur naissance » signifie leur origine aristocratique ; Napoléon élargit le critère du mérite en l'ouvrant à des candidats de toute origine sociale.

c) La classe préparatoire au concours et le concours lui-même.

➔ Index culturel p. 177 : « Grandes écoles »

POINT INFO

Le marquis de Vauban (1633-1707) était contemporain de Louis XIV (1638-1715) ; architecte militaire du roi, il se révéla dans ses écrits et ses décisions un précurseur des Lumières, militant contre les injustices sociales. Au XVII^e siècle, l'aristocratie considérait que la charge* était une distinction et un honneur qui lui étaient dus. Jean-Jacques Rousseau, dans le *Discours sur l'origine de l'inégalité* (1755) et le *Contrat social* (1762), dénonça ces privilèges et exigea la contribution de tous au bien général par le travail et le paiement de l'impôt.

L'abolition des privilèges, la nuit du 4 août 1789, fut le prérequis logique de la première Déclaration des droits de l'homme et du citoyen proclamée le 26 août par l'Assemblée constituante ou 1^{re} Assemblée nationale constituée de représentants de la noblesse, du clergé et du tiers état.

7 ➔ OBJECTIF : Mesurer le pour et le contre des systèmes de sélection

Réponses possibles :

Avantages : fonctionnement identitaire en « corps », en « maison » qui a ses anciens et ses descendants liés par des réseaux formels et informels de pouvoir et d'influence, d'appuis financiers, de partenariats, de transmission de responsabilités et de savoir-faire à des postes-clés dans tous les secteurs, publics et privés, par « filiation » de corporation, de milieu ou de famille. **Inconvénients** : fonctionnement endogame et endogène ; dispositif de caste corporatiste et de (re)production des élites, qui ne se ressourcent pas assez dans la diversité des modes de pensée et d'action (nationaux et internationaux), ne métisse pas suffisamment ses réseaux, ses successeurs, sa relation bureau/terrain, tradition/novation ; cause de rupture entre un système universitaire « populaire » dévalorisé et celui des grandes écoles, élitiste et corporatiste.

8 ➔ OBJECTIF : Comprendre un dispositif dual porteur de rupture sociale

CORRIGÉ :

a) L'élite française actuelle est issue des systèmes supérieurs sélectifs, publics ou privés, des grandes écoles, et est devenue au fil du temps une « caste pour riches et influents » ; elle n'est pas recrutée via l'université qui, abandonnée au bachelier standard, est dévalorisée ; la « schizophrénie du supérieur » qualifie cette étanchéité installée entre les deux systèmes de l'enseignement supérieur, les grandes écoles ayant évolué à l'opposé de l'objectif initial de démocratisation et la démocratisation de l'université la mettant au rebut.

b) Parce que les grandes écoles ont su imposer leur dispositif de réussite tant dans le secteur économique qu'administratif ou politique. – L'auteur suggère que ces élites soient contraintes à passer par l'université.

c) 1. injuste 2. scinder 3. le rebut 4. au sein de

9 ➔ OBJECTIF : Exprimer une opinion sur un dispositif sélectif

a) Réponse libre

POINT INFO

La réforme sur l'autonomie des universités a commencé en 2007, à échéance de 2012. Elle est née du constat qu'une trop grande dépendance de l'État, associée à la faiblesse de ses ressources, la rendait peu réactive, l'empêchait de concentrer ses moyens sur un domaine de recherche, d'adapter sa politique de formation et de définir une stratégie dans un monde de l'enseignement supérieur internationalisé, réactif et concurrentiel. L'autonomie doit lui permettre de conduire une politique efficace et offensive en matière de formation et de recherche. Elle doit désormais se financer en interne par l'offre de produits et la collection de fonds (fondations, sponsors). Des subventions publiques lui sont allouées selon la performance de la formation et l'accélération des critères relatifs à l'insertion professionnelle, et l'efficacité de la recherche. En appui dynamique à ces objectifs sont créés des Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). Les opposants à cette réforme y voient le désengagement de l'État, la perversion de la mission de l'université en logique d'entreprise et craignent une inégalité de fait entre les universités selon leur contexte géographique, économique et social.

b) Réponse libre

POINT INFO

Une problématique spécifique du **numerus clausus** en France : celui des **facultés de médecine**. La pénurie de médecins généralistes dans certaines régions peu attractives a conduit à moduler le quota national en fonction du critère de besoins locaux. En Île-de-France ou dans les régions du Sud, par exemple, bien pourvues en praticiens, le quota de répartition de ce numerus clausus est très bas. En revanche, dans le Nord ou en Franche-Comté, les effectifs peuvent monter de 30 %. Cet état de fait pose le problème de l'égalité de répartition des jeunes diplômés à compétence égale, selon les régions. Au numerus clausus d'entrée dans les études s'ajoute le numerus clausus de sortie : dans quelle région se trouvent les postes disponibles.

10 et 11 → OBJECTIF : Comprendre l'évolution des mécanismes de reproduction des élites

CORRIGÉ 10 :

- a) Les « inégalités de droit » de l'Ancien Régime et les « inégalités en soi » du régime démocratique d'aujourd'hui.
- b) L'inégalité par l'origine sociale ou « de naissance » était, sous l'Ancien Régime, maintenue par des lois garantissant à des catégories de gens des privilèges ; ces lois ont été abolies à la Révolution mais les inégalités actuelles sont toujours liées à l'origine sociale, l'appartenance à un milieu favorisé ou défavorisé ; le moyen utilisé pour maintenir cette inégalité n'est plus d'ordre juridique mais d'ordre relationnel : les avantages s'obtiennent par le jeu de réseaux d'influence et de pouvoir au sein des mêmes groupes sociaux : « Les inégalités de droit ne sont plus admises. Mais on peut considérer qu'il en existe des équivalents fonctionnels : il y a des canaux, qui sont aujourd'hui plutôt de nature sociale que juridique, grâce auxquels certains groupes bénéficient d'avantages dont il est parfois difficile de dire s'ils le doivent réellement à leur mérite ».
- c) La réussite aux concours prestigieux appartient aux catégories sociales les plus favorisées et concerne peu les milieux à revenus modestes, dans un rapport de 3,5 à 1. Ce constat semble indiquer que l'acquisition de la compétence n'est pas seulement du ressort de l'école mais relève en amont du facteur social : « Les diplômés et concours ne devraient sanctionner que la compétence. Or ceux qui obtiennent les diplômes les plus valorisés et réussissent les concours les plus prestigieux viennent des milieux les plus favorisés ».

CORRIGÉ 11 :

- a) « Il ne faut pas tomber dans l'anachronisme » veut dire que les lois qui permettaient à certains sous la Monarchie de bénéficier d'avantages spécifiques appelés privilèges ont bien été abolies la nuit du 4 août 1789, et qu'il faut s'accorder sur la valeur du mot « privilèges » utilisé en contexte actuel.
- b) « L'école en vient à fonctionner comme une sorte d'instance de blanchiment » : l'école valide les réussites selon des critères dits « objectifs » qui coïncident en partie avec des acquis transmis par l'appartenance sociale en amont ; faisant cela, elle innocente tacitement les rouages de l'inégalité des chances. – Le « blanchiment » exprime normalement l'action de rendre « propre » un argent acquis malhonnêtement.

POINT INFO

Cette situation endémique était déjà analysée en 1964 par les **sociologues Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron**, dans l'ouvrage de référence *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, où ils énoncent le **concept d'héritage ou capital culturel**, fait de savoirs, de savoir-faire et de savoir-dire, que les enfants des classes favorisées doivent à leur milieu familial et qui constitue un patrimoine d'autant plus rentable que professeurs et étudiants répugnent à le percevoir comme un produit social. *La Reproduction*, publié en 1970, fournit les éléments d'une théorie du système d'enseignement. *La Distinction* (1979) met en évidence les modes de consommation culturels qui distinguent les catégories sociales les unes des autres.

12 → OBJECTIF : Présenter les procédures d'orientation et de sélection des futures élites dans un contexte culturel donné

Production libre

RÉCAPITULATIF La démocratisation du mode de recrutement des élites est un processus lent, inabouti après trois siècles de progrès. Dans un souci de démocratisation, le critère de mérite et de compétence via un concours a d'abord été appliqué à la noblesse, puis généralisé à tous les citoyens via la création de grandes écoles formant aux carrières techniques, administratives, économiques et de commerce, et la mise en place à l'échelon national de classes préparatoires. Ce système du concours propre aux grandes écoles en a assuré la réussite chez les élites, provoquant la dévalorisation de l'université ouverte au flot des simples bacheliers. Le concours, initialement destiné à démocratiser le recrutement des élites, a produit un effet en boucle pervers : les élites sortent massivement des grandes écoles qui recrutent leurs candidats dans les classes sociales les plus élevées.

Réalités d'aujourd'hui p. 70 et 71

1, 2 et 3 ➤ OBJECTIF : Comprendre un discours, son argumentaire et ses procédés

1 Faire identifier dans quelles circonstances le discours est prononcé.

CORRIGÉ 1 :

- a) Le thème du discours est la problématique de l'égalité des chances dans la production des élites.
- b) Parlant du défi du métissage à relever au XXI^e siècle, conformément à la tradition de métissage en France, le Président évoque l'universalisme français parce qu'il va l'expliquer comme résultant des métissages antérieurs réussis.
- c) Lignes 1 à 10 : présentation du défi à relever ; rappel du défi antérieur relevé ; clé commune au défi relevé et au défi à relever : la promesse de promotion sociale. – Lignes 11 à 20 : l'école comme moyen de tenir cette promesse ; réforme de l'école pour y parvenir : instauration de l'égalité des chances. – Lignes 21 à 28 : objectif du dispositif : production d'élites issues de la diversité, ce qui est encore l'exception.

CORRIGÉ 2 :

- a) Modifier la carte scolaire pour, en brassant les origines des élèves, élever le niveau de tous ; mettre en place un accompagnement spécifique des élèves issus de milieux défavorisés dans les classes préparatoires aux grandes écoles.
- b) Ligne 24 : les postes de direction des grandes administrations sont occupés par des personnes issues des classes sociales élevées et en général « de souche française ». Évoquer « quelqu'un de différent » est une périphrase politiquement correcte pour ne pas dire « personne de couleur » ; « Vous comprenez dans quel sens je veux le dire » est un clin d'œil de connivence avec son auditoire sur l'implicite de sa périphrase.
- c) Il s'agit d'un procédé d'amplification par la gradation dans l'énumération, qui fait sentir à quel point la situation est inadmissible, tant pour les intéressés que pour l'État.
À quatre reprises est utilisée l'expression de jugement « C'est + adjectif » ou « C'est + nom » : « C'est insultant », « C'est une erreur », « C'est une faiblesse », « ...c'est un drame », chaque jugement constituant une phrase suivie d'un point ou d'un silence, qui augmente leur intensité respective.

CORRIGÉ 3 :

- a) Sur dix lignes de discours, l'association de « métissage » (10 fois) à « la France / elle » (7 fois) (« défi du métissage » × 4, « métissage » × 3, « métissée », « a métissé », « a su métisser »). La répétition de cette association, cœur du discours, produit un effet d'emphase, oratoire et incantatoire, d'autant que c'est le Président de la France qui parle devant la plus prestigieuse des grandes écoles ; elle assure aussi le martèlement du concept : la France a métissé / la France métissée / la France continue de métisser.
- b) Dans le dernier paragraphe, en répétant quatre fois « je ne pense pas qu'il soit normal » (l. 21, 22, 24 et 25-26), il s'implique personnellement en tant que chef de l'État, à la première personne, dans la dénonciation de la sous-représentation de la diversité dans trois grandes administrations. L'anaphore crée un crescendo dans l'indignation.
- c) 1. Postulat de départ : l'égalité des chances passe par l'école. 2. Pour cela : réformer l'école en élevant son niveau. 3. Pour élever son niveau : casser les ghettos scolaires. 4. Pour casser les ghettos : supprimer la carte scolaire.
- d) « Cela va faire parler », « Disons les choses comme elles sont », « Eh bien », « Parce que là, en termes de ghettos, fantastique ! », « Comprenez-moi bien », « on va jouer à fond la carte de la préparation » ; l'utilisation de « on » (× 6), qui est non seulement moins officiel mais aussi moins clair quant aux personnes référentes (le gouvernement, l'école, la société, le pays élargi à ses DOM-TOM). – Nicolas Sarkozy cherche à se rapprocher de ses auditeurs, à instaurer une forme de connivence, pour emporter leur adhésion et les entraîner dans le projet commun du défi à relever. C'est un procédé rhétorique classique qui consiste à renforcer le raisonnement logique (*logos*) par le jeu sur la proximité avec l'auditoire et ses émotions/passions (*pathos*).

4 → OBJECTIF : Identifier les composantes d'une parole efficace

Réponse possible pour a) :

Savoir assez précisément où et à qui l'on parle ; savoir ce que l'on veut faire passer (l'enjeu) ; adapter son registre et le contenu de ses propos à ses auditeurs ; présenter l'objet du propos, organiser clairement la progression de l'argumentation, conclure d'une manière ouverte ; illustrer son raisonnement avec des exemples ; selon les besoins, savoir alterner la centration sur l'objet du propos (distance) et l'implication personnelle dans le propos ; savoir capter et garder l'attention de l'auditeur et l'impliquer si nécessaire ; trouver le bon équilibre entre les moments de son propos, en qualité, en quantité et en durée ; travailler les procédés rhétoriques et stylistiques qui serviront l'enjeu du propos ; prévoir les articulations et transitions ; si l'intervention est préparée, ne pas la lire en continu, yeux constamment sur la page ; veiller à porter sa parole par l'articulation, le rythme, la respiration, l'intonation, l'expressivité du visage, la gestuelle et la posture corporelle.

5 → OBJECTIF : Confronter une affirmation à ses présupposés et à la réalité

Laisser un temps en sous-groupes pour lister les idées ; puis mettre en commun sous forme d'échange.

Éléments de réflexion :

L'idée de départ est que la promotion sociale passe par l'accès à une école qui permette cette promotion : d'où la question des moyens nécessaires à cet ascenseur commun, l'étendue des difficultés et de l'échec scolaires étant une réalité endémique.

État des lieux : massification de l'école ; baisse du niveau général et échec ; incapacité du système à réduire l'écart entre le discours et les critères d'évaluation de l'école et la culture familiale et environnementale des élèves ; incapacité à inventer des réponses qui partent du niveau des élèves et les fassent évoluer vers les objectifs de l'école qui se sera elle-même réinventée dans ses objectifs, ses discours, ses méthodes, ses ressources, ses critères, le champ de ses contenus. En outre, crise qui joue le rôle de descenseur social. **Mesures décidées** et en partie mises en œuvre : les lycées d'excellence et les classes préparatoires à destination des milieux défavorisés. **Questions en suspens :** ces dispositifs s'adressent à un petit nombre d'élèves dont il n'est pas dit comment ils seront arrivés à ce degré de réussite (second cycle scolaire). Pourront-ils avoir un effet positif d'entraînement pour l'ensemble des élèves ? Rien n'est moins sûr. Si la base initiale du cursus scolaire n'est pas réformée pour élever le niveau de l'ensemble des élèves, ces dispositifs pourraient aboutir à un effet pervers : l'instauration d'une nouvelle hiérarchie propre aux milieux défavorisés, qui continuerait à abandonner en marge la grosse masse des élèves en difficulté ou en échec. D'importantes questions se posent encore pour l'enseignement pris à la base : les facteurs sociaux, environnementaux et familiaux pourront-ils évoluer ? Avec quels moyens ? À quelle échéance ? De quel consensus des partenaires politico-socio-éducatifs sur la gravité des difficultés scolaires et économiques et de quel processus inventif émergeront de nouveaux moyens, non seulement quantitatifs mais aussi qualitatifs : objectifs, formation des personnels, méthodes, motivation, solidarité, etc. ? La conviction émise par Nicolas Sarkozy, si elle est juste d'un point de vue théorique, est tronquée sur le terrain dans la mesure où les moyens mis en œuvre n'entraînent pas l'ensemble de la population scolaire mais seulement une nouvelle élite ajoutée à l'élite traditionnelle.



POINT INFO

Le budget du ministère de l'Éducation nationale, avec 21 % en 2010, constitue le premier poste du budget de l'État. Les dépenses dans ce secteur ont doublé depuis 1974 avec une croissance moyenne de 2,6 % par an, sensiblement égale à l'évolution du produit intérieur brut (PIB).

6, 7 et 8 → OBJECTIF : Comprendre des positions différentes sur une loi en faveur de l'égalité des chances

CORRIGÉ 6 :

1. Les atouts et les inconvénients du CV anonyme.
2. Il s'agit d'un débat organisé puisqu'il y a plusieurs participants, mais assez désorganisé dans son déroulement et informel (oral familial émaillé de ruptures de constructions, d'hésitations : « le... le... le... », « la... la base... » (non terminé), « Il se dit mince ! Il se dit ben... », « dans leurs so... dans leurs... dans leurs boîtes », « comme ça » (= directement, sans réfléchir), « euh », « ben », « tiens », « ouais », absence du « ne » dans la négation, etc.

CORRIGÉ 7 :

- Azouz Begag, ministre qui a fait voter cette loi.
- En 2006.
- Cette loi consiste à généraliser la pratique du recrutement sur CV sans nom, sans adresse, sans mention d'origine, afin de lutter contre la « discrimination raciale » (pour la première phase de sélection, celle qui donne accès à un entretien).

■ **POUR ALLER PLUS LOIN** : Préciser pourquoi la mention de l'adresse peut être cause de discrimination : une adresse peut être « stigmatisante » (par exemple, si l'on habite dans une ville de banlieue ayant « mauvaise réputation »). Il s'agit là de discrimination sociale plutôt que raciale.

CORRIGÉ 8 :

a) 1. **Ghislaine Ottenheimer** (journaliste à la revue économique *Challenges*) n'est pas favorable à cette loi. Elle est gênée par cette loi qui conduit un(e) Français(e) à « avancer masqué(e) pour postuler à un emploi » ; elle pense que « c'est un gadget qui donne bonne conscience » à certains patrons ; elle croit davantage à l'exemplarité, aux décisions qui mobilisent une énergie collective : journaliste d'origine martiniquaise à TF1 au journal de 20 heures, lycées d'excellence et classes préparatoires dans des quartiers défavorisés, appui à l'obtention de stages en entreprise pour les jeunes qui font une formation professionnelle en alternance. 2. **Alain Gérard Slama** (journaliste au *Figaro*) se prononce d'abord contre le CV anonyme pour les mêmes raisons que Ghislaine Ottenheimer, puis il estime qu'il peut avoir un effet pédagogique sur le recruteur qui doit faire coïncider le CV qu'il a sélectionné avec la personne qui se présente à l'entretien et réduire ses préjugés.

b) « on juge sur la gueule », « on juge sur la mine ».

9 → **OBJECTIF** : Expliquer une expression et ce qu'elle recouvre

Avant la rédaction, faire réécouter le passage où les invités mentionnent la discrimination positive.

Exemple de production :

La discrimination positive regroupe un ensemble de mesures visant à rétablir l'égalité des chances pour les membres de catégories sociales victimes de discriminations (âge, couleur de peau, handicap, origine, religion, sexe, etc.). Dans le cadre du travail : quotas d'emplois pour les personnes handicapées (6 %) ; mesures en faveur de l'accès des jeunes Maghrébins aux métiers militaires (depuis 1990) ; vote de la loi sur le CV anonyme (2006). En ce qui concerne l'accès aux grandes écoles : lycées d'excellence et classes préparatoires spéciales pour élèves de quartiers défavorisés, sélection sur dossier et entretien et non sur concours, accompagnement-tutorat du lycéen dès la classe de seconde jusqu'à son insertion professionnelle.

Le néologisme « discrimination positive » (a priori paradoxal car « discrimination » – ou fait de « séparer un groupe social d'un autre en le traitant plus mal » – est un terme à valeur négative, qui par définition ne peut être qualifié de « positif ») veut donc s'opposer à la valeur négative de base du mot « discrimination » ; il restaure une valeur neutre de « discrimination » qui signifie distinguer l'un de l'autre des objets de pensée concrets, ici opposés.

10 → **OBJECTIF** : Débattre d'un sujet pouvant susciter des réactions passionnées

L'enseignant veillera à ce que l'écoute mutuelle soit respectée et à ce que les positions des uns et des autres ne dévient pas passionnellement ou idéologiquement.

11 et 12 → **OBJECTIF** : Comprendre un mécanisme et en envisager son dépassement

CORRIGÉ 11 :

a) Le problème abordé est celui du faible nombre de femmes dans les hauts postes à responsabilités.

b) Le « plafond de verre » et le « ciel de plomb ». La première expression symbolise la frontière invisible qui empêche l'ascension des femmes au sommet de la hiérarchie ; la seconde exprime plus fortement le poids écrasant de cet empêchement, imposé par les sphères à responsabilités masculines.

CORRIGÉ 12 :

Causes	Solutions
– L'une, propre aux femmes, serait l'autocensure qu'elles s'infligent en raison de l'intériorisation qu'elles se sont faite des contraintes familiales. – L'autre correspondrait aux réseaux de solidarité et de cooptation que les hommes développent pour rester entre eux à la gouvernance.	– Les hommes pourraient partager davantage les contraintes familiales. – Les femmes devraient développer leurs propres réseaux de solidarité féminine.

b) Titre d'origine : *Faire voler en éclat le plafond de verre*. Autres réponses possibles, mettant l'accent sur la nécessaire solidarité féminine : *La femme est l'avenir de la femme* (en écho au vers du poète Louis Aragon « La femme est l'avenir de l'homme ») ou *Une pour toutes, toutes pour une !* en écho au célèbre cri de ralliement des Trois Mousquetaires « Un pour tous, tous pour un ! » dans le roman d'Alexandre Dumas père.

RÉCAPITULATIF La question de la démocratisation des élites s'est élargie à la promotion des générations issues de la diversité, presque absentes aux postes à haute responsabilité. Les mesures de discrimination positive, par exemple classes préparatoires spéciales ou CV anonyme, appliquées aux étudiant(e)s et aux candidat(e)s aux emplois supérieurs, suscitent des objections contre toute disposition particulière discriminant, même positivement, des citoyens français égaux en droit. Une discrimination liée non à l'origine ethnique mais au sexe se manifeste dans l'extrême sous-représentation des femmes, à qualification égale à celle des hommes, aux postes de commande des entreprises et des partis politiques ; changer cette situation supposera l'évolution des mentalités concernant les rôles dévolus à chaque sexe et le contrôle par les femmes de réseaux de pouvoir et d'influence aussi efficaces que ceux des hommes.

Et demain ? p. 72 et 73

1 et 2 ➔ **OBJECTIF : Décrypter un logo ; comprendre l'explicitation qu'en donne un texte**

CORRIGÉ 1 :

1. Dans la graphie « Égalitée », le « e » souligné, ajouté à l'orthographe académique du mot « égalité », veut signifier que, si le principe d'« égalité », affirmé dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et dans la Constitution française, a été détourné en privilège réservé aux hommes, il affirme pourtant l'égalité des sexes. La même idée est donnée à voir autrement dans « é = e », le « e » étant une marque grammaticale du féminin.
2. Les concepteurs ont joué sur le pouvoir d'évocation des terminaisons orthographiques du masculin et du féminin en français (noms féminins en « e », adjectifs au féminin : « + e ») et aussi sur l'apparent paradoxe orthographique de la famille de mots féminins en « é », à valeur abstraite (concepts, idées, qualités/défauts), « liberté, égalité, fraternité », mais aussi honnêteté, vérité, sincérité, fermeté, fierté, simplicité, sévérité, dureté, pauvreté, satiété, variété, étrangeté, familiarité, ébriété, sobriété, etc. Le but de ce jeu orthographique et sémantique est de faire réagir et de provoquer un débat sur la place des hommes et des femmes dans le fonctionnement social.

2 Faire identifier la source du texte et la retrouver dans le logo : AFAQ.

CORRIGÉ 2 :

- a) Ce label est la marque qualitative d'une organisation qui a, dans son recrutement de personnel, le respect d'une représentation équilibrée hommes/femmes et de leur égalité salariale.
- b) Inégalité salariale (à poste égal et compétences égales, le salaire d'une femme est souvent moins élevé que celui d'un homme), conciliation entre vies privée et professionnelle.
- c) La demande de labellisation est libre et volontaire : à l'initiative de l'organisme qui souhaite faire labelliser personnes et/ou produits et/ou services.

3 ➔ **OBJECTIF : Proposer des mesures et en inventorier les divers bénéfices**

Réponses possibles :

- a) Supprimer les écarts de salaire à travail égal, renforcer la mixité dans les instances de décision, aménager les horaires pour cause de famille ou de formation, assurer aux deux sexes une égalité d'accès à la formation continue, améliorer les modalités de départ et de retour de congés de maternité ou parentaux, créer des crèches d'entreprise...
- b) Moins d'absentéisme (notamment des femmes), moins de stress lié à des facteurs extérieurs ou internes, moins de fatigue, un fonctionnement plus solidaire des personnels, de meilleures relations hiérarchiques, une meilleure implication de chaque service ou de chaque travailleur dans les objectifs de l'entreprise et donc un meilleur rendement qualitatif et quantitatif, une image positive de l'entreprise (y compris dans sa volonté d'harmoniser vie personnelle et vie professionnelle), une fidélisation du personnel.

4 et 5 ➔ **OBJECTIF : Comparer des pratiques anti-discrimination entre pays****CORRIGÉ 4 :**

a) Le titre *Le royaume où les femmes sont reines* joue sur le double sens, propre et figuré, du mot « reine » dans ce contexte. En effet, la Norvège est une monarchie constitutionnelle et une femme est actuellement, au sens propre, reine consort du royaume de Norvège. Au sens figuré, les femmes y sont « reines » en ce sens qu'elles exercent des fonctions aux niveaux les plus élevés de la politique et de l'entreprise.

- Consort : caractérise le fait d'être l'époux ou l'épouse d'un roi ou d'une reine qui gouverne.

b) – La particularité de cette annonce est que c'est une femme qui cherche un poste d'administrateur, ce type de poste étant habituellement réservé aux hommes, ce que renforce le fait que le mot reste au masculin.

– Faits mesurables : une loi obligeant à placer au mois 40 % de femmes dans les conseils d'administration des entreprises publiques et de 600 grands groupes / le fait qu'à la fin des années 1980, la première femme Premier ministre ait composé son gouvernement pour moitié de femmes / le fait qu'aujourd'hui 45 % des Parlementaires et 50 % des membres du gouvernement soient des femmes / des mesures destinées à concilier vie professionnelle, loisirs et vie familiale : horaires souples, congés de maternité d'un an à répartir entre le père et la mère, arrêt de la journée de travail à 15 ou 16 heures (« la Norvège combine le taux record d'insertion de femmes dans la vie active et un taux de natalité parmi les plus élevés d'Europe »).

– Étapes : 1. Un état d'esprit qui se concrétise par une organisation sociale particulièrement favorable à l'épanouissement de la vie des femmes. 2. Des lois sur les quotas qui permettent à la parité... 3. ...d'entrer dans les mœurs.

– Concessions : être flexible (rester joignable, accepter de travailler le soir).

c) Le système égalitaire norvégien s'appliquant complètement, il faut en accepter toutes les facettes/conséquences, il n'y a pas de place pour les employés de maison et « nounous » ; cette expression évoque l'adage féodal d'ordre moral « Noblesse oblige », qui rappelait à tout noble de haut rang que le pouvoir, le prestige et les privilèges dont il jouissait étaient assortis du devoir de se comporter conformément à l'élévation de son rang.

- Adage : maxime pratique.

CORRIGÉ 5 :

L'exemple norvégien se différencie du « label égalité » français en ce que le premier est passé par des lois et des quotas imposés alors que le label repose sur le volontariat ou la bonne volonté des responsables.

6 ➔ **OBJECTIF : Écrire une lettre pour s'informer sur les mœurs égalitaires d'une population**

Production libre

7 et 8 ➔ **OBJECTIF : Analyser un modèle dans ses facteurs de réussite**

Erratum transcription p. 194 : « ...c'est un pays qui a été organisé beaucoup moins sous la tutelle de l'État et beaucoup plus comme l'effet de toutes sortes d'initiatives privées. »

CORRIGÉ 7 :

Il s'agit de la création aux États-Unis, en trente ans, d'une « vaste classe moyenne noire ».

CORRIGÉ 8 :

a) La grande raison, « la cause la plus fondamentale », est qu'il y a moins d'échecs à l'école et à l'université. On échoue moins et on trouve donc plus facilement « sa voie » parce qu'on peut choisir son école, secondaire ou supérieure, parmi une très grande diversité d'établissements. La raison en amont réside dans l'absence de centralisation étatique du système, notamment de carte scolaire, et dans le dynamisme de l'initiative privée. Les quotas appliqués aux universités n'ont joué qu'un rôle temporaire.

b) Réponses possibles :

– La diversification du système scolaire aux États-Unis s'explique par son histoire ; en effet, la faible tutelle de l'État a laissé jouer un rôle important à l'initiative privée dans la création d'établissements.

– L'avantage de la diversification est que tout le monde peut trouver un établissement et une filière où il peut réussir.

c) 1. « chacun trouve chaussure à son pied » 2. « qui feraient pâle figure » 3. « la panacée universelle » 4. « sous la tutelle »

d) L'Université de Harvard et l'École polytechnique sont respectivement pour les États-Unis et pour la France parmi les établissements les plus prestigieux et les plus élitistes. Raymond Boudon veut donc dire que les meilleurs établissements ne sont ni ouverts ni accessibles à tous. Aux États-Unis, cependant, chacun peut trouver « chaussure à son pied ».

9 et 10 ➔ OBJECTIF : Analyser un modèle dans ses atouts et ses questions en suspens**CORRIGÉ 9 :**

La problématique consiste à se demander si les mesures prises en faveur de la diversité dans les entreprises, au lieu de gommer les différences ethniques, ne les institutionnalisent pas.

CORRIGÉ 10 :

a) Avantages : les mesures de discrimination positive, qui visaient à compenser des injustices subies par des groupes spécifiques, ont produit les effets attendus et permis de passer à une nouvelle étape. Le nouveau modèle américain d'inclusion raciale est spontanément porté par les entreprises privées qui ont compris que, dans le contexte d'internationalisation des productions et des savoirs, promouvoir cette diversité augmentait leur efficacité. De plus, elle permet de faire la démonstration concrète des compétences des personnes embauchées. Tout le monde (entreprises, universités, société) gagne à une intégration ainsi mise en œuvre. **L'inconvénient** de ces mesures serait de faire oublier le rêve d'un avenir « indifférent à la couleur de peau » cher à Martin Luther King, en institutionnalisant la place essentielle de l'origine ethnique.

b) Porteur d'un potentiel d'augmentation de l'efficacité. – Ils les obligent à abandonner leurs critiques. – Des torts subis dans le passé, des désavantages antérieurs qui n'existent plus.

11 ➔ OBJECTIF : Rédiger une courte analyse**Exemple de production :**

Les vrais gagnants du modèle américain sont d'abord les bénéficiaires légitimes des mesures de discrimination positive puis des mesures d'intégration par la compétence. Citons aussi les entreprises qui savent adapter pragmatiquement leur recrutement au contexte international et en faire un atout d'efficacité. Les universités trouvent également leur compte dans cette diversité ethnique, à l'intégration de laquelle elles contribuent en amont. Gagnant aussi le démenti qu'apporte la réussite de l'intégration par la compétence avérée à ceux qui voyaient dans la diversité un groupe de profiteurs vivant des avantages des mesures de la discrimination positive ; c'est finalement la société toute entière qui bénéficie de la promotion active de toutes ses composantes. Mais doit-on considérer comme perdants ceux qui rêvent encore d'un avenir « indifférent à la couleur de peau », au prétexte que les mesures institutionnaliseraient la place de l'origine ethnique ? N'est-ce pas un passage obligé vers l'idéal de Martin Luther King ? Seront les vrais perdants ceux qui nieront le bien-fondé avéré de cette intégration.

12 ➔ OBJECTIF : Choisir son modèle à partir de modèles expérimentés

Production libre

RÉCAPITULATIF Les mesures de discrimination positive ont déjà produit les effets positifs attendus dans d'autres pays qui les ont mises en œuvre : en Norvège, l'application de quotas a rétabli la parité hommes/femmes dans le domaine politique et dans la gouvernance des entreprises. Aux États-Unis, la classe moyenne s'est élargie et diversifiée en trente ans sous l'effet conjoint de la discrimination positive en matière de qualification et d'embauche des populations concernées par les entreprises privées, qui y ont vu un atout d'efficacité dans un contexte d'internationalisation des productions et des savoirs. Des modèles s'élaborent où chaque pays trouve progressivement ses réponses.

À LA LETTRE

p. 74

1 Ils ont la dent dure

CORRIGÉ :

a 1 d - 2 h - 3 b - 4 g - 5 a - 6 f - 7 c - 8 e

Explications des jeux de mots :

1. **Congrès : le râteau de Versailles** (*Libération*, 23/06/09) ; le râteau = mot-valise : le raté + le château = échec d'un congrès qui s'est déroulé au château de Versailles ; « râteau » renvoie également à l'expression familière « se prendre un râteau », qui évoque quelqu'un qui marche sur l'outil de jardinage et en reçoit le manche dans la figure. Elle signifie subir un échec douloureux, en général lors d'une tentative de séduction.

2. **Sarkozy : dans les pommes** (*Le Canard enchaîné*, 29/07/09) ; dans les pommes = tombé = chute (de l'expression « tomber dans les pommes » = perdre conscience = s'évanouir, pris ici au sens de « disparaître ». Sarkozy « disparaît » tellement sa baisse de popularité le rapproche de zéro. **Fillon toujours dans les choux**, au sens de « ne réussit pas » (à remonter dans les sondages) ; « faire chou blanc » : *chou* étant une déformation en berrichon de *coup* : au jeu de quille, « faire chou blanc » signifie qu'on n'a pas réussi à marquer un seul coup, un seul point.

3. **Le gouvernement en fait impôt trop** (*Libération*, 06/10/09) ; jeu sur « en faire un peu trop » = exagérer, et *un peu/impôt* = exagérer en matière d'impôts ou de législation fiscale.

4. **On se fisc de qui ?** (*Le Canard enchaîné*, 11/11/09) ; jeu sur « fiche/fisc » : on se fiche = on se moque = on nous prend pour des imbéciles en nous ridiculisant, ici à propos du *fisc*, abréviation familière pour parler des impôts.

5. **Au bord de la crise de maire** (*Le Canard enchaîné*, 21/10/09) ; jeu sur « (crise de) nerfs/maire » = être au bord de la crise de nerfs = prêt à exploser de colère, ici la colère des maires.

6. **La crise du lait, de mal en pis** (*Le Canard enchaîné*, 30/09/09) ; jeu sur « de mal en pis » qui signifie de plus en plus mal/grave/mauvais (où *pis* = plus mal) et le *pis* de la vache qui désigne sa mamelle.

7. **La pêche aux gros maroquins** (*Libération*, 30/10/09) ; jeu sur « requins/maroquins », le maroquin étant ici l'appellation humoristique du portefeuille ministériel ou poste de ministre ; le requin est un poisson rapide carnivore ; la pêche aux maroquins évoque la course des requins politiques qui pêchent des postes ministériels.

8. **À gauche, une maison en pierre de failles** (*Libération*, 17-18/10/2009) ; jeu sur « maison en pierre de taille » et « taille/faille » : une maison en pierre de taille est solide ; la maison = membres et tendances du parti socialiste, longtemps solide, est aujourd'hui en (pierre de) *faille* qui veut dire fracture et faiblesse.

b ont la dent dure : critiquent sévèrement - ont la dent longue : sont très ambitieux - a eu le nez creux : a bien senti ce qu'il fallait faire - s'est cassé les dents : a échoué - montrer les dents : réagir, se défendre - mentir comme un arracheur de dents : mentir sans scrupules - quelque chose à se mettre sous la dent : donner une information pour calmer leur faim de journalistes - ne desserre pas les dents : n'ouvre pas la bouche - tenir sa langue : se taire quand il le faut - la langue de bois : les formules figées de la propagande politique ou, par extension, les formules non compromettantes - manger dans la main : être soumis à quelqu'un - graisser la patte : acheter, corrompre, soudoyer - est tombé sur un os : la réaction d'hostilité a été brutale et inattendue - Mon œil ! : Je n'y crois pas ! / C'est faux ! - s'en mord les doigts : le regrette amèrement - y laisse des plumes : s'en sort atteint, avec des dommages, y perd quelque chose - quand les poules auront des dents : jamais

2 Concert de louanges et fausses notes

CORRIGÉ :

a L'expression « du bois dont on fait les flûtes » serait l'évolution de l'expression originelle « Dubois dont on fait les flûtes » qui sous-titrait en 1833 dans le journal satirique *Charivari* le portrait du député André Dubois, serviteur servile du roi Louis Philippe ; l'expression signifiait que ce conservateur était « taillé » pour chanter les louanges qui plaisaient au roi (comme on taille la flûte dans un bois favorisant la musicalité) ; dans ses utilisations ultérieures, l'expression qualifie un homme toujours d'accord avec l'opinion dominante ou l'avis du pouvoir ; loin de cette valeur péjorative, l'emploi actuel, sans « flûte », est valorisant : « il/elle est du bois dont on fait les sportifs(ves), les artistes, les gestionnaires... ».

b 1. retourner sa veste : changer radicalement d'opinion, de parti ; allusion à Charles-Emmanuel de Savoie (XVI^e siècle), prince de Piémont et gendre de Philippe II d'Espagne, qui, voulant être roi, s'alliait, selon les circonstances, tantôt à la France tantôt à l'Espagne. Il portait une casaque blanche d'un côté, rouge de l'autre, qu'il lui suffisait de retourner pour porter la couleur blanche de la France ou la couleur rouge de l'Espagne. L'expression d'origine est « tourner casaque » puis, adaptée au vêtement, « tourner » et enfin « retourner sa veste » (casaque : justaucorps ou veste courte à larges manches).

2. franchir le Rubicon : prendre une décision irrévocable, passer courageusement ou insolument à l'action ; allusion à la décision de César qui, en franchissant cette rivière, frontière entre la Gaule cisalpine et l'Italie, déclara la guerre au Sénat.

3. C'est Clochemerle : c'est une guerre interne pour des choses sans importance ; allusion à l'histoire romanesque du village de Clochemerle (roman satirique de 1934), paisible jusqu'à ce que le 1^{er} adjoint au maire annonce au maire son intention de se présenter contre lui aux prochaines élections. Le maire, en réaction, croit réaliser un acte social populaire en installant un urinoir public ou « vespasienne ». L'objet provoque une guerre entre « urinophiles » et « urinophobes ». Synonyme : « C'est une querelle de clochers ».

4. pratiquer la politique de l'autruche : refuser de voir le danger, comme l'autruche qui, selon la légende, se cache la tête pour échapper au danger.

5. avaler une couleuvre : être très crédule/croire n'importe quoi ou subir des désagréments sans pouvoir protester ; l'expression, attestée dès le XVII^e siècle, où la couleuvre symbolisait quelque chose de tortueux, se serait croisée, selon le linguiste Alain Rey, avec le sens figuré du mot « couleur » : apparence trompeuse, fausse apparence ; la couleuvre aurait ainsi été affublée des attributs du mensonge. D'où le sens de « tortueux » : qui fait des détours, hypocrite.

6. un Rastignac : l'arriviste élégant ; personnage créé par l'écrivain Honoré de Balzac (1799-1850) dans *Le Père Goriot* (1834) et repris dans la plupart des romans de *La Comédie humaine* (1842-1847).

3 Les mots et les maux

CORRIGÉ :

a 1 c - 2 i - 3 f - 4 e - 5 b - 6 a - 7 j - 8 g - 9 d - 10 h

b Exemple : *Quand les techniciens de surface travaillent en sous-sol.*

4 C'est pas juste !

CORRIGÉ :

Illégal : contraire à la loi. – Illégitime : non conforme au bon droit, non justifié, non fondé. – Inéquitable : non conforme à l'équité = injuste en référence à une justice naturelle dans l'appréciation de ce qui est dû à chacun, indépendamment des lois en vigueur ; peut signifier partial. – Inique : qui manque gravement à l'équité, très injuste. – Indu : immérité, à l'encontre des exigences de la raison, de la règle, de l'usage. – Injuste : valeur large qui peut recouvrir les mots précédents, et aussi les valeurs d'arbitraire ou d'abusif.

Productions libres



CORRIGÉ 1 :

Les protagonistes qui prennent la parole sont le Singe, le Léopard et le narrateur fabuliste ; un autre protagoniste, qui ne prend pas la parole, dont le narrateur indique les réactions, est le peuple spectateur.

CORRIGÉ 2 :

Le Léopard affirme sa beauté naturelle ou « habit » de naissance, comme un talent, un mérite suffisant pour justifier sa gloire et sa puissance auprès du plus puissant qu'est le Roi ; il confond mérite et hérédité/héritage ; il est satisfait de ce qu'il est et en parle bien (« ma peau... bigarrée, pleine de taches, marquetée, et vergetée et mouchetée ! »).

Le Singe se définit par opposition au Léopard qui n'est que surface et décor (« Cette diversité dont on vous parle tant, mon voisin Léopard l'a sur soi seulement ; moi je l'ai dans l'esprit »). Il gagne sa vie et sa gloire au mérite de son talent d'amuseur : « Votre serviteur Gilles... arrive exprès pour vous parler... il parle, on l'entend : il sait danser, baller, faire des tours de toute sorte, passer en des cerceaux ; et le tout pour... un sou ; si vous n'êtes pas contents, nous rendrons à chacun son argent à la porte ». S'il rappelle lui aussi ses origines, « cousin du Singe du Pape », c'est en tant que singe d'esprit, amuseur comme lui.

Points communs : ils sont en concurrence (« ils affichaient chacun à part »), ils se donnent en spectacle, ils cherchent la reconnaissance.

Différences : le public, qui juge bien, se lasse de l'un et revient au second.

CORRIGÉ 3 :

La Fontaine préfère l'esprit à la belle prestance.

CORRIGÉ 4 :

Le Léopard symbolise les nobles, le Singe le peuple et plus largement l'idée de méritocratie ou démocratie populaire. L'apparence et le beau vêtement n'ont pas d'importance lorsqu'il s'agit de juger de la valeur d'un individu. La vraie qualité se situe au niveau de l'intelligence et du talent. C'est pourquoi la vraie noblesse est celle de l'esprit, et non celle du rang.

5> Faire rédiger en sous-groupes un mini-récit : présentation des personnages et de la situation.

6> Peut se réaliser en sous-groupes. Afficher les fables au mur : les apprenants se déplacent pour les lire et éventuellement dire quelle fable ils préfèrent et pourquoi.

**TECHNIQUES
POUR...**

rédiger une lettre administrative p. 76 et 77

RÉDACTION ②

Proposition de lettre pour la situation 1 :

Clémence LEFORT
73 rue du Repos
77012 Malville
06 56 09 92 35

Monsieur Romain BELLARD
73 rue du Repos
77012 Malville

Malville, le 2 octobre 2010

Monsieur,

Ce courrier fait suite à mes visites des 3 et 17 mai et 12 juin derniers.

Je vous expliquais la nuisance considérable que me fait subir le bruit intense et permanent de votre café-restaurant, particulièrement entre 22 heures et 1 heure du matin, l'appartement que j'occupe depuis 8 mois étant situé au-dessus de votre commerce.

Vous vous êtes engagé, lors de ma dernière relance, à faire exécuter des travaux pendant la fermeture de votre établissement, au mois d'août, afin d'améliorer l'insonorisation de vos murs et plafonds. Cependant, à ce jour, les travaux n'ont toujours pas été réalisés.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire le nécessaire sous un mois, à défaut de quoi je me verrai contrainte de me plaindre auprès de la municipalité.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Clémence Lefort

P.S. : J'ai appris que le départ des locataires qui m'ont précédée n'était pas sans rapport avec ce problème de nuisance et qu'ils vous avaient relancé plusieurs fois sans effet.

Critères d'évaluation

- Respect de la présentation de la lettre.
- Clarté du plan de la lettre.
- Concision de la lettre.
- Emploi pertinent et correct des formules d'appel, d'attaque (de demande, de réponse, de transmission) et de politesse.

Thématiques et contenus socioculturels	Objectifs communicatifs et savoir-faire
La construction européenne et le fonctionnement des institutions L'Europe et le sentiment national Le multilinguisme	<ul style="list-style-type: none"> - Relever des procédés de l'art oratoire - Rédiger un discours - Interpréter des formulations législatives - Étudier les ressorts d'un propos militant - Mettre en perspective des regards venus d'ailleurs

C'était hier p. 80 et 81

1 ➔ OBJECTIF : Observer l'évolution territoriale aboutissant à l'Europe d'aujourd'hui

L'espace carolingien (royaume + conquêtes de Charlemagne) comprenait, à l'est, les moitiés ouest de l'Allemagne, de la République tchèque et de l'Autriche actuelles. Sa zone d'influence couvrait l'actuelle partie est de l'Allemagne, une petite partie de la Slovaquie et de la Hongrie et les États de l'ex-Yougoslavie, sans toucher les espaces slaves. Au sud, il recouvrait le Nord de l'Italie et incluait la partie pyrénéenne de l'Espagne. Au nord, les pays scandinaves et la Grande-Bretagne restaient extérieurs. Il allait, à l'ouest, jusqu'à la côte atlantique de la France, hormis la Bretagne.

POINT INFO

L'**Empire carolingien** est conquis par le roi des Francs **Charlemagne**, second régnant après son père Pépin le Bref, de la dynastie à laquelle il a donné son nom et qui restera au pouvoir jusqu'au XI^e siècle. Sacré Empereur d'Occident en l'an 800, il aura, jusqu'à sa mort en 814, soumis et regroupé une partie notable de l'actuelle Europe occidentale qu'il obligera à devenir chrétienne. Son empire et son mode d'administration permettent de le considérer comme le père de l'Europe. Ses successeurs détruiront son œuvre d'unification dans la féodalité puis dans le morcellement d'États-nations rivaux.

➔ Index culturel p. 178 : « Empire carolingien (751-843) »

2 et 3 ➔ OBJECTIF : Analyser un discours incantatoire sur l'Europe

2 Faire justifier les réponses par des indices du texte.

CORRIGÉ 2 :

1. Le vœu de Victor Hugo est la paix entre les pays d'Europe, donc l'arrêt des guerres (« guerre absurde... impossible..., plus de... champs de bataille..., les boulets et les bombes seront remplacés..., on montrera un canon dans les musées... »). Il s'adresse aux nations du continent européen (« ...vous toutes, nations du continent..., vous constituerez la fraternité européenne... »).

2. Il s'occupe particulièrement de la France, la Russie, l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne.

3. **Gouvernance** : il imagine une grande assemblée législative commune qui remplacerait les divers parlements et assemblées législatives nationaux. Il parle de « vote » des peuples au « suffrage universel » et de l'« arbitrage d'un sénat souverain ».

Union politique : il évoque l'étroite fusion des nations du continent en l'« unité supérieure » de la « fraternité européenne », faisant un parallèle entre la France, la Russie, l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne et cinq régions françaises (Normandie, Bretagne, Bourgogne, Lorraine, Alsace). Par ailleurs, le parallèle qu'il établit entre les États-Unis d'Amérique et les États-Unis d'Europe peut laisser supposer une organisation politique de type fédération ou confédération (« Un jour viendra où l'on verra ces deux groupes immenses, les États-Unis d'Amérique, les États-Unis d'Europe, placés en face l'un de l'autre, se tendant la main..., échangeant... »).

CORRIGÉ 3 :

a) L'indicatif futur d'annonce, de prédiction, d'invocation, sur le ton du visionnaire. - Il donne au propos de Victor Hugo une valeur de prophétie qui se réalisera de façon certaine.

b) 1. **Anaphore** : « Un jour viendra où... » (× 6) 2. **Procédé d'amplification** : allongement en deux mouvements des trois premières phrases du discours (1^{re} phrase : 2 lignes, 2^e phrase : 6 lignes, 3^e phrase : 9 lignes). 3. **Allégorie** : les deux continents sont décrits comme des personnes agissant pour le bien général (« ...ces deux groupes immenses, les États-Unis d'Amérique, les États-Unis d'Europe, se tendant les mains par-dessus les mers..., échangeant leurs produits..., améliorant la création... et combinant ensemble... »). Effets que ces procédés sont destinés à produire sur l'auditoire : écoute attentive, identification, adhésion, exaltation, espoir.

■ **POUR ALLER PLUS LOIN** : Faire relever le mode oratoire et persuasif d'adresse individualisée de Victor Hugo à chacun de ses interlocuteurs : « vous France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes..., ...vous vous fondrez et vous constituerez... ».

c) La dernière phrase du discours : deux immenses forces solidaires auront associé leurs richesses de toutes sortes pour améliorer « la création sous le regard du Créateur ». - Penseur et artiste militant, humaniste et chrétien, Victor Hugo place en équilibre les deux forces en lesquelles il croit : la fraternité des hommes et la puissance de Dieu.

POINT INFO**Évolution politique française au XIX^e siècle :**

- Guerres de l'Empire napoléonien (1792-1815) contre les sept coalitions successives des monarchies européennes, engendrées par la Révolution et démultipliées par Napoléon : Autriche, Prusse, Russie, Grande-Bretagne, Pays-Bas, petits États princiers allemands, Italie, Papauté, Espagne, Portugal, Empire ottoman. 2,5 millions de morts militaires et civils. Ces guerres se prolongeront jusqu'à la défaite en 1870 du Second Empire contre la Prusse.
- Restauration monarchique (1815-1830), conservatrice et répressive : Louis XVIII puis son frère Charles X qui abdique sous la pression d'émeutes populaires.
- Monarchie de Juillet, dite républicaine (1830-1848) : Louis Philippe d'Orléans contraint à abdiquer en 1848 sous les incessantes émeutes républicaines.
- II^e République ou Révolution de 1848 : Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon, devient le 1^{er} président de la République française : vote au suffrage universel et abolition de l'esclavage.
- Second Empire (1851-1870) : par le coup d'État de 1851, Louis-Napoléon Bonaparte se fait proclamer Empereur sous le titre de Napoléon III et réprimera dans le sang les mouvements ouvriers.
- III^e République proclamée en 1870 par l'opposition qui profite de la défaite et de l'emprisonnement de l'Empereur par les Prussiens pour le destituer.

POINT INFO

Victor Hugo (1802-1885), romancier, dramaturge, poète, homme politique et académicien. De 1830 à sa mort, il s'engagea sur le plan politique et social et prit des positions très en avance sur son époque. Il fut le défenseur des opprimés, tant en littérature (*Notre-Dame de Paris*, 1831 ; *Les Châtiments*, 1853 ; *Les Misérables*, 1862), qu'en politique, notamment par ses discours sur la peine de mort, le travail des enfants, la misère, la condition féminine, l'école laïque, la paix, le suffrage universel, l'Europe, l'amnistie des proscrits... Proscrit lui-même en 1851 par Napoléon III dont il contestait la légitimité, il résida sur l'île de Guernesey pendant vingt ans. Il immortalisa son refus de l'amnistie de Napoléon III dans cette phrase des *Châtiments* restée célèbre : « ...et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là ». Il rentra en France en 1870, et servit la III^e République en tant que sénateur. À sa mort, sa dépouille fut transférée au Panthéon.

4 ➔ OBJECTIF : Émettre un vœu en forme de discours

Production libre

■ **SUGGESTIONS** : Privilégier des formules incantatoires répétées, associées à l'indicatif futur, des modes d'adresse aux auditeurs qui les impliquent, une mise en progression et une amplification des étapes vers un monde pacifié ; évoquer des éléments concrets pouvant contribuer au but visé.

5 et 6 ➔ OBJECTIF : Découvrir une intellectuelle militante pro-européenne

CORRIGÉ 5 :

Les pays où elle a vécu	Ses principaux interlocuteurs
Allemagne – France – Angleterre – Italie	Alexandre Herten (russe) – Kossuth (hongrois) – Mazzini (italien) = trois patriotes

CORRIGÉ 6 :

- a) 1. Faux : D'origine allemande, elle préférait vivre en Italie. 2. Vrai : Elle est choquée par la dureté du libéralisme et du système social anglais ; en outre, « tous ses interlocuteurs pensent l'Europe comme le concert des nations libérées du despotisme et en route vers une société plus juste et une prospérité équitablement répartie ». 3. Faux : Elle côtoyait des patriotes ➔ Manuel p. 86 : activité 2.
- b) Elle est patriote de cœur et souhaite une Europe des nations libérées des régimes autoritaires monarchiques ou princiers, soucieuses de justice socio-économique.

**POINT INFO**

Malwida von Meysenbug (1816-1873), féministe progressiste allemande, personnalité européenne mêlée aux grands débats du XIX^e siècle. Née en 1816, elle vécut en Allemagne jusqu'en 1852 puis, surveillée par la police en raison de ses relations et de ses opinions politiques et sociales, elle s'exila en Angleterre ; pendant dix ans, elle y rencontra des « agitateurs sociaux » proscrits dans leur pays (comme le socialiste français Louis Blanc) et suivit les débats liés à la Révolution de 1848 en France. Elle partit pour Florence en 1862 puis s'installa définitivement à Rome où elle fréquenta historiens (Michelet et Taine), philosophes (Nietzsche), écrivains et musiciens (Wagner).

Œuvre connue : *Mémoires d'une Idéaliste* (1876).

7 ➔ OBJECTIF : Réfléchir aux concepts d'Europe et de nation

Réponse libre

8 ➔ OBJECTIF : Restituer les étapes du processus d'élaboration du concept d'Europe

Laisser un temps en sous-groupes pour chercher les éléments de réponse puis mettre en commun.

CORRIGÉ :

- a) La naissance de la conscience d'une identité européenne. – Étapes : d'abord notion d'équilibre mécanique entre les puissances du continent européen (empêcher toute hégémonie en s'alliant contre le dominateur potentiel). Ensuite, mise en œuvre du « Concert des Puissances » responsables collectivement de la paix en Europe. Enfin, mise en échec de cette instance de concertation par deux guerres mondiales et donc prise de conscience de la nécessité d'une union plus solide.
- b) Son rôle était de trouver, par la concertation permanente, des réponses aux problèmes susceptibles d'entraîner des guerres généralisées.

9 ➔ OBJECTIF : Faire une recherche sur un événement historique

CORRIGÉ :

Les négociateurs pensaient aux guerres napoléoniennes qui venaient d'ensanglanter l'Europe. Les Cent-Jours (1^{er} mars 1815-22 juin 1815), période où Napoléon rentré de son premier exil reprit le pouvoir, eurent lieu pendant le Congrès (1^{er} novembre 1814-9 juin 1815) qui se termina quelques jours avant la bataille de Waterloo (18 juin 1815).

POINT INFO

Le Congrès de Vienne, auquel la France vaincue est acceptée, est constitué de représentants diplomatiques des grandes puissances conservatrices européennes alliées et victorieuses de Napoléon. Il se tient à Vienne du 1^{er} novembre 1814 au 9 juin 1815. Avec l'objectif de restituer aux pays leurs frontières d'avant la Révolution française, le Congrès est un champ de bataille diplomatique et hégémonique où chaque puissance tente de satisfaire ses ambitions tout en contrecarrant stratégiquement celles de ses alliés : ainsi se joue la rivalité d'intérêts Russie/Royaume-Uni et Autriche/Prusse. L'issue pragmatique visera l'équilibre européen, sans jamais donner satisfaction aux aspirations des peuples à l'unité nationale. Au nombre des lourdes conséquences territoriales : le 4^e partage de la Pologne et le démembrement de l'Italie. L'Angleterre se satisfera de sa totale hégémonie maritime. La France rentrera dans ses frontières de 1791.

Négociateurs : Talleyrand pour la France, Metternich pour l'Autriche, Nesselrode pour la Russie, Wellington et Castlereagh pour l'Angleterre, Hardenberg et Humboldt pour la Prusse.

10 → OBJECTIF : Dégager de deux textes l'évolution qu'ils manifestent

CORRIGÉ :

a) 1. Noyau de départ de l'UE : discours de 1965 (« 6 pays ont commencé... ». 2. Citation de 53 : Robert Schuman. 3. Citation de 65 (« Six pays... ont établi... des institutions communes auxquelles (ils)... ont consenti une délégation d'autorité »). 4. Citation de 65 (« Cette méthode est tout à fait nouvelle »).

b) Entre 1953 et 1965, les barrières entre les six pays fondateurs ont cédé la place à la délégation de son autorité, par chaque État, à une seule autorité plus large, européenne, via des règles et des institutions communes (cf. **a**).

11 → OBJECTIF : Inventorier, comparer et s'exprimer sur des modes de fédération

Exemple de production :

Le point commun à ces différentes visions est l'exigence de paix entre pays conscients de participer d'une identité commune européenne, au-delà de la diversité des cultures ou des nations, mais compatible avec elles. Une position pragmatique et conservatrice a cru suffisante une instance de concertation des Puissances, destinée à préserver l'équilibre européen et éviter les conflits liés aux ambitions hégémoniques de tel ou tel : le « Concert des Puissances » n'a pas pu éviter deux guerres mondiales. Parmi les visions idéalistes, humanistes et démocratiques, l'Europe selon Victor Hugo serait le résultat d'une fusion qui, tout en instaurant une autorité et des institutions communes à tous, fondées sur des valeurs humanistes et spirituelles, préserverait les diversités culturelles ; une vision d'idéal socialiste militant appelle, pour sa part, à une Europe des nations qui, chacune restant attachée à son unité, œuvreraient ensemble à la démocratisation via la disparition des régimes autoritaires. Les constructeurs de l'Europe actuelle, sortant de deux guerres mondiales, ont misé sur des entreprises communes concrètes qui créeraient la « solidarité des faits » : au départ économiques (charbon et acier), les accords ont été institutionnalisés dans une entité dite « Communauté européenne » dont l'autorité résulte de la délégation des autorités nationales.

12 → OBJECTIF : Comprendre et commenter des devises nationales

Réponses libres

POINT INFO

La devise belge, qui date de 1831, se réfère moins à la partition de l'État fédéral qu'à l'union des tendances catholiques et libérales de la bourgeoisie majoritairement francophone, au nord comme au sud, dans un État encore fragile menacé par les armées de Guillaume I^{er} des Pays-Bas.

La devise tchèque : le théologien Jan Hus, excommunié et condamné à mort en 1415, aurait, dit-on, prononcé ces mots en montant sur le bûcher.

La devise française est formulée pour la première fois par Robespierre en 1790, sous la Révolution ; abandonnée sous le I^{er} Empire et la Restauration, elle devient devise officielle en 1848 sous la II^e République, est écartée sous le Second Empire, puis devient définitivement symbole officiel de la République en 1880, sous la III^e République.



La devise du Royaume-Uni est à l'origine écrite en français car elle date du XII^e siècle, époque où les Normands régnaient sur l'Angleterre ; elle signifie « Je suis roi par la grâce de Dieu ».

La devise grecque reprend la devise révolutionnaire de la guerre d'indépendance contre l'Empire ottoman (1821-1830).

La devise européenne est née d'un concours lancé par le quotidien *Ouest-France* en 1998 dans les classes de l'enseignement secondaire des 15 États membres de l'époque, en vue du cinquantenaire de la Déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950 (↪ Index culturel p. 178 : « Monnet, Jean (1888-1979) »). Via des jurys successifs, l'ultime étant composé d'un représentant de chaque pays, la devise « *In varietate concordia* », qui met en valeur la volonté d'unité dans le respect de la diversité, a été retenue au Parlement européen le 4 mai 2000. Le choix du latin réside dans le fait qu'il n'entre en concurrence avec aucune autre des langues européennes tout en renvoyant à une origine civilisationnelle partagée et qui reste à l'origine des langues romanes européennes.

RÉCAPITULATIF L'Europe du XIX^e siècle a vécu, avec un pic de coalitions sous l'Empire napoléonien, les nombreuses guerres d'hégémonie des grandes puissances conservatrices, jusqu'à un « règlement de comptes » au Congrès de Vienne, qui éteignit les aspirations des peuples à l'unité nationale et à l'indépendance. Les idées libérales révolutionnaires gagnaient en même temps les esprits et de nombreuses voix s'élevaient ici et là en faveur de régimes démocratiques et de la création d'une entité supranationale européenne capable d'union et de paix au nom de valeurs communes, qui mettrait en synergie, pour le bien de tous, les potentiels économiques et humains respectifs. Ce n'est qu'à l'issue de deux guerres mondiales qu'est née, en 1951, la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), premier acte concret de l'union de six pays, officialisée par le traité de Paris et dont l'Europe actuelle est le développement et l'élargissement.

(↪ Index culturel p. 178 : « Pères fondateurs de l'Europe »)

Réalités d'aujourd'hui p. 82 et 83

1, 2 et 3 ➤ OBJECTIF : Apprécier le rôle du multilinguisme dans une entité multilingue

CORRIGÉ 1 :

La problématique abordée est de savoir si le multilinguisme est une barrière ou un pont dans le dialogue entre les cultures.

1. Shada Islam est journaliste et analyste à l'European Policy Center de Bruxelles, groupe de réflexion indépendant qui se penche sur la question de l'intégration européenne. 2. Leonard Orban est le commissaire européen pour le multilinguisme.

2 Pour 2., faire préciser le public cible du projet : les entreprises commerciales.

CORRIGÉ 2 :

1. Selon eux, le multilinguisme est un atout. Leonard Orban rappelle cependant qu'il peut être perçu comme une menace pour la cohésion sociale.

2. Il a lancé une nouvelle stratégie pour montrer notamment que la diversité linguistique est un facteur de cohésion sociale au niveau européen et que, dans les entreprises, il est source désormais incontournable de nouveaux contrats.

3. En dépit des actionnaires, qui pensaient au départ que la maîtrise commune de l'anglais était suffisante.

4. La sérénité dans le multilinguisme existe dans les pays où les diverses populations peuvent parler leur langue d'origine au sein de leur groupe tout en ayant en commun une langue nationale véhiculaire et quand leur langue d'origine reste vivante dans les médias et les activités culturelles.

CORRIGÉ 3 :

a) « diversité linguistique »

b) Le multilinguisme est un pont : Shada Islam (« atteindre les autres personnes, vous connecter avec elles ») ; Leonard Orban (« contribuer à la cohésion sociale, à une meilleure cohésion en Europe »). – Le multilinguisme est une barrière : Leonard Orban (« une menace pour la société », « les sensibilités sont multiples ») ; Shada Islam (« avoir des remords de type : "Oh mon Dieu ! je dois préserver ma langue nationale !" »).

c) Avantages : il améliore la compétitivité des entreprises et assure plus de contrats et d'argent. **Inconvénients :** le rapport douloureux, historiquement subi par certains peuples, de la langue officiellement imposée avec les langues d'origine, nationales ou minoritaires.

4 ➔ OBJECTIF : Découvrir une position militante en faveur du multilinguisme

CORRIGÉ :

a) Réponses possibles :

Qui a peur de Babel ? – Défense et illustration du multilinguisme, par référence au célèbre plaidoyer *Défense et illustration de la langue française* (1549) écrit par le poète français Joachim du Bellay en faveur d'une rénovation de la langue, libérée de l'imitation des Anciens. Titre d'origine : *François Ost in translation* (jeu de mots sur le titre du film *Lost in translation* de Sofia Coppola, sorti en 2004).

b) Compréhension : « bien entendus », « on s'entendait 5 sur 5 », « se comprendre sans effort », « sa langue est la traduction ».

Incompréhension : « la catastrophe de Babel », « la traduction, traîtresse ».

c) Une « langue unique... réduirait considérablement les potentialités de signification » : chaque langue est un système qui investit dans ses structures et ses mots des significations collectives spécifiques de sa culture (origine de cette langue, modes de pensée, religion, histoire, climat, géographie, influences et métissages...). On peut rappeler la très grande richesse de la langue inuit pour exprimer le concept de « neige », les mots empruntés à une langue par une autre langue qui n'en avait pas encore le concept, la langue arabe extrêmement métaphorique comparée par exemple à la rationalité de la langue française, les langues qui n'exigent pas l'expression du verbe d'attribution, une langue qui exprime en quelques mots ce qu'une autre va devoir dire en quelques lignes, une langue qui ne dit pas « j'ai cassé la tasse » mais « la tasse a cassé ». La langue porte aussi la multitude des significations individuelles ajoutées aux collectives : recréation du sens, par la poésie notamment.

d) Les langues se diversifient et empruntent aux autres langues pour trouver des moyens d'expression plus affinés : cette « babélisation » des langues est inévitable, les langues évoluant au contact les unes des autres.

e) « L'Europe pense en plusieurs langues, sa langue est la traduction » signifie que le multilinguisme européen, en imposant la traduction, permet aussi le passage d'un système de pensée à un autre, d'une culture à une autre ou d'une identité à une autre.

f) Ce texte apporte l'idée que le multilinguisme enrichit aussi la pensée, chaque langue étant porteuse de spécificités culturelles.

5 ➔ OBJECTIF : Donner son point de vue sur un sujet sensible ; comparer des points de vue

Modalités de travail : pour 1. et 2., faire préparer en sous-groupes avant mise en commun.

CORRIGÉ :

1. Éléments de réflexion :

Le multilinguisme peut être problématique dans un pays d'immigration, si les langues des migrants sont ghettoïsées et dévalorisées aussi bien aux yeux de la population dominante que des populations migrantes ; ces langues peuvent aussi être utilisées comme une marque de résistance et d'opposition à la culture dominante ; le multilinguisme peut devenir un atout quand des mesures de connaissance mutuelle, y compris par la sensibilisation aux langues de la diversité, sont mises en œuvre (➔ Dossier 4 p. 57 : Et demain ? activités 8 à 14). On constate depuis peu que c'est un atout au sein des entreprises, où le multilinguisme assurerait une meilleure rentabilité : on ne dit toutefois pas si les langues en question sont en partie celles des migrants. Dans certains pays traditionnellement multilingues, les langues propres aux diverses ethnies peuvent être dominantes ou minoritaires et, dans l'un ou l'autre cas, contribuer à des hostilités communautaristes. Souvent, le multilinguisme originel a cédé la place à l'officialisation de l'une d'entre elles ou d'une langue de conquête, qui ou bien a interdit les autres langues au nom de l'unification nationale, ou bien les a ensuite réhabilitées, parfois même sur le plan scolaire en tant que seconde langue, ou bien les a laissées vivre : au multilinguisme originel s'est alors superposée une langue véhiculaire commune, « sans dommages » (➔ Manuel p. 195 : les propos de Shada Islam).

2. Réponse libre

6 ➔ OBJECTIF : Réagir à une thèse sur la traduction : bienfaits et/ou risques

Production libre

7, 8 et 9 ➔ OBJECTIF : Réfléchir sur les réglementations et leur bien-fondé

CORRIGÉ 7 :

a) Dans le titre du texte ❶, l'instance est explicitement la Commission européenne, organe décisionnel. Pour le texte ❷, la désignation « Bruxelles », fréquemment utilisée par les médias, souvent avec intention critique, reste imprécise.

b) Les textes présentent deux mesures prises par la Commission.

Faire préciser la nature de chaque mesure, prérequis des réponses à **c)**.

Texte ❶ : mesure destinée à corriger une mesure antérieure de la Commission en supprimant la norme de calibrage pour la commercialisation de 26 types de fruits et légumes. **Texte ❷ :** prévenir, à la fabrication, un risque de santé afférent aux lecteurs MP3 en bloquant la puissance sonore à l'allumage.

c)

Fruits et légumes		Lecteurs MP3	
+	-	+	-
Arrêter le gaspillage des produits hors normes de calibre et la survalorisation des produits calibrés.	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de baisse du prix payé au producteur pour les produits calibrés. - Risque de désinformation des consommateurs en cas de produits de mauvaise qualité. 	Prévenir la surdité : <ul style="list-style-type: none"> - limitation initiale de la puissance sonore ; - information sur les risques du casque. 	L'utilisateur reste libre de prendre des risques.

d) Le 1^{er} document présente une mesure applicable : « ...les représentants des États membres de l'Union **ont approuvé** la proposition de la Commission... » ; le second présente une proposition : « La Commission européenne **compte demander** à l'industrie de limiter... ».

CORRIGÉ 8 :

a) « les mal-aimés des états », « les légumes difformes, tordus, hors normes, les "pas beaux" même si goûteux », « légumes aux formes atypiques » - Cette caractérisation nous apprend que ces légumes peuvent être « goûteux », c'est-à-dire savoureux, excellents au goût.

b) 1. « réhabiliter » : redonner sa place et sa valeur méritées, comme des hommes condamnés alors qu'ils étaient innocents ont été réhabilités, c'est-à-dire restaurés dans leur dignité originelle. 2. « se faire gruger » : être trompés sur la qualité ; en réalité, le calibrage n'est pas un critère de qualité mais de forme, et un fruit conforme aux normes de forme et de taille peut être médiocre au goût ou chargé de pesticides ou de conservateurs, dans les limites des réglementations des teneurs en toxicité.

CORRIGÉ 9 :

1. Le risque que prennent les jeunes de dégrader irréversiblement leur fonction auditive à force d'écouter durablement et à fort volume sonore de la musique sur iPod ou MP3.

2. Il sera contraignant pour les fabricants.

10 ➔ **OBJECTIF : Utiliser un langage réglementaire institutionnel****Exemple de production :**

La Commission de l'Union européenne,
Vu la proposition de la Commission européenne,
Vu l'approbation du Conseil de l'Union européenne,
Considérant qu'il importe de réduire les lourdeurs administratives inutiles,
Considérant qu'il n'est pas besoin d'une législation communautaire pour traiter cette question,
A approuvé le présent règlement :
Il convient de déroger aux normes de taille et de forme en vigueur pour les 26 types de fruits et de légumes.
Sont concernés : ...
Pour dix autres types de fruits et légumes, les normes de commercialisation seront maintenues.
Sont concernées : les pommes, les fraises, les tomates...
Concernant ces dix produits, les États pourront décider d'autoriser la vente de produits non conformes.
Cette nouvelle réglementation prendra effet à compter du 1^{er} juillet 2009.

11 ➔ **OBJECTIF : Simuler une intervention dans un cadre institutionnel**

Production libre

RÉCAPITULATIF La construction de l'Union européenne et de ses instances représentatives a posé la question du multilinguisme pour l'ériger en principe en tant que facteur enrichissant d'intercompréhension culturelle. S'est également posée la question, non réglée à ce jour, des langues et cultures des migrants au sein de l'Union. Se sont par ailleurs développées des réglementations, notamment dans le secteur de la production et de la commercialisation, soumises régulièrement à optimisation.

Et demain ?

p. 84 et 85

Prévoir le délai de recherche d'informations pour l'exposé oral de l'activité 5.

1 et 2 ➤ OBJECTIF : Connaître le processus et la mise en œuvre d'un traité

CORRIGÉ 1 :

- a) À l'occasion de l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. (👉 Index culturel p. 179 : « Ratification des traités »)
- b) C'est une étape importante car il a fallu quinze ans de négociations pour parvenir à ce traité institutionnel et que le temps est enfin venu de travailler sur les objectifs politiques.

CORRIGÉ 2 :

- a) Un nouveau mode de calcul des voix lors des votes a été établi, qui évitera des « calculs d'épiciers » lors d'élargissements ultérieurs de l'Union européenne (UE).
- b) L'UE doit prouver son utilité en tant qu'instance supranationale parlant au nom des 27 États membres. – L'harmonisation concerne la lutte contre le terrorisme, la gestion des flux migratoires, la crise énergétique, le réchauffement climatique, la réforme agricole commune.

3 et 4 ➤ OBJECTIF : Découvrir les avancées et les manques d'un dispositif

CORRIGÉ 3 :

- Pour le député Alain Lamassoure, l'Europe, outre un marché économique, représente un grand espace de vie où dix millions de citoyens sont déjà installés dans un pays différent de leur pays d'origine ; il est donc urgent qu'elle soit aussi un espace politique commun.
- L'exemple d'« une Danoise » montre le parcours de vie d'un citoyen européen ordinaire, susceptible de dérouler dans plusieurs pays son itinéraire de vie personnelle et professionnelle.
- L'Élysée : la France ; 10 Downing Street : la Grande-Bretagne ; la Chancellerie : l'Allemagne ; la Moncloa : l'Espagne – Ces lieux représentent respectivement la résidence officielle du président de la République française et, pour les trois autres, celles des chefs de gouvernement (Premier ministre ou chancelier).

CORRIGÉ 4 :

- a) Cette phrase signifie qu'il y a autant de législations que de pays, ce qui rend très compliquées et lentes les modalités de séjour long. Il faut donc harmoniser les législations nationales.
- b) « Nous avons *fait tomber toutes les cloisons* entre nous, sauf *les parois de verre* de nos débats politiques. Chaque pays reste *concentré sur le nombril* de son débat politique national... » : malgré un marché commun, une monnaie commune, des institutions communes, une libre circulation entre les pays (👉 Index culturel p. 178 : « Convention de Schengen »), la position politique de l'Europe ne réussit pas à s'exprimer d'une seule voix, chaque responsable d'État gardant le regard fixé sur sa cote de popularité électorale interne.
- c) Le « triumvirat de Lisbonne » recouvre trois institutions : le Conseil de l'Union européenne, la Commission européenne, le Parlement européen, ou *Triangle institutionnel* chargé de définir les politiques de l'UE et de prendre les décisions (👉 Index culturel p. 179 : « Système institutionnel de l'UE »).
- d) « et "Bruxelles" fonctionne comme un 28^e pays, tout aussi méconnu des 27 et tout aussi nombriliste » : les institutions européennes communiquent peu sur les décisions qu'elles prennent ; le citoyen européen en ignore la plupart et ne comprend pas toujours l'intérêt des mesures dont il est informé ; pire, il les considère parfois comme un handicap national.
- e) Il appelle les peuples à utiliser leur droit de pétition pour contraindre les institutions européennes à agir pour l'UE ; il appelle aussi les Parlements nationaux à agir dans ce sens, ensemble et d'une seule voix.

POINT INFO

La Charte des droits fondamentaux de l'UE comporte un article 194 CE sur le droit de pétition : « Tout citoyen de l'UE, ainsi que toute personne physique ou morale résidant ou ayant un siège statutaire dans un État membre, a le droit de présenter, à titre individuel ou en association avec d'autres citoyens ou personnes, une pétition au Parlement européen sur un sujet relevant des domaines d'activité de la Communauté, et qui le ou la concerne ».

5 → OBJECTIF : Collecter des informations et les exposer

La recherche d'informations aura été annoncée au cours précédent ou bien l'exposé oral aura lieu au cours suivant. Les apprenants se référeront à « Techniques pour faire un exposé oral » ↻ Dossier 2 p. 34-35. L'enseignant pourra se référer à la rubrique « Système institutionnel de l'UE » ↻ Index culturel p. 179.

6 et 7 → OBJECTIF : Comprendre la position d'intervenants sur l'enjeu de nominations

6 Faire identifier où se déroule le débat (sur la radio France Inter) et qui sont les interlocuteurs en présence (le journaliste animateur José-Manuel Lamarque et quatre journalistes intervenants : un Britannique, Philip Turle, un Français, Emmanuel Moreau, une Finlandaise, Heili Suominen, et un Italien, Daniele Zappala).

CORRIGÉ 6 :

Il s'agit, dans la mise en œuvre du traité de Lisbonne, de la toute récente désignation (le 20 novembre 2009) du président de l'Union européenne, le Belge Herman Van Rompuy, et du haut représentant de l'Union aux Affaires étrangères, la Britannique Catherine Ashton, tous deux pratiquement inconnus, au point qu'on se demande s'ils seront à la hauteur de leur tâche.

CORRIGÉ 7 :

a) Positif : accord rapide, désignation d'une femme. **Négatif** : qualité de la désignation (« c'est une victoire à coups de rabots, de compromis »), fatigue vis-à-vis de la ratification du traité qui a duré deux ans après quinze années de discussions, déception ou doute sur le poids international des personnes désignées. **Neutre** : anticipation des crises.

b) N.B. : Il s'agit de qualifier le ton général du commentaire, et non le ton de la voix.

Le journaliste français (Emmanuel Moreau) : ton ironique. Il ironise sur le fait que le haut représentant est aussi une aristocrate (« Baronnesse en plus »), sur le fait que la désignation des deux responsables, peu connus, ne les a pas fait mieux connaître (« encore aujourd'hui, hein ») et sur le fait que Van Rompuy a été choisi moins comme pilote que comme médiateur (« En fait c'est un facilitateur que l'on a mis en place »).

Le journaliste anglais : ton critique. Il critique la situation avec familiarité (« les dirigeants de l'UE sont fatigués, ils en ont marre, ils ont envie d'en finir... en nommant deux personnes qui brillent par leur manque de charisme,... et qui auront beaucoup de mal à aller regarder les Chinois d'un côté ou les Américains de l'autre », « Les yeux dans les yeux en disant : "Ben tiens, on est au même niveau que vous et on est en situation d'égalité." »).

La correspondante finlandaise est pondérée et plutôt positive, même si elle confirme que « tout le monde va se plaindre de ces choix et que c'est vrai que ça fait un peu profil bas » : « on a eu un accord assez rapidement. C'est une victoire. Et il faut constater aussi que c'est bien d'avoir une femme dans un poste prestigieux... pour montrer qu'en Europe on apprécie l'égalité ».

Le correspondant italien est constructif et objectif : « il y a... comme presque la volonté de prévenir, d'anticiper les crises qui vont venir... Van Rompuy est un homme qui a été appelé déjà, en tant que chef du gouvernement en Belgique, pour résoudre une crise... On fait presque du travail d'anticipation... ».

c) Le/la président(e) de l'Union doit être une personnalité forte et charismatique, pouvant traiter d'égal à égal avec, par exemple, les Américains et les Chinois ; il/elle doit être un(e) interlocuteur(trice) sur le plan mondial.

8 → OBJECTIF : Comprendre un texte laudatif et didactique

CORRIGÉ :

a) Pour répondre aux sceptiques qui pensent impossible le dépassement des différences nationales.

b) Réduction des rivalités nationales, citoyenneté plus ouverte, équilibre entre racines nationales vivantes et engagements supranationaux, développement de droits et de devoirs partagés supplantant les intérêts nationaux, sens du compromis et de la coopération.

9 → OBJECTIF : Mesurer l'impact international d'événements régionaux

Faire identifier la situation. *Où ?* C'est la suite de l'émission précédente sur France Inter. *Qui ?* Il y a encore l'animateur et le journaliste français Emmanuel Moreau. *L'animateur entre en contact avec qui ?* Il est en direct avec une journaliste portugaise qui est à Tokyo. *De quoi parlent-ils ?* De la vision des Japonais sur l'Europe après la désignation du Président et du haut représentant aux Affaires étrangères.

CORRIGÉ :

a) Les Japonais et la presse japonaise se montrent plutôt indifférents vis-à-vis de l'Union européenne, à l'exception du journal le plus influent du pays qui voit dans cette désignation le premier indice d'une représentation à la tête de l'Europe.

b) La boutade faite par Henry Kissinger (diplomate américain) en 1970 – « L'Europe, quel numéro de téléphone ? » – manifestait clairement la perception qu'avaient notamment les États-Unis de la non-représentativité d'une Europe privée de Présidence.

c) Michael Adams, de son point de vue d'universitaire, reconnaît le chemin exemplaire parcouru par l'Union européenne, indépendamment de sa non-représentation institutionnelle au sommet ; on comprend qu'un diplomate comme Kissinger ait besoin, lui, d'un homologue à qui parler.

10 ➔ OBJECTIF : S'exprimer sur des enjeux stratégiques

Production libre

11 ➔ OBJECTIF : Comprendre une position sur un projet fédérateur

CORRIGÉ :

a) Un manuel d'histoire européenne, une bibliothèque européenne, le plurilinguisme d'un vivier élargi de lecteurs ou spectateurs européens ayant accès aux œuvres en version originale.

b) Jorge Semprun pense que deux des projets sont prématurés : avant d'écrire un livre d'histoire européenne, il faut avoir pris de la distance avec les événements, sans en gommer les aspects qui fâchent encore tel ou tel, ce qui n'est pas encore envisageable ; une bibliothèque européenne suppose l'existence d'un public usager, donc des lecteurs plurilingues qui restent à former. Dans cet objectif, il propose de commencer par le développement du plurilinguisme et la circulation en Europe des œuvres théâtrales et cinématographiques en version originale.

12 ➔ OBJECTIF : Proposer un projet fédérateur

Production libre

RÉCAPITULATIF L'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, qui institutionnalise une Présidence de l'UE et adapte au contexte de l'UE élargie le mode de calcul des voix lors des votes, clôt quinze années de discussions. L'ère de la construction politique est ouverte, qui, en dépassant les intérêts nationaux, fera de l'UE un interlocuteur international audible et entendu, à parité avec les grandes puissances. Un autre objectif de cette politique serait d'ordre culturel : développer une Europe plurilingue où circuleraient en langue originale, comprise de tous, les créations littéraires, théâtrales et cinématographiques nationales. L'expérience menée par les nations européennes autrefois rivales, de droits et devoirs partagés au sein de l'UE dans le respect, la compréhension et le goût des identités et cultures locales, pourrait susciter de l'espoir chez les sceptiques convaincus que les divisions l'emportent toujours sur l'entente.

PARENTHÈSES PARENTHÈSES PARENTHÈSES PARENTHÈSES

p. 86 et 87

À LA LETTRE p. 86

1 Vous avez dit « Europe » ?

CORRIGÉ :

a

1 ▶	C	O	N	S	E	I	L		D	E		L	'	E	U	R	O	P	E
	O			U															A
2 ▶	M	E	D	I	A	T	E	U	R			B		3 ▶	E	U	R	O	
	M			S								C						L	
	I			S						4 ▶	T	E	L	E	P	H	O	N	E
	S		b ▶	E														M	
5 ▶	S	U	B	S	I	D	I	A	R	I	T	E		6 ▶	R	O	M	E	
	I			E														N	
	O			R									7 ▶	T	R	A	I	T	E
	N	8 ▶	D	O	L	L	A	R											

b 1. élu – octroyer – législation 2. coopération – domaines 3. concurrence – exclusives 4. préparer – pouvoir

2 Cocorico

CORRIGÉ :

- Chauvin : qui porte une admiration outrée, partielle et exclusive à son pays.
- Cocardier : chauvin particulièrement sensible aux symboles patriotiques.
- Nationaliste : qui exalte passionnément le sentiment national et le souci de sa puissance, volontiers dans une posture d'isolement et de xénophobie.
- Patriote : qui aime sa patrie, sans être chauvin.
- Xénophobe : hostile aux étrangers et à tout ce qui vient de l'étranger.

Productions libres

3 En toutes lettres

CORRIGÉ :

Alice MARTIN
15 rue de Renéville
75007 Paris

Médiateur de la République française
7 rue Saint-Florentin
75008 Paris

Objet : rappel suite à un premier dépôt de plainte
Pièces jointes : 5

Paris, le ...

Monsieur,

Je me permets de vous écrire suite à mon courrier en date du... (dont copie ci-jointe), pour vous signaler que je n'ai toujours pas reçu de réponse concernant l'action que je souhaite tenter contre le Service régional de la Répression des fraudes.

Vous trouverez ci-joint une nouvelle copie des documents que vous me demandiez dans votre première lettre, en date du... (copie jointe).

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Alice Martin

BESTIAIRE

p. 87

CORRIGÉ 1 :

a) Réponses possibles :

Animaux symboles : **États-Unis** : l'aigle symbolise le courage et la puissance, notamment militaire, car l'envergure de ses ailes lui assure un vol stable dans les grands vents, ses yeux perçants voient vite, loin et avec acuité (les tribus amérindiennes croyaient en son pouvoir ; depuis l'Antiquité, il est emblématique des Empires et de la souveraineté). **Russie** : hôte traditionnel de ce pays, l'ours est fort, impressionnant, dangereux sous une apparence débonnaire ; il représente la transition entre l'instinct et la maîtrise humaine. Pragmatique et méthodique, sachant profiter au mieux des richesses qui sont à sa disposition, il a une intelligence stratégique. Chez les Celtes, les Germains et les Slaves, il est le roi des animaux, capable de se tenir debout ; toutes ces qualités en font le symbole de l'homme. **Chine** : le panda géant, habitant exclusivement cette région, rarissime et protégé en tant que trésor national, discret et paisible, aimé pour ses attitudes semblables à celles de l'homme (il se sert de ses mains pour manger le bambou), symbolise la paix, l'amitié et l'homme ; il est souvent offert par les dirigeants politiques chinois à leurs homologues étrangers ; difficile à classer, il se situe entre l'ours et le raton-laveur.

Animaux symbolisant d'autres pays : le coq français, l'aigle allemand, le lion anglais, le taureau espagnol, etc.

b) Travers : l'escargot, pour les lenteurs et l'inefficacité des négociations intergouvernementales ; l'huître, l'oursin et l'étoile de mer, pour le manque de dynamisme ; le papillon, pour le sommeil larvaire dans lequel est plongé le fédéralisme. **Qualités** : la fourmi, pour le côté travailleur ; l'abeille, également pour le travail.

c) Réponse libre

CORRIGÉ 2 :

- La pie : bavarde.
- Cancanier : qui fait circuler dans ses bavardages des bruits calomnieux ou malveillants. • Éloquent : qui parle bien et est persuasif.
- Loquace : qui parle volontiers et beaucoup.
- Le paon : fier.
- Orgueilleux : qui fait preuve d'une fierté à caractère présomptueux. • Arrogant : méprisant, suffisant. • Hautain : altier, dédaigneux.
- La mule : têtue.
- Opiniâtre : persévérant, obstiné. • Intraitable : inflexible, intransigeant. • Résolue : décidée, déterminée.
- La carpe : muette.
- Taciturne : qui, par nature, parle peu. • Renfermée : qui ne s'extériorise pas. • Impénétrable : inaccessible, mystérieux, énigmatique.
- Le renard : rusé.
- Intelligent : perspicace, éveillé, habile. • Roublard (fam.) : qui fait preuve d'astuce et de ruse pour défendre ses intérêts. • Subtil : fin, raffiné.
- La couleuvre : paresseuse.
- Indolente : apathique, molle. • Flâneuse : qui aime prendre son temps, comme en promenade. • Rêveuse : imaginative, qui médite.

CORRIGÉ 3 :

Production libre

**TECHNIQUES
POUR...****écrire un dialogue de théâtre**

p. 88 et 89

Critères d'évaluation

- Respect de la consigne :
 - absurdité des répliques par utilisation décalée de mots ;
 - thème retenu.
- Cohérence du dialogue.
- Alternance d'enchaînement des répliques : par interruption ou par reprise.
- Pertinence et efficacité des mots décalés.
- Qualité de l'action.
- Caractérisation des personnages.
- Indications de décor.
- Précision, bonne insertion et qualité rédactionnelle des didascalies (emplacements, déplacements, gestes, mimiques, postures, durées, sentiments, émotions, ton, intensité vocale, débit).
- Effet comique.

COMPRÉHENSION DE L'ORAL

Exercice 1

CORRIGÉ :

1. b
2. a. Agnès Van Zanten est sociologue.
b. Elle organise un colloque à Sciences Po Paris sur le thème de la formation des élites dans le monde.
3. Il y a aujourd'hui moins d'enfants d'ouvriers dans les grandes écoles qu'il y a trente ans.
4. Il y a peu de places dans les universités prestigieuses même si elles sont plus grandes qu'en France. Peu d'étudiants défavorisés y ont accès, d'autant plus qu'il y a déjà une grande concurrence parmi les classes aisées pour entrer dans ces universités.
5. a. La *comprehensive review* est le fait de sélectionner les étudiants, non pas seulement sur des critères de notes, mais aussi sur leur capacité à avoir surmonté des obstacles et des désavantages.
b. L'avantage de ce système est qu'il permet de prendre en compte des étudiants méritants au sens large, qui sans cela n'auraient pas été retenus. Mais il peut parfois favoriser les étudiants qui savent bien se mettre en valeur au détriment d'étudiants doués mais moins habiles à se présenter et à parler d'eux.
6. b
7. a
8. Le journaliste donne une vision très positive des systèmes éducatifs allemands et scandinaves. Il parle de systèmes ouverts où l'on peut commencer comme simple ouvrier dans une usine et accéder ensuite à des postes à responsabilités.
9. D'après Agnès Van Zanten, le système scolaire français est très opaque, c'est-à-dire qu'il est difficile de s'y retrouver parmi toutes les filières existantes. Seuls ceux qui connaissent bien le système (les « initiés ») ont accès aux meilleures filières. De plus, il existe une grande hiérarchie culturelle en France, c'est-à-dire que certains établissements ont meilleure réputation que d'autres.
10. a. Le socle commun est l'ensemble des connaissances et des compétences minimums que doit avoir acquis tout élève dans le système français en fin de classe de 3^e.
b. Ce socle commun a du mal à s'implanter en France, où l'on croit qu'il faut apprendre un maximum de choses et ne pas se contenter d'un minimum.
11. a. Hormis les grandes écoles et les classes préparatoires, les BTS et les écoles privées, dans lesquelles les étudiants sont très encadrés, favorisent l'ascension sociale.
b. D'après Agnès Van Zanten, ces filières sont encore trop peu connues car, en France, on reste focalisé soit sur les écoles d'élites, soit sur les écoles les plus défavorisées : on ne prête pas attention à ce qui se situe entre ces deux extrêmes.

Exercice 2

CORRIGÉ :

→ DOCUMENT 1

1. a - 2. c - 3. b - 4. a

→ DOCUMENT 2

1. b - 2. b - 3. a

PRODUCTION ORALE

Proposition de trame :

Faut-il faire tomber les frontières en Europe et développer une culture commune ?

Il y a maintenant plus d'un demi-siècle naissait l'Europe. Des pays qui autrefois se faisaient la guerre ont décidé d'unir leurs forces pour créer une grande puissance. L'Union européenne est désormais composée de 27 membres et va probablement continuer à s'agrandir.

Problématique : Faut-il faire tomber les frontières entre tous ces pays et créer une culture commune ? N'y a-t-il pas danger à ce que chacun y perde un peu de soi et de son identité nationale ?

Annonce du plan :

1. L'union fait la force
2. Intégration ne rime pas avec destruction

1. L'union fait la force

- Avec l'Europe → création d'une grande puissance, ce qui permet d'avoir plus de poids dans les relations internationales.
- Création de liens → désormais, on peut facilement se déplacer d'un pays européen à un autre, y rencontrer des gens, s'y marier, faire des enfants, etc., et ainsi s'ouvrir à d'autres cultures.
- Développement d'une langue commune : certains projets ont vu le jour afin de permettre de communiquer partout avec tout le monde (comme par exemple l'espéranto) → beau projet humaniste.
- Favorisation des échanges : l'utilisation d'une devise commune (l'euro) favorise les échanges commerciaux, l'économie (import/export), le tourisme.
- Harmonisation de l'enseignement supérieur : reconnaissance des diplômes dans toute l'Union, développement d'échanges universitaires, mise en commun des avancées scientifiques et de la recherche, etc.
- Établissement de règles communes : le Parlement européen crée des lois communes à tous les pays membres, ce qui permet une harmonisation de la justice et la mise en place de grands procès (tribunal international de La Haye).

2. Intégration ne rime pas avec destruction

Chaque pays doit garder certaines spécificités :

- La langue : la langue de chaque pays doit être préservée et enseignée dans toutes les écoles de l'Union européenne afin de développer une société plurilingue (☞ Manuel p. 85, texte 3 : « Mon rêve serait que des pièces de théâtre ou des films, écrits en allemand, en anglais, en français, en espagnol, circulent en Europe parce que tous les Européens les comprennent naturellement. »)
- Les us et coutumes : les traditions (culinaires, religieuses, populaires, etc.) doivent être préservées.
- La vision de l'Histoire : il est important que chaque pays ait son propre point de vue sur l'Histoire.

Conclusion : La création de l'Union européenne est une chance car elle permet la mise en commun de nombreuses ressources et le développement de grands projets. Il faut cependant parvenir à un équilibre entre engagements européens et intérêts nationaux et, dans une certaine mesure, préserver les identités nationales.

Critères d'évaluation

- Capacité à dégager le thème de réflexion et à introduire l'exposé.
- Capacité à analyser les trois textes sources, extraire et utiliser les informations importantes.
- Capacité à élaborer une réflexion en relation avec le thème retenu, intégrant arguments et informations personnels et tirés du dossier.
- Capacité à faire une présentation claire et organisée avec aisance, spontanéité et pertinence pour parvenir à une conclusion appropriée.
- Lexique : utilisation d'un vaste répertoire lexical sans commettre d'erreurs significatives.
- Morphosyntaxe : maintien d'un haut degré de correction grammaticale.
- Maîtrise du système phonologique :
 - intonation et prononciation claires et naturelles ;
 - intonation variée et accent phrastique bien placé pour exprimer de fines nuances de sens.